

Bagdad est prêt à cesser le feu et à négocier avec Téhéran

NATIONS UNIES (d'après Reuter et AP) — Alors que le Conseil de sécurité des Nations unies adoptait à l'unanimité, hier soir, une résolution demandant à l'Irak de cesser immédiatement les combats et de régler leur différend par des moyens pacifiques, le président irakien Saddam Hussein a déclaré qu'il était prêt à ordonner un cessez-le-feu et à ouvrir des négociations avec l'Iran pour résoudre le différend entre les deux pays.

Dans un discours radiodiffusé, il a dit notamment: «Dans notre position de glorieuse victoire contre la clique des oppresseurs iraniens, nous proclamons au monde entier que l'Irak est prêt à arrêter les combats si l'autre côté accepte cet appel sincère.»

Selon le texte du discours publié par l'agence de presse irakienne INA, le président Hussein a ajouté: «L'Irak est disposé à négocier directement avec la partie irakienne, ou à travers une tierce par-

tie, ou toute organisation internationale, une solution juste et honorable qui garantisse nos droits.»

De son côté, le Conseil a invité les deux pays à accepter toute médiation appropriée ou à se tourner vers les organisations régionales ou toute autre organisation pacifique de leur choix.

Il demande également aux autres États de faire preuve de la plus grande modération et de s'abstenir de toute action qui pourrait provoquer une nouvelle escalade ou élargissement du conflit. Le secrétaire général des Nations unies a été invité à faire rapport au Conseil dans les 48 heures.

La réunion du Conseil avait retardé la discussion sur cette résolution, présentée par le Mexique, à la demande du Pakistan, qui estimait qu'elle pourrait gêner les efforts de médiation déployés par le président Zia-ul-haq, au nom de la conférence islamique. Le Pakistan, qui semble

estimer que cette mission n'a obtenu aucun succès en Iran, a levé ses réserves dans la journée.

Par ailleurs, le président Banisadr, chef de l'État iranien, a fait savoir à une mission de bons offices de la conférence islamique que l'Iran continuerait à combattre jusqu'à ce que les dernières forces irakiennes aient quitté le pays, a annoncé Radio-Téhéran captée à Vienne.

«Au cours des derniers mois, notre pays a supporté toutes sortes d'agressions et d'ingérences de la part du régime qui s'est imposé en Irak», a déclaré le président iranien à son homologue pakistanais, le général Zia-ul-haq, à M. Habib Chatti, secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, et à M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine.

«Une fois pour toutes, ces agressions doivent être arrêtées et les provocations doivent être éliminées à la base. Nous

poursuivrons la guerre avec tous nos moyens jusqu'à ce que nous ayons chassé les dernières forces d'agression hors de nos frontières», a-t-il ajouté, selon le radio.

Dans le même temps, si l'on en croit Radio-Bagdad, les forces irakiennes poursuivaient leur avance en territoire iranien: Gilan-e-Gharb serait tombée et Desfoul assiégée.

La ville de Gilan-e-Garb se situe à 50 kilomètres au sud-est de Qasr-e-Chirin prise par l'armée irakienne il y a quelques jours. Pour la première fois, hier, l'Irak a reconnu indirectement que cette dernière était également tombée.

L'état-major iranien a annoncé, en effet, que ses troupes avaient attaqué dans la matinée d'hier une colonne de blindés irakiens sur la route reliant Qasr-e-Chirin à Gilan-e-Gharb. Un autre communiqué militaire affirmait que les troupes irakiennes avaient fait exploser un dépôt de

munitions irakiennes à Qasr-e-Chirin.

Cependant, les militaires iraniens ont démenti que la ville de Khorramchahr, soumise à un tir d'artillerie permanent depuis quatre jours, était tombée aux mains des Irakiens.

D'autre part, rien ne permettait de confirmer hier la chute de la ville d'Ahwaz, capitale du Khouzistan iranien. Des habitants de la ville, contactés samedi et dimanche, démentaient la chute de la ville. L'un d'entre eux qualifiait d'absurde la nouvelle diffusée par Bagdad. Au moins 29 personnes ont été tuées et 129 blessées au cours des bombardements de samedi, selon l'agence iranienne Pars.

L'état-major iranien a fait état, d'autre part, de raids aériens sur le terminal pétrolier de l'île de Kharg. Selon Radio-Téhéran, six Mig irakiens ont été abattus.

Radio-Bagdad annonçait hier que les

Voir page 8: Bagdad

AU SOMMAIRE



Jones remporte le GP du Canada

L'Australien Alan Jones a succédé hier au Sud-Africain Jody Scheckter comme champion du monde des conducteurs à la suite de sa victoire remportée au Grand Prix du Canada, marqué d'un caramboilage et de deux réclamations. Gilles Villeneuve, parti de la 22e position, a réalisé une merveilleuse course et a terminé au cinquième rang. Page 14.

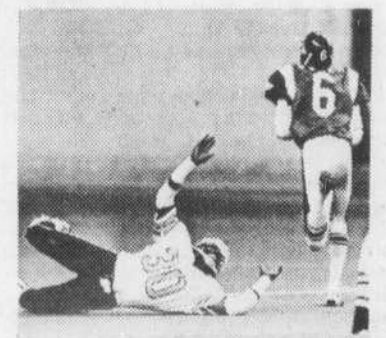
Des idées...

Après des années d'ébullition, le Québec est de plus en plus une "société bloquée", estime Lise Bissonnette qui propose deux efforts pour lever certains blocages: le premier en matière d'éducation... Dans la même page, André Patry voit se lever l'aube de la "décolonisation culturelle". Page 7



Un héritage qui reprend vie

Après l'avoir longtemps négligé, voici que la ville de Montréal se découvre un intérêt pour son héritage immobilier. Après le château Dufresne et le marché Maisonneuve, l'hôtel de ville de l'ancien village d'Hocheville, de style «Beaux-Arts», sera transformé en maison de la culture. Page 2



Les Alouettes près du championnat

Les Alouettes ont fait un pas de plus vers la conquête d'un autre championnat, samedi soir au Stade olympique, où ils ont défait les Argonauts de Toronto, 29-23. Les Alouettes ont mal joué, mais «la défensive nous a sauvés», a dit Joe Scannella. Page 14.

Pour bouquiner et aussi discuter

La Librairie des femmes d'ici, qui offre à l'avant des livres et, à l'arrière, le café pour discuter, célèbre cinq années d'une existence difficile et précaire. Mais, à "la Collective", on y croit et on est tenace. Page 2



Les Expos de retour... et en tête

Gary Carter et Warren Cromartie félicitent Steve Rogers, au terme de la victoire de 8-3 des Expos sur les Phillies, hier à Philadelphie. C'est donc installé au premier rang que les Expos rentrent à Montréal, où les Cardinals de St. Louis seront les visiteurs ce soir. Les Phillies suivront les Cardinals au Stade olympique à compter de vendredi, alors que se jouera le dernier épisode de la course au championnat 1980. Page 15.

Fox pourfend le concept des deux peuples fondateurs

par Patricia Dumas

OTTAWA — Le secrétaire d'État, M. Francis Fox, s'est servi de la tribune de l'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO) en fin de semaine pour attaquer le «concept des deux peuples fondateurs». Soulignant qu'il était périlleux pour un homme politique de faire preuve de candeur il a ajouté que c'était tout de même «un risque calculé» qu'il prenait en se permettant de réfléchir à haute voix sur le thème «de la différence et de la communion».

M. Fox a expliqué que, le 20 mai, «nous avons franchi une étape cruciale mais que la prochaine étape consiste à définir le cadre du fédéralisme renouvelé auquel aspire la majorité des Canadiens venant de toutes les régions du pays et de toutes les origines ethniques... La réforme constitutionnelle dans laquelle nous sommes engagés devra adresser ces questions de façon directe et parfois de façon brutale».

Après avoir longuement loué les efforts passés et présents des francophones de l'extérieur du Québec dans leurs luttes de survie et l'expression de leur culture propre, M. Fox a déclaré, en utilisant la première personne du pluriel, que la continuation de ces efforts par un peuple qui sait où il veut aller «dépend autant de la clarté et du réalisme du consensus qui aura été atteint par les francophones canadiens que de la constance et de la ténacité de notre action».

Il a ensuite demandé avec «candeur» que la présidente de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) et présidente sortante de l'ACFO, Mlle Jeannine Séguin, «réclame avec encore plus d'insistance qu'elle l'a fait jusqu'à présent, la protection constitutionnelle des droits de la langue française au Canada et nous appuie dans cette revendication auprès des gouvernements provin-

ciaux, notamment auprès du gouvernement du Québec». «Mais il a mis en garde contre une équation entre droits linguistiques et peuples fondateurs».

«Je ne crois pas que la reconnaissance du fait français entraîne nécessairement à faire des retours continuels à l'histoire, à agiter des symboles ou encore à s'accrocher à des notions que je qualifierais de théoriques. Je sais que des membres de la FFHQ prônent depuis un certain temps la notion des deux peuples fondateurs. Je comprends évidemment l'idée sous-jacente à ce concept et je pense qu'il est préférable de mettre de côté tout débat théorique sur ce genre de question. Je ne suis pas intéressé à gagner des victoires symboliques dont l'enjeu échapperait de toute façon à la compréhension d'un grand nombre de nos compatriotes... Je suggère donc carrément qu'on abandonne ces slogans, ces constructions de l'esprit, qu'on relâche un peu les mailles de ce folklore tricoté serré du passé».

M. Fox a demandé: «Qu'arriverait-il à tous ces Canadiens francophones originaires de la Belgique, de la France, de la Suisse et d'Haïti si on acceptait le concept des deux peuples fondateurs. Notons que l'ambassadeur du Sénégal, M. Boy, qui tout comme le président de son pays, M. Senghor, prône le regroupement des pays francophones, était présent à la table d'honneur».

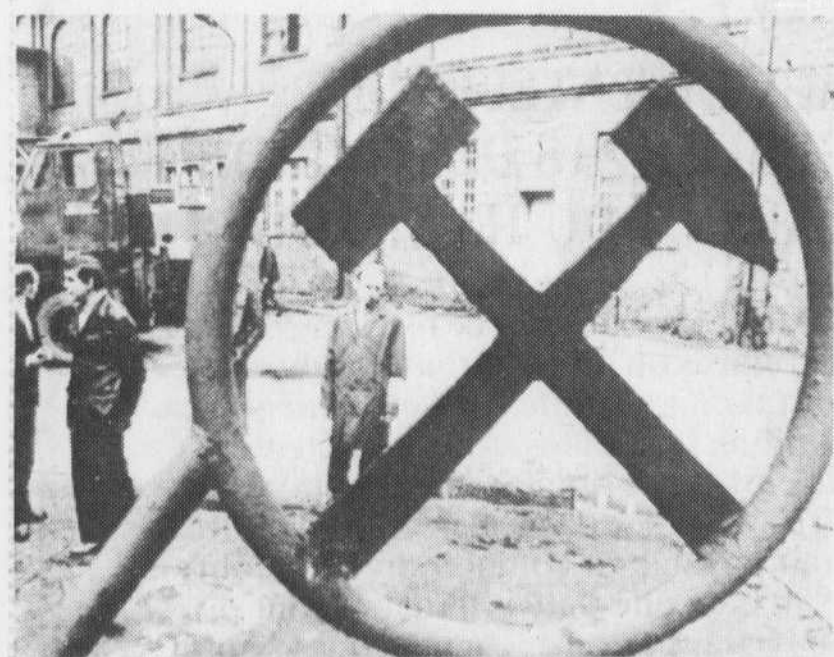
Déclarant que les francophones en terre d'Amérique avaient «dépassé le stade de survie» et se trouvaient «sur la voie de l'épanouissement», M. Fox a expliqué que «toutes considérations sur la révision constitutionnelle et la protection de la langue sont démunies de signification concrète si nous n'avons pas un pays où les inscrire, si elles ne sont pas parties d'un discours plus global, celui de notre destin collectif».

Le discours de M. Fox a pris les délé-

Voir page 8: Fox

LA POLOGNE À L'HEURE DU DÉFI

2) Le marteau, la faucille et le crucifix



par Mario Pelletier

Mario Pelletier revient d'un séjour en Pologne, où il a été l'invité de l'agence touristique Orbis avec une délégation du comité Québec-Pologne. Voici le deuxième de trois articles sur l'atmosphère qu'il a perçue dans ce pays, qui affronte l'un des défis les plus graves de son histoire.

Le Kremlin a-t-il jeté sa foudre? Lech Walesa a-t-il été arrêté, les syndicats indépendants interdits, les ouvriers mis au pas? Je n'ai jamais été aussi mal informé de ce qui se passe en Pologne que depuis que j'y suis. Avant de partir pour Cracovie, je cours aux informations. Les seuls journaux du jour accessibles sont en polonais. À l'étalage, on trouve à peu près tous les grands quotidiens communistes d'Europe, y compris l'*Humanité* française et le *Drapeau rouge* belge avec une semaine de retard. J'ai appris plus tard qu'on pouvait se procurer à l'hôtel (avec quelques jours de déca-

lage) le *Monde*, le *London Times* et le *Herald Tribune*, en les demandant. La préposée sort alors de sous le comptoir ces journaux bourgeois, qu'on cache comme le péché, mais un péché déjà si bien consenti qu'il ne fait plus rougir.

Il n'est pas encore 8 h 30 ce lundi matin, et on voit déjà de longues queues à la porte des boucheries et charcuteries. Une image des difficultés économiques, qui ont provoqué l'actuelle vague de revendications ouvrières. A mesure qu'on sort de Varsovie, les tours d'habitation succèdent aux immeubles administratifs. Pour répondre à la demande toujours croissante des jeunes couples, l'État construit à marches forcées ces blocs de béton, dont l'uniformité se répercute d'Est en Ouest.

C'est bientôt la campagne. Des lopins de terre et des fermes de dimensions variées défilent. La terre est à près de 80 pour cent propriété privée en Pologne. Les kolkhozes et les sovkhozes, essayés après la guerre, n'ont pu prendre racine dans l'individualisme polonais. L'État communiste a dû concéder que la propriété agricole puisse demeurer privée et passer de main à main par vente, cession ou legs. Mais pour prévenir

qu'elle ne devienne improductive, il a décrété qu'un non-paysan ne pouvait l'acquérir à moins de recevoir une formation agricole de base, qui prend six mois. Même s'il est maître de son domaine, le paysan polonais préfère vendre à l'État, comme l'explique le guide, car ces ventes dûment enregistrées lui procurent des dividendes sociaux appréciables, notamment pour la retraite. Et, dans certains cas, l'avantage immédiat est important: par exemple pour le lait, acheté par l'État à 6 zlotys le litre et vendu sur le marché à 3 zlotys (10 cents). La plupart des denrées essentielles coûtent très peu en Pologne. «Mais essayez donc d'acheter une paire de bottes, pour voir!» (Exclamation indignée, sortie tout droit de la bouche d'une jeune Polonaise).

On s'enfonce dans le pays profond, les villages dominés par l'église massive, solide comme la Foi polonaise. Des voitures attelées débouchent des chemins vicieux, conduites par de robustes paysans à fichu noir. Leurs hommes fauchent à la main, chargent le foin coupé dans les charrettes et labourent au cheval. On ne voit guère de machines. Malgré une in-

Voir page 8: Pologne

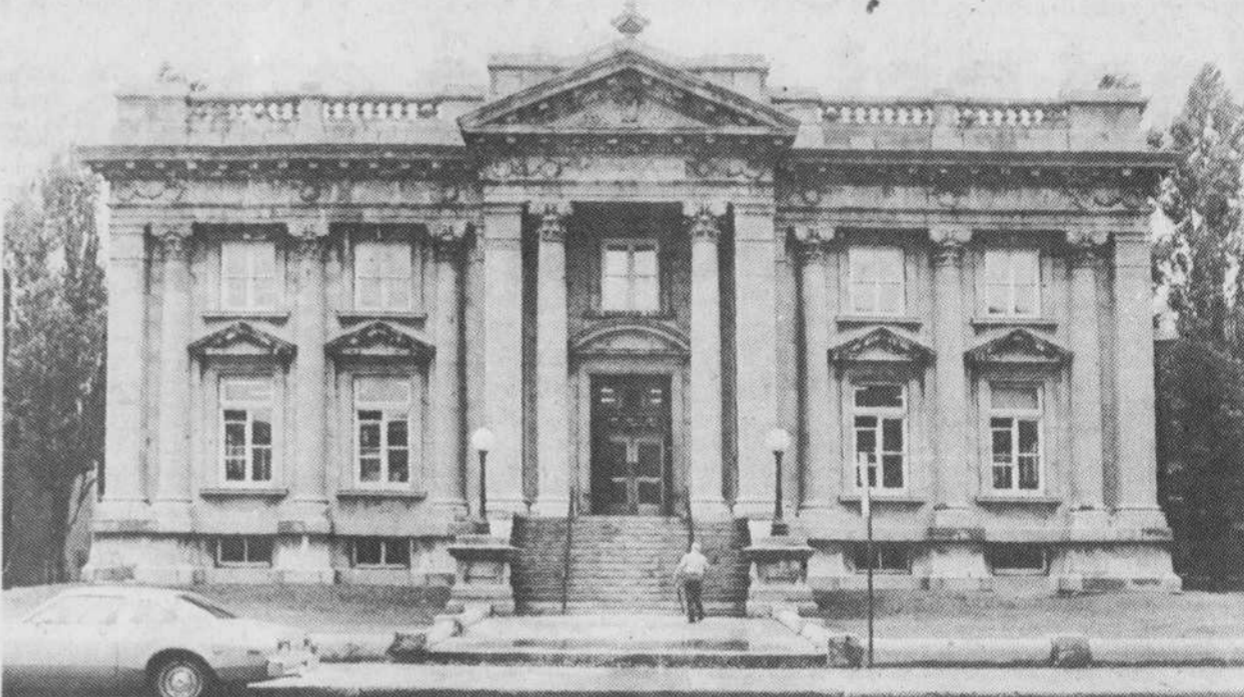
| | | | | | |
|--|---|---|----|--|----|
| | | TIRAGE 126 VENDREDI 26/9/80 | | | |
| 6/36 GROS LOT \$100,000. Minimum vendredi | | NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE | | | |
| 2 | 8 | 11 | 16 | 28 | 32 |
| 6 SUR 6 3 \$125,930.30 | | LOTS \$661.70 | | N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+ 7 VENTES TOTALES: \$2,060,121.00 | |
| 5 SUR 6 269 \$59.70 | | 4 SUR 6 8282 \$13,184.70 | | NUMÉRO COMPLET 903877 3 GAGNANTS DE 50 000\$ | |
| 4 SUR 6 9 | | 5 SUR 6+ 9 | | 5 CHIFFRES 03877 28 GAGNANTS DE 5 000\$ | |
| 3 CHIFFRES 877 2862 GAGNANTS DE 50\$ | | 2 CHIFFRES 77 28620 GAGNANTS DE 5\$ | | 4 CHIFFRES 3877 287 GAGNANTS DE 250\$ | |
| 2 CHIFFRES 77 28620 GAGNANTS DE 5\$ | | 3 CHIFFRES 877 2862 GAGNANTS DE 50\$ | | 2 CHIFFRES 77 28620 GAGNANTS DE 5\$ | |

LES BILLETS GAGNANTS DE 250\$ ET 50\$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

L'ancien hôtel de ville Maisonneuve



Alain Duhamel



Le bâtiment de l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve, construit en 1912 par Marius Dufresne.

La ville de Montréal a inscrit dans son programme d'immobilisations de 1981 la transformation en maison de la culture de l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve. Ce faisant, l'administration montréalaise a fait un pas de plus dans la réhabilitation de l'étonnant héritage architectural de la famille Dufresne et de l'ancienne administration municipale de Maisonneuve.

Il y a quelques années encore, l'état d'abandon dans lequel se trouvaient plusieurs immeubles publics de cette ancienne ville annexée à Montréal en 1918 laissait croire que l'administration montréalaise renonçait à un héritage immobilier considérable et d'une rare qualité. Le «château» Dufresne, le marché Maisonneuve, l'ancien hôtel de ville, tous des monuments consacrés à une certaine vision de la ville résidentielle modèle du début du siècle, ne paraissaient guère soulever d'intérêt à l'administration municipale. Il aura fallu des pressions de groupes de citoyens et de personnes préoccupées par la sauvegarde du patrimoine pour que, finalement, l'administration montréalaise se décide à mettre en valeur cet héritage original.

En 1883, une ville sous le nom de Hochelaga se constituait à l'est de Montréal avec une petite population d'environ 1.000 habitants. En 1898, une partie du village de Hochelaga devenait la ville de Maisonneuve. En une vingtaine d'années, promue et construite par les frères Oscar et Marus Dufresne, la petite

banlieue accroissait sa population jusqu'à 34.000 âmes dans un cadre urbain planifié pour refléter les ambitions de ses dirigeants.

L'ancien hôtel de ville de Maisonneuve, construit en 1912 par Marius Dufresne, au moment où son frère Oscar était conseiller municipal, se trouve à l'angle du boulevard Pie-IX et de la rue Ontario, à quelques pas du marché Maisonneuve. Ce vaste immeuble, massif, appartient au style «Beaux-arts» tout comme le «château» Dufresne, construit quelques années plus tard par le même architecte à l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie-IX.

L'annexion à la ville de Montréal a mis fin à la carrière d'hôtel de ville de cet immeuble. En 1926, l'Institut du radium, rattaché à l'Université de Montréal, s'y installait.

Dès le milieu des années 60, l'administration municipale, qui avait logé quelques services administratifs, songeait à la transformation de l'immeuble en une bibliothèque municipale. C'est au cours de la même décennie que le «château» Dufresne et le marché Maisonneuve se sont trouvés, eux aussi, en attente d'un avenir et d'une mise en valeur digne de leur qualité et de leur vocation première. Aujourd'hui, le marché Maisonneuve a repris, pour une partie, sa vocation de marché tandis que l'immeuble lui-même devient un centre d'animation culturelle et le «château», grâce au concours de la fondation Macdonald-Stewart, s'est transformé en musée des arts décoratifs.

Profitant du programme de développement des bibliothèques publiques du ministère des Affaires culturelles, la ville de Montréal a pu, cette année, mettre à exécution un projet qu'elle promettait depuis plus de dix ans. Dans son programme d'immobilisations, l'administration montréalaise a prévu des dépenses de \$400.000 pour l'aménagement de l'ancien hôtel de ville et a inscrit une somme de \$694.000 en subventions, ce qui fait que, chose curieuse, la ville de Montréal à \$294.000 de trop! En comptant les dépenses de \$100.000 prévues en 1982, la ville de Montréal se retrouve avec des crédits non dépensés de \$194.000. L'affectation de ces crédits n'est pas connue.

Le domaine des Sulpiciens — Plus à l'ouest, dans le domaine du séminaire des Messieurs de Saint-Sulpice, la ville de Montréal se prépare à donner le feu vert à la construction d'immeubles d'habitation en hauteur. Aujourd'hui, comme il y a dix ans, ce projet soulève le mécontentement des groupes préoccupés par la sauvegarde du patrimoine et la récupération des espaces verts au cœur de la ville.

En décembre 1972, la Commission des biens culturels avait recommandé le classement d'urgence en arrondissement historique du domaine des Sulpiciens compris entre les rues Sherbrooke, Guy Cedar et Atwater «cette propriété étant menacée, chaque jour depuis cette date de passer aux mains de promoteurs de lotissement et de

construction de tours locatives». Cette recommandation n'a pas été suivie puisque, aujourd'hui seules les deux tours ont été classées.

Les campagnes d'opinion contre un projet de construction à cette époque avaient mené à l'intervention du ministère des Affaires culturelles et, pour un temps, repoussé tout projet sur la partie boisée du domaine. C'est en remarquant une activité inhabituelle sur le domaine que des citoyens de ce secteur de la ville de Montréal se sont rendus compte, il y a quelques jours, que les projets de naguère n'avaient pas été abandonnés.

Les citoyens du quartier et les groupes de pression tels Sauvons Montréal et Héritage Montréal gardent l'impression d'un fait accompli puisque les promoteurs du projet domiciliaire «Condo Atwater» auraient franchi toutes les étapes administratives préalables à une mise en chantier.

Cette affaire souligne à nouveau l'importance d'un instrument réclamé depuis plusieurs années par tous les comités de citoyens intéressés à leur environnement urbain. Il s'agit d'un affichage et d'une procédure d'audiences publiques qui permettrait, avant une mise en chantier, un

examen et un débat publics dès lors que, dans un milieu urbain densément bâti, un nouveau règlement de zonage ou une nouvelle construction se prépare. Pareille procédure, plus ouverte, s'impose d'elle-même lorsqu'il s'agit d'un monument classé ou d'un bâtiment généralement reconnu par les citoyens comme faisant partie de leur patrimoine.

On s'épargnerait ainsi un climat de complot et l'on gagnerait, sans doute, de nouvelles ressources et de nouvelles perspectives pour la mise en valeur des bâtiments et espaces que «le progrès» urbain avait négligé.

APT — L'Association pour la préservation et ses techniques (APT) tiendra son congrès annuel, les 2, 3 et 4 octobre prochain, à Québec, sur le thème de «La préservation en milieu urbain et l'implication des artisans dans le domaine de la restauration».

L'APT est une association internationale groupant des entrepreneurs de travaux publics, des architectes, des historiens, des chercheurs et autres personnes ayant une expérience concrète de mise en valeur du patrimoine. Elle s'intéresse à l'étude et à la promotion des sciences et des techniques de conservation du

patrimoine mobilier, immobilier et naturel.

Publications — Dans la région de Sorel, une maison d'éditions régionale se propose de favoriser les talents locaux et de promouvoir l'intérêt de la population à l'égard de son patrimoine. Il s'agit de la maison Beaudry et Frappier dont les deux premières publications se rapportent à l'histoire de la région.

L'histoire de Sorel, par l'abbé A. Couillard Després, (344 pages, illustrations; \$14) est une réédition d'un ouvrage paru pour la première fois en 1926. L'ouvrage permet donc au lecteur de partir des origines de Sorel pour se rendre jusqu'au début du siècle.

Le chenal du moine, une histoire illustrée, par Walter S. White (236 pages, \$12), a emprunté une démarche originale pittoresque, dans la seconde partie, s'inspirant des histoires véhiculées sur le parvis de l'église, l'auteur a choisi de relier les événements dans leur ordre chronologique, un peu à la manière des éphémérides.

On peut se procurer ces livres dans les librairies ou en écrivant aux éditions Beaudry et Frappier, 40 rue du Roi, Sorel, (Québec) J3P 4M5.

A Rimouski, la session Ross 1980 a publié le troisième volume de son répertoire des églises de l'est du Québec.

Églises du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (150 pages, illustrations, \$7) couvre tout le territoire compris entre Montmagny et Rivière-du-Loup. Chaque église y est représentée par une photographie récente et des notes historiques sur la formation de la paroisse et la construction de l'édifice. Le cas échéant, on y trouve aussi des illustrations anciennes et une énumération de certaines oeuvres d'art.

On peut se procurer cet ouvrage en écrivant à la Session Ross 1980, 300 avenue des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1.

Pour bouquiner et aussi pour discuter...



Renée Rowan

La Librairie des femmes d'ici célébrera en octobre ses cinq ans. Elle a connu des hauts et des bas, des jours de grande forme et des jours difficiles. Mais l'important, c'est qu'elle existe toujours.

Elles sont tenues les femmes, surtout lorsqu'elles croient en quelque chose qu'elles jugent essentiel. Pour Lise, Lucie, Marithé, la Librairie des femmes, on en a besoin.

De l'équipe de la première heure, il ne reste que Lise. Mais une nouvelle équipe s'est reformée élaborant des tas de projets.

«Nous travaillons d'arrachepied pour faire non pas un «second début», mais un grand ménage du printemps en plein début d'automne: un réaménagement de nos ressources fait de façon plus réaliste parce que la maturité acquise nous permet de les mieux canaliser», écrit «la Collective», dans son dernier bulletin.

«La Collective», pourquoi pas? «Comme dit Alice, on n'est pas pour attendre les 40 immortels de l'Académie française pour se faire une langue à notre image».

Depuis un an, la Librairie, située rue Saint-Denis à la hauteur de Duluth, connaît

des difficultés financières. «Nous sommes dans une passe difficile, certes, mais nous croyons encore fermement que la Librairie des femmes a sa raison d'être et que ça aussi.»

Car à l'arrière de la librairie, il y a un café où l'on sert des gâteaux, du thé, du café. C'est devenu un lieu de rencontre, d'échange où l'on est assuré de trouver quelque'un avec qui parler.

«On vient chez nous pour bouquiner, mais aussi pour discuter. On est là comme libraires, mais aussi pour donner de l'information, pour guider pour orienter. C'est au moins la moitié de notre travail», confie Lise qui ne voudrait pas qu'il en soit autrement.

On est aussi assuré de trouver à la Librairie des femmes d'ici tout (ou à peu près) ce qui a été écrit sur les femmes et par les femmes. Le stock est bien garni et à jour. Il y a,

dans la librairie, un grand banc qui permet de s'installer et de prendre le temps qu'il faut pour parcourir les dernières revues, feuilleter les nouveautés.

Mais si on veut que la librairie reste ouverte, il faut aussi vendre. Pour fêter ses cinq ans d'existence, «la Collective» a donc décidé d'organiser, du 6 au 18 octobre, une grande vente offrant une réduction de 10 à 50% sur tous les livres en librairie.

Toujours dans le cadre de cet anniversaire, la librairie organise une semaine de débats-rentres et tables rondes. Chaque soir, à 19 h, à la librairie même (3954 Saint-Denis), on abordera des thèmes différents. Ce sont, dans l'ordre: les femmes et l'écriture — qu'est-ce qui s'écrit aujourd'hui?; quelle est la situation des femmes dans le monde des arts (peinture, cinéma, théâtre...)? les femmes et l'argent: quel est notre rap-

port avec l'argent? de quels moyens financiers disposons-nous pour passer à l'action? où en est le mouvement des femmes à Montréal et ailleurs au Québec? femmes, corps, santé, sexualité; les femmes à travers l'histoire des déesses, des sorcières, des sages-femmes.

Une fête-spectacle «bénéfice» clôturera cette semaine d'activités le samedi soir, à 20 h, au 57 rue Prince-Arthur. Le prix d'entrée est de \$4,00. Les billets sont en vente à la Librairie.

Mais les projets ne s'arrêtent pas là. La librairie veut mettre sur pied une section de livres usagés d'auteurs (sic) féminines, mais elle a besoin de l'aide de toutes les femmes pour offrir ce nouveau service.

Elle lance donc un appel à tous ceux et celles qui veulent faire don de livres dont ils n'ont plus besoin. Si vous avez une quantité importante de livres à donner et que vous n'avez pas d'automobile, on est même prêt à aller les chercher. Il suffit de téléphoner au 843-6273.

Signalons enfin qu'il y aura demain soir, entre 17 h et 19 h, à la librairie, le lancement du dernier livre de Nicole Brosard, *Amantes*, publié aux éditions Quinze. Le 6 octobre, à la même heure, il y aura le lancement de la *La Vie en prose*, de Yolande Ville-

maire. Toutes les femmes sont invitées.

Répertoire des groupes de femmes du Québec, édition 1980 — En octobre, 1976, le Conseil du statut de la femme créait le service Consult-Action dans le but d'assurer une liaison avec et entre les groupes de femmes du Québec et faciliter des actions communes ou complémentaires.

Pour réaliser cet objectif, l'identification des groupes de femmes était indispensable. Le *Répertoire des groupes de femmes du Québec*, édition 1980, est donc une démarche vers une meilleure connaissance des groupes. Il s'adresse de plus aux femmes qui voudraient entrer en contact avec des associations dont les buts et activités correspondent à leurs besoins.

Dans la présentation, l'équipe de Consult-Action précise les critères de sélection des groupes qui apparaissent au répertoire; tout regroupement constitué uniquement de femmes et ne relevant pas directement de structures institutionnelles tels (CLSC, CSS, commissions scolaires, etc.) est inclus dans le répertoire, quels que soient ses objectifs et activités. Quelques associations, ne comptant que quelques hommes parmi leurs membres, ont été exception-

nellement retenus lorsqu'elles définissent leurs objectifs comme étant surtout centrés sur les problèmes des femmes. C'est par exemple le cas de quelques associations de familles monoparentales.

Ce relevé s'est fait par téléphone au cours des mois de mai et juin derniers, ce qui explique que certains groupes n'apparaissent pas au répertoire. Toutefois, on a dressé, en annexe, une liste des divers changements des groupes déjà inscrits ainsi qu'une liste des nouveaux groupes (août 1980).

Cet outil de travail est disponible en écrivant au Conseil du statut de la femme, Service de la distribution, 700, boul. Saint-Cyrille est, 16e étage, Québec, G1R 5G9.

MATCH: L'énergie des femmes — Le Centre international de MATCH, organisme canadien de solidarité internationale entre femmes, tiendra sa conférence et assemblée annuelle à Québec du 3 au 5 octobre, au Château Bonne Entente, sous le thème «L'énergie des femmes». La présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Claire

Bonenfant, sera conférencière lors du déjeuner-causerie qui clôturera la conférence dimanche.

Chacun des ateliers portera sur les contributions essentielles des femmes aux domaines de l'emploi, de l'éducation ou de la santé dans un pays du tiers-monde. On examinera également aussi comment des projets de coopération de MATCH ont appuyé des initiatives d'auto-suffisance des femmes dans ce domaine. Il y aura dans chaque atelier des personnes-ressource qui ont participé au Forum de la mi-décennie des femmes à Copenhague, en juillet, ou qui ont vécu et travaillé dans un pays du tiers-monde.

On peut encore s'inscrire à cette rencontre. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Louise Couture, à Québec (657-2262) ou avec Ghyslaine Patry-Buisson, à Montréal (873-5146).

Nomination au CSF — Le ministre d'Etat à la condition féminine et responsable du Conseil du statut de la femme (CSF), Mme Lise Payette, vient d'annoncer la nomination de Mme Léa Cousineau,

comme membre du CSF pour une période de quatre ans.

Conseillère pédagogique et responsable des services offerts aux femmes au cégep de Rosemont, dont le programme de réinsertion sur le marché du travail, Mme Cousineau remplace Mme Anne Usher, dont le mandat est expiré. Elle a été choisie après consultation auprès des groupes socio-économiques.

Mme Denia Theodorapoulos devient également membre du CSF en remplacement de Mme Michèle Jean qui préside la Commission d'étude sur l'éducation des adultes. Mme Theodorapoulos qui est actuellement bibliothécaire à la CSN, a été choisie après consultation auprès des associations féminines.

Depuis 1973, elle a été membre du conseil d'administration de plusieurs associations dont la Fédération des associations grecques, la ligue des femmes du Québec, la Fédération des femmes du Québec et l'Association des travailleurs grecs. Elle est présentement responsable du comité des recherches et membres du conseil d'administration de LUTIQ.

Les musiciens victimes du rock

LONDRES (AFP) — La mort jeudi de John Bonham, batteur du célèbre groupe de rock britannique Led Zeppelin, est, selon la police, «naturelle» (à 31 ans...), dans des «circonstances non suspectes» mais pas mieux expliquées.

On n'empêchera pourtant pas ses milliers de «fans» d'inscrire son nom dans la liste déjà longue des stars du rock décédées de façon brutale et troublante au beau milieu de leurs carrières, la plupart victimes de la fureur de

vivre, de l'alcool ou de la drogue.

Bonham, dont le large visage barbu et moustachu était bien connu des Européens et Américains, a été trouvé mort dans son lit, chez le guitariste du groupe, Jimmy Page, qui possédait une grande maison à Windsor, dans la banlieue de Londres. Ils y travaillaient à un prochain album.

La veille, il avait participé à une soirée «bien arrosée» selon divers témoins, mais les premiers résultats de l'autopsie n'ont révélé de traces ni de drogue, ni d'alcool. Il est le troisième musicien britannique de rock à mourir subitement cette année.

Le jour même de l'autopsie de Bonham, l'enquête sur la mort de Malcolm Owen, chanteur du groupe punk-rock «The Ruts» disparu le 14 juillet dernier à 24 ans, incriminait une overdose d'héroïne.

«Vivre vite, mourir jeune»:

trouvant là une devise sur mesure pour les musiciens de rock, la presse populaire britannique a tôt fait de trouver une explication à ce qu'elle appelle déjà l'hécatombe des rock stars.

Le premier de cette série noire fut Brian Jones, guitariste des Rolling Stones, qui succomba en 1969, à l'âge de 26 ans, à une trop forte absorption de drogues et d'alcool.

Ont suivi la grande chanteuse américaine, Janis Joplin, puis le guitariste noir Jimi Hendrix, Jim Morrison (le chanteur des Doors), et John Rostill (ancien bassiste des Shadows), qui se suicida en s'électrocutant sur sa guitare.

En 1977, le King, Elvis Presley, est terrassé par une attaque cardiaque. Enfin, plus récemment, Keith Moon, batteur des Who, et Sid Vicious, virulent bassiste des Sex Pistols, sont morts d'overdose.

C'est le rock qui les a tués, s'écrit le *Daily Mail*, tandis que d'autres blâment tout à tour l'argent, «la recherche incessante de la jeunesse perdue», la célébrité, voire même la sorcellerie.

Janis Joplin avait dit: «Je préfère vivre intensément pendant dix ans que de me retrouver à 70 ans assise sur une vieille chaise devant ma télé.» John Bonham ne se contentait pas d'être l'un des meilleurs batteurs du monde: il avait en outre la réputation d'un grand buveur et d'un bon vivant. Et on parle beaucoup de son attrance pour la magie noire, comme les autres membres du Zeppelin.

Renommé pour ses frasques (il fut le premier à parcourir à moto les couloirs d'un grand hôtel de Los Angeles et sa réputation faisait trembler restaurateurs et hôteliers), John Bonham était aussi le recordman de durée du solo de batterie en concert (37 minutes).

guérin
l'éditeur qui édite

L'économique et la coexistence du secteur privé et du secteur public
ÉMILE BOUVIER
Docteur ès sciences économiques
20 x 22,5 cm — 850 pages

Bouvier
L'ÉCONOMIQUE

En vente dans toutes les librairies

guérin Éditeur Historique
4874 rue SAINT-DENIS
MONTREAL, H2J 1L3
TÉL.: (514) 842-3481

A — COURS EN MICRO-ÉCONOMIE
Chapitre 1 - Introduction.
Chapitre 2 - Traité de l'économie contemporaine.
Chapitre 3 - Les marchés et les prix.
Chapitre 4 - Le comportement des consommateurs.
Chapitre 5 - Les calculs de l'entrepreneur.
Chapitre 6 - L'équilibre de la firme.
Chapitre 7 - La manipulation et le contrôle des prix.
Chapitre 8 - Le pouvoir dans la firme moderne.
Chapitre 9 - La répartition du produit national.
Chapitre 10 - La politique de plein emploi.
Chapitre 11 - La politique de plein emploi.
Chapitre 12 - Les profits.
Chapitre 13 - Les rentes et les intérêts.
Chapitre 14 - La monnaie et le développement.
Chapitre 15 - La nature et la fonction des banques.
Chapitre 16 - Le système bancaire du Canada.

B — COURS EN MACRO-ÉCONOMIE
Chapitre 1 - Introduction.
Chapitre 2 - Traité de l'économie contemporaine.
Chapitre 3 - Les comptes nationaux.
Chapitre 4 - La théorie de l'emploi.
Chapitre 5 - La politique de plein emploi.
Chapitre 6 - Les fluctuations économiques.
Chapitre 7 - L'économie régionale et la planification.
Chapitre 8 - La coopération.
Chapitre 9 - Les systèmes économiques.

NOTRE COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE LAÏQUE

vous invite, hommes et femmes célibataires sérieux, veufs et veuves, et anciens religieux, à servir le Seigneur dans votre genre de vie présente ou profession, par le moyen de vœux de religion privés. Pas de limite d'âge.

Pour plus d'information écrivez à:
L'ASSOCIATION DE MARIE IMMACULÉE
8804 Arlington Expressway
Jacksonville, Florida 32211

AVIS
AUX DÉTENTEURS DE CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI DU TRUST ROYAL.

Étant donné qu'il y a de fortes possibilités de retards ou de perturbations du service postal en raison des présentes négociations syndicales, tous les détenteurs de certificats de placement garanti du Trust Royal, dont les chèques d'intérêts sont payables à compter du 1^{er} octobre 1980 ou à une date ultérieure, sont priés de passer prendre leurs chèques d'intérêts à la succursale où leurs certificats leur ont été émis.

Ce message sera en vigueur jusqu'à avis contraire du Trust Royal.

Trust Royal

40,000 commis ont débrayé

Environ 40,000 commis à l'emploi du gouvernement fédéral, dont plus de 3,000 dans la région de Montréal, ont débrayé ce matin, peu après minuit, pour appuyer leurs revendications salariales. Tout indique toutefois que le public n'en subira pas les conséquences à moins que la grève ne se prolonge.

En effet, la stratégie mise au point par l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) qui représente les commis fédéraux, vise à épargner le plus possible les citoyens tout en exerçant le maximum de pression sur le gouvernement.

Le président de l'Alliance, M. Andy Stewart, a fait savoir que les autres syndiqués à l'emploi du gouvernement fédéral pourront franchir les lignes de piquetage. C'est ainsi que les postiers respectent cette consigne tant et aussi longtemps que le voudront les commis. Advenant que le conflit se prolonge sans que les grévistes n'aient réussi à ébranler le Conseil du trésor, le président de l'AFPC pourrait demander aux autres

syndicats, notamment au Syndicat des postiers de paralyser les services.

Par ailleurs, près de 7,000 commis à travers le pays occupent des postes jugés essentiels et la loi leur défend de participer à tout mouvement de grève. Il s'agit d'employés préposés aux programmes d'allocations familiales, de pensions à la vieillesse et aux anciens combattants ainsi qu'aux prestations d'assurance-chômage.

Dans une lettre ouverte à la veille de la grève, M. Andy Stewart, a souhaité bonne chance aux syndiqués en soulignant qu'ils n'avaient pas d'autre choix que celui de débrayer, compte tenu du refus du Conseil du trésor de poursuivre les négociations.

Les négociations ont été rompues vendredi soir, à la suite d'une ultime tentative pour éviter la grève, alors que le Conseil du trésor a refusé d'accorder une clause d'indexation au coût de la vie et de réduire la semaine de travail de 37.5 à 35 heures comme le réclamaient les commis.

Les membres de la CATCA perturbent la circulation aérienne au Canada

par Patricia Poirier



M. William Robertson, président de la Canadian Air Traffic Control Association (CATCA). (Photolaser CP)

La circulation aérienne au Canada a été considérablement perturbée toute la journée hier et même paralysée à certains endroits jusqu'à ce que la direction du syndicat des contrôleurs la CATCA (Canadian Air Traffic Control Association) ne leur demande de reprendre le travail.

Hier matin, la «maladie» a frappé tous les aiguilleurs du ciel qui ont refusé de se présenter au travail afin d'appuyer leurs collègues de l'aéroport de Toronto qui réclament de meilleures conditions de travail.

Tous les vols en partance ou à destination de Vancouver, Edmonton et Calgary ont été annulés. Environ 60% des vols prévus à Montréal ont aussi été annulés tandis que les autres ont été détournés vers des aéroports américains ou ont réussi à se poser mais avec de longs retards.

La plupart des activités ont repris vers 15 h dans l'Est et 16 h, dans l'Ouest et tout devait rentrer dans l'ordre en soirée. Cependant Transport Canada a décidé de prolonger jusqu'à 2 h ce matin, le couvre-feu à Montréal afin de permettre aux transporteurs aériens de rattraper le temps perdu. Normalement, il n'y a pas de vol à Dorval après 23 h.

Le trafic aérien sur l'Atlantique-Nord a aussi été perturbé puisque cet espace est contrôlé à partir de Gander, à Terre-Neuve, où les contrôleurs s'étaient aussi fait portés malades, dès 7 h hier. De plus un épais brouillard a retardé encore plus les vols transatlantiques qui ont pu arriver à bon port, puisque certains cadres ont pris la relève dans les tours de contrôle.

Lors d'une conférence de presse, hier après midi à Ottawa, le président de la CATCA, M. William Robertson, a

soutenu que son association comprenait les doléances des grévistes mais ne pouvait approuver leur geste.

«Les griefs des contrôleurs de Toronto sont légitimes mais ce sont des questions qui doivent être réglées dans le cadre des négociations collectives», a-t-il dit. La convention collective des employés des centres de contrôle aériens se termine le 31 décembre 1980 et la première réunion de négociation doit avoir lieu le 3 novembre prochain.

L'aéroport de Toronto est le plus occupé au Canada et ses contrôleurs estiment qu'ils devraient gagner des salaires supérieurs compte tenu qu'ils subissent plus de stress au travail. À la suite d'un débrayage-maladie le 1er septembre, le ministère des Transports a suspendu 36 employés de la tour de contrôle de Toronto et hier, la grève nationale se voulait un appui à leur cause.

M. Robertson a soutenu que les problèmes à l'aéroport de Toronto remontent à l'été 1977 lorsque le ministère des Transports avait promis d'améliorer les conditions de travail et la sécurité. «On attend toujours l'amélioration du système de radar à Toronto», a-t-il ajouté.

C'est ainsi que depuis une semaine, les contrôleurs torontois font la grève du zèle ce qui retarde considérablement les vols en partance et en provenance de cet aéroport. Vendredi, M. Robertson et les autres membres de l'exécutif de la CATCA se sont rendus dans la Ville-Reine pour rencontrer ces employés mécontents afin de les convaincre de ne pas débrayer. À l'issue de la réunion, le président de la CATCA a avoué qu'il était incapable de contrôler ses membres.

Le désaccord Ottawa-Québec laisse froids les spécialistes de la crise internationale

par Bertrand de la Grange

QUÉBEC — L'avenir des relations Est-Ouest, la coopération militaire entre l'Europe et les États-Unis, les raisons de l'intervention soviétique en Afghanistan, la crise irano-américaine, la guerre entre l'Irak et l'Irak, le recyclage des pétrodollars et la nouvelle spécialisation du travail nord-sud, tous ces problèmes fondamentaux ont été longuement abordés dans le cadre du XIIe Congrès des relations internationales qui avait lieu à Québec du 25 au 27 septembre.

Pour analyser froidement les différents aspects de la crise internationale, le Centre québécois de relations internationales de l'Université Laval avait fait appel à des spécialistes canadiens, américains et français qui ont réussi le tour de force de dédramatiser la tension actuelle à l'échelle mondiale et qui ont fait preuve d'un certain optimisme à propos de l'avenir des relations entre les pays riches et le tiers monde. Même le désaccord entre Ottawa et Québec sur le projet de création d'un «commonwealth francophone» n'a pas réussi à émouvoir les participants étrangers, qui n'en ont perçus sans doute pas le caractère dramatique.

Les organisateurs ne pouvaient sans doute pas prévoir que la petite guerre diplomatique entre Ottawa et Québec allait connaître des rebondissements quelques heures à peine avant que le ministre

des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, prononce le discours d'ouverture du congrès. Sans faire explicitement allusion au fait que le Québec venait de marquer des points en obtenant de se faire inviter par le Sénégal — malgré l'opposition d'Ottawa — aux travaux préparatoires en vue de la formation éventuelle d'un Commonwealth francophone, M. Morin a évoqué les «frictions parfois épiques avec un gouvernement central jaloux de maintenir entière sa prédominance acquise» dans les affaires internationales.

Par la voix du ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, qui participait à un déjeuner-causerie lors de la clôture du congrès, samedi, le gouvernement fédéral revenait sur le sujet en affirmant que M. Jean Tardif, conseiller à la Délégation générale du Québec à Paris, était à Dakar «à titre personnel» et qu'il ne représentait d'aucune manière le gouvernement québécois à la réunion des experts des pays francophones dans la capitale sénégalaise (l'ambassadeur du Sénégal à Ottawa a confirmé cette interprétation dimanche). Il a évoqué par ailleurs la possibilité d'inclure un représentant du Québec dans la délégation canadienne qui participera au commonwealth francophone, mais ce ne sera pas nécessairement un «statut particulier» comme c'est déjà le cas pour l'Agence de coopération culturelle et technique.

Les escarmouches entre les deux ministres, qui n'ont sans

doute pas voulu trop insister sur une affaire de politique intérieure, n'ont pas débordé sur les travaux du congrès, entièrement consacré aux grands problèmes de l'heure. La matière, il est vrai, est particulièrement abondante et le conflit irano-irakien tombait à point pour permettre aux intervenants de partir de situations concrètes pour analyser les rapports de force au niveau mondial.

Pour M. William Griffith, professeur de science politique au Massachusetts Institute of Technology (MIT), «tout indique que le Moyen-Orient deviendra le théâtre ou même la fusée» des antagonismes entre les deux blocs, sans que la détente en Europe en soit pour autant affectée. M. Jean-Marie Guéhenno, du Centre d'analyse et de prévision du ministère français des Affaires étrangères, estime pour sa part qu'il est encore possible d'éviter que cette région du monde ne devienne un enjeu entre les deux grandes puissances, à condition toutefois que celles-ci acceptent de s'entendre sur une «stratégie de co-responsabilité» en vue d'assurer collectivement la sécurité du Golfe.

Le spécialiste français croit que, malgré les apparences contraires, les chances d'une telle entente sont plus grandes que les risques d'un recours à la stratégie de la tension, qui consisterait à exploiter le soutien de certains États de la région contre d'autres. Parmi les raisons qui le rendent optimiste, M. Guéhenno souligne le fait que les affrontements au Moyen-Orient ne se dérou-

lent pas entre des pays favorables à l'Ouest et des États liés à Moscou, mais plutôt en fonction d'intérêts beaucoup plus complexes, comme le prouve le conflit entre l'Irak et l'Iran.

En effet, rappelle-t-il, il est intéressant de constater que l'Arabie saoudite, alliée de Washington, appuie l'Irak, plus ou moins pro-soviétique, tandis que la Syrie, très nettement pro-soviétique, soutient l'Iran, qui considère Washington et Moscou comme le «Grand Satan» et le «Satan du Nord».

Pour éviter les risques d'un affrontement entre les deux Grands, un professeur de la John Hopkins University, de Washington, M. John Duke Anthony, a suggéré que la défense de la région soit assurée par les puissances européennes qui ont conservé de bonnes relations avec la plupart des États du Moyen-Orient après les avoir conduits à l'indépendance. Par leur connaissance des cultures locales, les Britanniques et les Français pourraient éviter de commettre les mêmes erreurs que les États-Unis en Iran. De plus, l'intervention militaire d'un pays européen, répondant à l'appel d'un pays agressé, ne constituerait pas, pour l'Union soviétique, une menace aussi sérieuse que le débarquement de troupes américaines dans une région qui se trouve près de ses frontières. Enfin, comme l'avait rappelé un autre intervenant, la proximité géographique donne à Moscou un net avantage stratégique sur les États-Unis, puisqu'il faudrait seulement deux jours pour transporter sept divisions aéroportées en provenance d'Union soviétique, contre environ quatre fois plus de temps pour amener les mêmes forces du continent américain.

L'état des relations entre les États-Unis et ses alliés européens a fait l'objet d'une longue intervention de la part de M. Dominique Moisi, de l'Institut français de relations internationales. Pour celui-ci, «l'invasion soviétique en Afghanistan a agi comme un révélateur des divergences qui s'étaient déjà fait jour entre Européens et Américains aux plans économiques (les problèmes énergétiques et monétaires en particulier), militaire (les problèmes liés à la modernisation des forces nucléaires de théâtre en Europe) et politique (l'avenir de la détente et le conflit du Proche-Orient)».

«Pour les Européens, dit-il, les États-Unis sont tout à la fois ou successivement irres-

ponsables, par l'aventurisme ou la passivité incohérents dans la formulation ou la mise en place de leur politique extérieure. Plus encore, ils décident et agissent seuls, exigeant d'alliés qu'ils n'ont pas consultés un soutien aveugle. À l'inverse, pour les Américains, les Européens se montrent ingrats, égoïstes, cyniques et, eux aussi, irresponsables dans leur attachement vain à une détente et à un dialogue à tout prix avec l'URSS». Pour M. Moisi, il est normal qu'il y ait des divergences entre l'Europe et les États-Unis, puisque leurs intérêts sont souvent différents, mais «les Européens devraient tout à la fois avoir une notion plus claire de ce que les États-Unis doivent faire et donner un caractère constructif à leurs critiques». De même, «les Américains ne doivent pas tomber dans l'illusion que la force militaire — et elle seule — est la réponse à tout et peut dispenser d'une action diplomatique».

Le Canada, comme l'a souligné M. MacGuigan, pourrait avoir un rôle à jouer pour dissiper les nouveaux malentendus transatlantiques évoqués par M. Moisi. Selon le ministre des Affaires extérieures, «le Canada se retrouve au centre de cette dualité d'interprétation» de la situation internationale. «Il cherchera par son réseau de relations bilatérales, a-t-il ajouté, à rapprocher les positions de l'Ouest, de l'Est, du Nord et du Sud, et à servir de réseau de communication entre des interlocuteurs fort différents.» Tout un programme, dont le gouvernement fédéral espère commencer la réalisation lors du sommet des sept pays industrialisés, en juillet prochain à Ottawa.

La population du Québec demeure stationnaire

par Françoise Côté de la Presse Canadienne

Il n'y a pas un déficit des naissances par rapport aux décès au Québec, a affirmé samedi le démographe Jacques Henripin, de l'Université de Montréal, qui précise que la population au Québec tend actuellement à rester stationnaire. Pour assurer le renouvellement des générations, il faudra atteindre le chiffre crucial de 2,4 enfants par femme mariée.

Au cours d'un symposium tenu dans le cadre du 53e congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada (AMFLC) sur le thème de «la non-reproduction au Québec: vers quel taux de croissance le Québec se dirige-t-il?» M. Henripin a montré comment le Québec s'aligne présentement sur les autres sociétés occidentales, qui, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, vont se voir confrontées avec un phénomène généralisé de vieillissement de la population.

On ignore comment la société va s'ajuster à ce phénomène social. «Il va falloir trouver le moyen de s'ajuster à des fractions de personnes âgées aussi grandes et il va surtout falloir ajuster les milieux de travail pour qu'ils se prêtent à une activité économique plus souple. Par contre, M. Henripin n'est pas certain qu'il faille s'inquiéter d'avoir trop peu de travailleurs. Mais il est certain que l'augmentation de la fraction des personnes âgées représente un poids économique considérable en matière de retraite.

«On ne pourra pas s'en tirer sans une cotisation de l'ordre de 12 à 15% du revenu des gens qui travaillent pour assurer une retraite convenable à ceux déjà à la retraite et préparer celle des futurs retraités, dit M. Henripin qui ajoute: une société vieillissante peut amener une sclérose sociale un peu généralisée dans une société, avec un manque de sens du défi, du conservatisme, une absence de mobilité et de souplesse.»

C'est sur cette toile de fonds des données démographiques que s'est déroulé le débat sur les moyens d'amener les familles québécoises à vouloir avoir un troisième enfant, celui qui permettrait d'assurer le renouvellement des générations. Outre M. Henripin, les autres participants étaient deux avocats, Mme Louise Arel, vice-présidente du Parti Québécois, et Me Emile Colas, bien connu pour ses opinions sur le droit à la vie en opposition à l'avortement.

C'est le président du symposium, le Dr Paul Duchastel, omnipraticien et nouveau président de l'AMFLC, qui a posé la question après avoir précisé la règle d'éthique que le médecin quand Me Colas eut suggéré que celui-ci pourrait assumer un rôle de moraliste.

«Nous devons toujours aider le malade mais jamais lui imposer notre code de valeurs», a affirmé le Dr Duchastel, qui ajoute: «C'est là la base même du dialogue que le malade a avec son médecin. C'est la rencontre entre la conscience (du médecin) et la confiance (du patient). Le serment d'Hippocrate reconnaît pour le médecin le droit de refuser de poser certains gestes thérapeutiques à cause de ses convictions profondes, mais il ne lui donne pas le droit d'imposer ses convictions au malade.»

Me Colas a répliqué en disant que le serment d'Hippocrate dit également que le médecin doit donner la vie et non pas la mort, ce qui, selon lui, vient appuyer sa thèse que l'avortement est le meurtre d'un enfant dans le sein de sa mère. Il a fait un plaidoyer en faveur d'un retour aux valeurs traditionnelles et à l'amour, rendant hommage au courage des femmes québécoises des générations précédentes.

Me Louise Arel, qui est mère d'une fillette, a dit qu'il fallait cesser d'avoir une vision bucolique du passé et accepter les changements profonds intervenus au Québec. Elle a rappelé que la planification des naissances n'a pas précédé la natalité au Québec, mais l'a suivie. Elle ajoute que le désir d'avoir un enfant s'inscrit dans un vécu dont la science ne peut pas rendre compte.

Elle s'oppose à ce qu'on charge la femme québécoise de la responsabilité d'assurer le renouvellement des générations. Elle note que «par la loi de la nature, la femme porte un enfant pendant neuf mois, et par la volonté de l'homme, elle doit en assumer la responsabilité pendant 20 ans. Il ne faut pas faire reposer sur les femmes toute la responsabilité de la survie d'un peuple».

À la question précise: Comment favoriser le désir d'avoir un troisième enfant?, M. Henripin a dit qu'il est impossible de vérifier l'efficacité des mesures natalistes. Ainsi on a attribué à de telles mesures en France l'augmentation des naissances après la seconde guerre mondiale, mais on a également eu le même phénomène aux États-Unis, où il n'y a eu aucune mesure nataliste.

PROVINCIAL

Tirage du: **28-09-1980**

| Gros lots | | numéros gagnants | |
|--------------------|--|------------------|----------------|
| 1 000 000\$ | | 2038544 | 4766012 |

Les détenteurs de billets dont le numéro de sept chiffres se termine par:

| | | | |
|-------------------------|------------------------|----------------------|---------------------|
| 038544 | 38544 | 8544 | 544 |
| 766012 | 66012 | 6012 | 012 |
| gagnent 10 000\$ | gagnent 1 000\$ | gagnent 100\$ | gagnent 25\$ |

Les détenteurs de billets portant des numéros jumelés identifiés aux numéros jumelés suivants:

| | | | |
|---------------|--------------|---------------|--------------|
| A 2987 | B 565 | A 2987 | C 012 |
| OU | OU | OU | OU |
| A 2905 | B 471 | A 2905 | C 500 |
| OU | OU | OU | OU |
| A 4300 | B 030 | A 4300 | C 305 |

gagnent 100 000\$

| | |
|--------------|--|
| B 565 | C 012 ou C 500 ou C 305 |
| B 471 | |
| B 030 | |

gagnent 10 000\$

Les détenteurs de billets portant dans la case **A** l'un ou l'autre des numéros suivants:

| | | | |
|-------------|-------------|-------------|----------------------|
| 2987 | 2905 | 4300 | gagnent 100\$ |
|-------------|-------------|-------------|----------------------|

Les détenteurs de billets portant l'un ou l'autre des numéros suivants dans l'une ou l'autre des cases **B** ou **C**:

| | | | |
|------------|------------|------------|---------------------|
| 565 | 471 | 030 | gagnent 25\$ |
| 012 | 500 | 305 | |

Les billets gagnants de 25\$, 100\$ et 1 000\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

Deux nouveaux juges provinciaux

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, a nommé deux nouveaux juges.

Il s'agit de Me André Marceau, qui accède au banc à la Cour provinciale pour le district judiciaire de Québec, et de Me Gilles L. Ouellet, qui devient juge au Tribunal de la jeunesse pour le district judiciaire de Rouyn.

Me Marceau, admis au Barreau en 1954, a exercé sa profession en pratique privée générale depuis 25 ans.

Quant à Ouellet, admis au Barreau en 1968, il travaillait depuis six ans devant la Cour du Bien-être social et le Tribunal de la jeunesse.

Information!

Mieux vaut tard que bédaine.

PARTICIPATION

Les dépôts garantis

Un choix judicieux pour un rendement élevé

Les dépôts à court terme.
Un choix judicieux, quand on a de l'argent à placer pour moins d'un an.

Garantis pour toute la durée de votre placement, les taux d'intérêt varient suivant la durée de la période choisie, de 1 à 364 jours.

Dépôt initial minimum: 5 000 \$.

Les dépôts à intérêts payés à périodes fixes.
Un choix judicieux, quand on veut utiliser ses intérêts.

Vous choisissez vous-même la durée de votre certificat (1 à 5 ans) ainsi que la fréquence à laquelle vous voulez toucher vos intérêts: mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement.

Dépôt initial minimum: 1 000 \$.

Les dépôts à intérêts composés.
Un choix judicieux, quand on veut de l'intérêt sur les intérêts.

Si vous êtes prêt à immobiliser une certaine somme pour une période de cinq ans, sans toucher aux intérêts, c'est le placement idéal.

Chaque année, vos intérêts sont réinvestis au taux du certificat.

Dépôt initial minimum: 1 000 \$.

13%

• 5 ans
• Intérêts payés annuellement

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

MONTREAL
Complexe Desjardins
281-8840
De l'extérieur, sans frais
1 800 361-6840, poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
668-5223
De l'extérieur, sans frais
1 800 361-3803

Fiducie du Québec

Taux sujet à changement sans préavis

Sans gouvernement, l'Italie risque le marasme économique

ROME (d'après Reuter et AFP) — L'Italie est une nouvelle fois sans gouvernement après le renversement de celui de M. Francesco Cossiga samedi au Parlement par certains membres de la coalition tripartite — démocrates-chrétiens, républicains, socialistes — qui le soutenait jusqu'ici.

M. Cossiga avait dans un premier temps obtenu la confiance des députés par 329 voix contre 264, mais une heure après, son programme économique était rejeté dans un vote à bulletin secret à une voix près, 298 contre 297.

L'inévitable démission de M. Cossiga a été suivie d'un chorus de récriminations, notamment dans la Démocratie chrétienne, où les factions conservatrice et progressiste se sont mutuellement rejetées la responsabilité de la chute du gouvernement.

D'autre part, l'Italie a imposé hier soir d'importantes mesures de contrôle des changes, pour protéger la lire à la suite de la chute inattendue du gouvernement. Au même moment, la Banque d'Italie relevait son taux d'escompte de 15 à 16,5 pour cent, dans l'espoir de soutenir la devise italienne.

Un porte-parole du ministère du Trésor a déclaré que le contrôle des changes avait pour but d'endiguer la spéculation et de protéger les transactions internationales. «Le fait que le décret économique n'a pas été approuvé, et la crise ministérielle, pourraient provoquer des tensions sur les marchés des changes,» a-t-il dit.

Les mesures de contrôle limitent notamment le temps pendant lequel les exportateurs sont autorisés à détenir les paiements en devises étrangères avant de les convertir en liras.

La crise ouverte en Italie, après la démission du gouvernement de M. Francesco Cossiga, équivaut à un véritable «saut dans le vide» lourd de conséquences pour l'économie italienne, estiment les observateurs.

La crise ne pouvait pas tomber à un plus mauvais moment: déjà minée par un taux d'inflation solidement installé autour des 20%, par une baisse sensible de la production, et avec une balance des paiements «en rouge» au mois d'août malgré les devises apportées par le tourisme, l'éco-

nomie italienne va se trouver abandonnée à elle-même pendant plusieurs semaines.

Plus encore que la chute du gouvernement — dont personne ne pensait qu'il resterait très longtemps en place —, c'est le rejet du fameux «decretone» économique qui risque de plonger le pays dans le chaos, relèvent la plupart des commentateurs. Ainsi le fonds de soutien pour le «Mezzogiorno», celui pour les entreprises en difficultés (1.500 milliards de liras), les mesures d'exonération fiscale en faveur des entreprises (3.200 milliards de liras) pour relancer les exportations, sont autant de mesures «urgentes» réduites à néant.

Le prix de l'essence, le taux de calcul de la TVA, les taxes sur les alcools, qui avaient été modifiés par le décret, devraient pendant ce temps retourner à leurs anciens taux. Sauf si, comme il en était question hier matin, les partis politiques s'accordent pour adopter à la Chambre une sorte de plan minimum d'urgence en attendant la constitution d'un nouveau gouvernement.

Mais la crise fait surtout peser de lourdes menaces sur la

lire. Par deux fois déjà, à la mi-juin et en août dernier, les menées spéculatives contre la monnaie italienne avaient contraint la Banque d'Italie à intervenir massivement sur le marché des changes en «brûlant» quelque 2.500 milliards de liras. Or tout le plan économique, contenu dans le décret présenté par le gouvernement démissionnaire, visait justement à éviter une dévaluation, d'ailleurs réclamée par certains industriels, qui y voient un moyen de relancer leurs exportations.

Pour tous les commentateurs, le seul moyen de «redresser la barre» serait la constitution d'un gouvernement jouissant d'une autorité incontestée, ce qui paraît impossible dans le contexte politique actuel.

La marge de manoeuvre du président Pertini est en effet bien mince. D'un côté, le Parti communiste (34% des voix) et de l'autre la Démocratie - Chrétienne (38%), séparés par un mur d'incommunicabilité. Le Parti socialiste, qui participait au gouvernement avec la DC et le Parti républicain, oscille entre une aile modérée qui a opté pour la DC et une aile gauche qui penche pour le PCI.

Personne ne peut encore sérieusement prévoir ce que sera le prochain gouvernement. Parmi les hypothèses avancées, on parle d'un gouvernement Cossiga élargi aux sociaux-démocrates (3,8% des voix) et même aux libéraux (1,9%). D'autres évoquent un possible gouvernement démocrate-chrétien «transitoire» auquel le Parti communiste concéderait une opposition plus souple pour «sauvegarder l'intérêt national».

Mais le risque est surtout grand de voir les partis s'affronter en une bataille stérile destinée à empêcher tant le retour au «compromis historique» que la formation d'une majorité «auto-suffisante» rejetant les communistes dans l'opposition.

8.5 millions d'âmes à Pékin

PEKIN (Reuter) — La population de Pékin a atteint 8.626.050 habitants en 1979, selon le dernier recensement, dont l'agence Chine nouvelle publie samedi les résultats.

La population pékinoise a cru de 14,05 pour cent en un an. La moitié des habitants de la capitale est âgée de moins de trente ans.

Le taux de natalité a atteint 13,71 pour mille, contre 12,95 en 1978. Celui de la mortalité infantile s'élève à 10,08 contre 12,21.

Les travaillistes déchirés par des luttes intestines

BLACKPOOL (AFP) — Déchiré par les luttes entre factions rivales et incertain de son avenir, le Parti travailliste britannique tient à partir d'aujourd'hui à Blackpool son congrès annuel, dont l'issue sera déterminante pour sa crédibilité politique.

Dans le conflit fondamental qui oppose la gauche à la droite pour le contrôle du parti, le problème du maintien ou du départ de M. James Callaghan de son poste de leader du «Labour» se pose avec acuité. M. Callaghan, qui représente le centre-droit, se trouve déjà confronté à une série de candidats à sa succession, mais il n'a toujours pas dissipé les ambiguïtés qui entourent ses intentions. Agé de plus de 68 ans, il paraît, pour beaucoup de travaillistes, trop âgé pour mener le parti à la prochaine bataille électorale contre les conservateurs.

La gauche voudrait en outre que le prochain leader soit nommé par un «collège électoral», dont la structure lui serait favorable, et non plus par le groupe parlementaire du Labour. On prête à M. Callaghan l'intention de démissionner si cette réforme était adoptée, car elle ne man-



Le premier ministre d'Italie, M. Francesco Cossiga, est resté pensif à la Chambre des députés samedi, après le rejet du programme économique de son gouvernement. Il devait peu après annoncer la démission de son cabinet. (Photolaser AP)

Le syndicat indépendant menace de débrayer à nouveau en Pologne

VARSOVIE (Reuter) — Le syndicat indépendant de Gdansk a menacé hier de lancer un ordre de grève d'une heure pour vendredi prochain afin de protester contre le non-respect des accords salariaux.

Le débrayage serait en principe limité au nord du pays, mais un porte-parole du syndicat de Gdansk a précisé que les travailleurs des autres régions de Pologne pourraient être invités à se joindre au mouvement.

Le porte-parole a ajouté que le syndicat indépendant, baptisé «Solidarité» par ses créateurs, a convoqué ses délégués pour discuter aujourd'hui de la politique à suivre. «Solidarité» rassemble environ un quart des ouvriers polonais.

Le syndicat indépendant, le gouvernement n'a même pas rempli la moitié des engagements salariaux qu'il avait pris à la fin du mois d'août. M. Lech Walesa, chef du nouveau syndicat, avait menacé récemment d'organiser une grève générale si le gouvernement ne tenait pas ses promesses.

Ces nouveaux développements interviennent alors que les dirigeants du Parti ouvrier unifié polonais (P.O.U.P.) s'apprent à se rencontrer pour résoudre les conflits internes du parti et définir sa politique.

La réunion du Comité central du P.O.U.P. était en principe prévue pour vendredi dernier, mais avait été différée en raison de dissensions au sein du parti.

Les syndicats officiels

semblent également se trouver dans un certain désarroi. En outre, des informations de l'agence officielle P.A.P. laissent entendre que les dirigeants des nouveaux syndicats et ceux de l'État ont eu samedi de vifs échanges de vues.

L'activité est encore interrompue dans certaines entreprises de Pologne sur des

questions de salaires, de conditions de travail et de représentation syndicale.

Il semble qu'un certain nombre de gouvernements communistes aient lancé au cours du week-end une offensive pour réduire dans leur pays les retombées des grèves polonaises.

Ainsi tant M. Janos Kadar,

secrétaire général du Parti communiste hongrois, que M. Nicolae Ceausescu, président de la République roumaine, ont souligné samedi la nécessité de prêter une plus grande attention à l'opinion publique. En revanche, les autorités tchécoslovaques ont vivement attaqué les dissidents liés aux grévistes polonais.

La Côte-d'Ivoire s'engage sur la voie de la démocratie

ABIDJAN (Reuter) — La Côte-d'Ivoire engage aujourd'hui, avec l'ouverture du 7e congrès de son Parti démocratique, un processus qui doit la conduire, d'ici la fin de l'année, à la «démocratie vraie», selon les propres termes du président Félix Houphouët-Boigny.

Le chef de l'État ivoirien, qui célèbre le mois prochain ses 75 ans, estime que les vingt ans d'indépendance de son État, donnent au sept millions d'Ivoiriens la maturité nécessaire à l'exercice de la démocratie.

D'ici la fin de l'année, les Ivoiriens se rendront aux urnes deux fois: pour élire le cent quarante-sept députés de la nouvelle Assemblée nationale, qu'ils se sont librement choisis parmi plusieurs candidats par circonscription, tous néanmoins membres du PDCI-RDA, et pour élire leur

président. Dans les milieux politiques ivoiriens, on s'attend à ce que le congrès, dans cette période de profonds changements, réaffirme la suprématie du parti en tant qu'organe suprême de décision et d'orientation.

Ceci étant, on s'attend dans les mêmes milieux, à voir naître à l'issue du congrès, un bureau politique restreint fort d'une demi-douzaine de personnalités, qui auront la charge d'orienter la politique du pays et de préparer l'avenir.

Car ce 7e congrès, reconnaît-on dans les milieux politiques, est celui de l'avenir politique de la Côte-d'Ivoire, d'une succession que l'on prépare dans la stabilité.

Stabilité est le mot clé dans un pays qui ne compte pas moins de soixante-trois ethnies, parfois rivales pour qui l'obédience, traditionnellement, allait plus souvent au clan qu'à la nation.

Depuis l'indépendance, en 1960, le chef de l'État ivoirien, lui-même chef traditionnel des Baoulé, l'ethnie dominante du pays, a estimé que le ciment de l'unité nationale serait la prospérité du pays, donnant naissance à une bourgeoisie d'affaires dont l'avenir ne pourrait être dissocié de celui de la nation, déclare-t-on dans ces milieux.

La croissance pratiquement inégale en Afrique qu'a connue la Côte-d'Ivoire depuis l'indépendance a effectivement donné naissance à une telle société, qui ignore aujourd'hui dans une large mesure les rivalités ethniques, souligne-t-on.

Avec la récession mondiale qui a durement touché l'économie ivoirienne et le revenu qu'elle tire des ventes du cacao et du café, les deux grands produits d'exportation, on s'attend à ce que le président Houphouët-Boigny consacre la majeure partie de son intervention devant le congrès, demain, à la nécessité de renforcer l'agriculture, secteur où vivent encore près de soixante-dix pour cent des Ivoiriens.

De source gouvernementale, on indique que le président s'élèvera avec force contre les spéculations boursières sur les denrées, qui ont conduit cette année à une perte de revenu pour la Côte-d'Ivoire d'environ un demi-milliard de dollars sur les seules ventes de café et de cacao. Mais le marasme, tout rela-

tif d'ailleurs, de l'économie ivoirienne, est déjà sur le point de disparaître avec les premiers barils de pétrole ivoiriens. De source bien informée, on déclare que la Côte-d'Ivoire devrait produire de huit à dix millions de tonnes de pétrole d'ici cinq ans.

Sur le plan politique, on déclare dans les milieux informés que le président ivoirien entend supprimer le secrétariat général du parti, poste tenu jusqu'ici par M. Philippe Yacé, également président de l'Assemblée nationale et à ce titre, selon la constitution, successeur du président en cas de vacance du pouvoir.

D'après la constitution, le président de l'Assemblée nationale poursuit jusqu'au bout le mandat présidentiel (cinq ans) lorsque le président élu n'est plus en mesure de l'exercer.

De même source on indique que le congrès confirmera le retrait politique de M. Yacé. Le secrétariat général sera remplacé par un bureau politique «fort» composé d'un nombre restreint de personnalités de premier plan.

On semble douter, dans les circonstances, que M. Yacé se représente aux prochaines élections qui conduiront à un renouvellement très net — à soixante-dix pour cent selon certains observateurs — de la classe politique ivoirienne.

La guerre du Golfe prend le Pentagone au dépourvu

WASHINGTON (AFP) — La guerre entre l'Irak et l'Iran a fait apparaître la faiblesse des services de renseignements américains dans la région du Golfe, estime-t-on dans les milieux spécialisés à Washington.

Lorsque les premiers combats ont éclaté, il y a une semaine, entre les forces irakiennes et iraniennes, les experts militaires à Washington ont donné l'impression d'être

pris au dépourvu. «Nos sources de renseignements ne sont plus ce qu'elles étaient du temps du chah d'Iran», admettait un haut fonctionnaire du Pentagone.

Dans certains cas, les milieux officiels américains ont été informés par la presse du déroulement de combats et de raids aériens plusieurs heures avant d'en recevoir confirmation par leurs propres sources. Les estimations sur l'état

des forces iraniennes se sont également révélées partiellement fausses. Généralement considérée comme décimée par les désertions et les purges, et affaiblie par l'embargo américain sur les pièces détachées, l'armée irakienne a réservé des surprises.

Les experts américains ne s'attendaient pas à ce que les avions iraniens soient en mesure de bombarder des objectifs lointains en territoire irakien. Or il semble que la moitié des 190 chasseurs bombardiers F-4 et 150 F-5 iraniens soient encore opérationnels.

La faiblesse du réseau de sources de renseignements dont disposent les États-Unis dans la région du conflit, explique en partie la discrétion dont on fait preuve à Washington sur l'évolution possible de la guerre entre l'Irak et l'Iran.

Le gouvernement américain ne semble pas disposer de suffisamment de renseignements sur les capacités logistiques des deux armées en présence et l'état du moral des troupes pour se risquer à faire des pronostics.

En raison de difficultés linguistiques et culturelles, la formation et le déploiement d'agents secrets dans la région du Golfe prend des années.

«Nous sommes mal représentés dans les bazars, dans les universités, dans les rues, partout où la vie d'une nation se manifeste», estime un haut fonctionnaire américain.

Certains experts avaient déjà laissé entendre que cette pénurie d'agents américains dans la région du Golfe était probablement l'une des causes de l'échec de l'opération militaire en Iran, montée par le Pentagone en avril dernier pour libérer les otages américains de Téhéran.

En dépit de deux ans de remous en Iran, région pourtant vitale pour l'approvisionnement en pétrole du monde occidental, les efforts des services secrets américains restent axés sur l'Union soviétique et la Chine.

La plupart des stations de surveillance électronique dont les États-Unis disposent au Proche-Orient sont orientées vers l'URSS, comme celles de Pirinlik et Sinop, en Turquie. Il en est de même des satellites-espions de la CIA. La région du Golfe n'était pas jusqu'à présent considérée comme prioritaire.

Les États-Unis ont bien sûr les moyens de réorienter un satellite pour l'affecter à la région du Golfe. Pour cela, un changement d'orbite est parfois nécessaire. Une telle manoeuvre présente toutefois l'inconvénient de réduire la durée de vie du satellite.

Dans les milieux spécialisés, on estime que la réduction du budget, tenu secret, des services de renseignements américains a contribué à la faiblesse du réseau d'agents secrets dans la région du Golfe.

Regain de tension entre le Chili et l'Argentine

PARIS (AFP) — La tension entre le Chili et l'Argentine, provoquée par le problème de la souveraineté sur les îles du canal de Beagle, a brusquement augmenté ces derniers jours, notent les observateurs.

Depuis le début du mois de septembre, plusieurs incidents se sont en effet produits entre les deux pays. Le 7, notamment, deux unités de la marine chilienne ont donné l'ordre aux occupants d'une plate-forme de recherches pétrolières de la compagnie Shell située dans les eaux territoriales argentines, à l'entrée du détroit de Magellan, de quitter les lieux.

Cet incident s'était terminé par un échange de notes diplomatiques entre les deux gouvernements. Mais la marine argentine avait été mise en état d'alerte et Buenos-Aires avait parlé d'une «provocation» de Santiago du Chili.

D'autre part, la presse de Santiago de samedi a rapporté l'arraisonnement d'un navire de pêche chilien par une unité argentine près des îles Malvinas, revendiquées par l'Argentine mais que les Chiliens considèrent, rappelle l'agence de presse officielle Orbe, sous la souveraineté britannique.

Pour le journal La Tercera, cet acte est à la limite de la «piraterie». Il ne coïncide pas, ajoute-t-il, avec le fait que les deux pays étaient tombés d'accord pour éviter tout incident risquant de mettre en danger la mission de médiation du pape Jean-Paul II, commencée en janvier 1979 sur la question du canal de Beagle.

Pour sa part, le quotidien gouvernemental La Nacion a reproduit un communiqué publié à l'occasion de l'arrestation à Rio Gallegos, en Argentine, de deux fonctionnaires chiliens surpris, selon la version de Buenos Aires, en train de photographier des installations militaires.

Cette recrudescence des incidents se produit au moment où on laisse entendre de bonne source, aussi bien à Buenos-Aires qu'à Santiago, que la mission du souverain pontife sur le canal de Beagle arrive à un tournant. Le médiateur papal, le cardinal Antonio Samore, a annoncé qu'il rencontrerait aujourd'hui à Rome les représentants des deux pays, ce qui, pour les milieux diplomatiques, est un indice montrant qu'un fait nouveau se produira en octobre pour la résolution de ce différend.

Selon d'autres informations en provenance du Vatican et reçues à Buenos-Aires, la convocation du cardinal Samore signifierait au contraire que les négociations se heurtent à de «grandes difficultés» dans le processus de médiation.

Violence en Turquie

ANKARA (AFP) — Deux personnes ont été tuées et cinq autres ont été blessées samedi, lors d'explosions de bombes déposées en différents endroits de la ville de Malatya, à 680 km au sud-est d'Ankara, a annoncé hier soir la radio turque, citant une source militaire.

Un communiqué du commandement de l'état de siège dans la région a précisé que les deux personnes tuées au cours de ces attentats commis par des «ennemis du peuple» sont des ouvriers de la voirie de Malatya. Les forces de sécurité, ajoute le communiqué, ont arrêté un militant de l'organisation «DEV-SOL» (gauche révolutionnaire), qui a été grièvement blessé par l'explosion d'une bombe dans sa maison.

À la suite de ces incidents, le couvre-feu a été imposé à Malatya, où les perquisitions, qui se poursuivent, ont permis l'arrestation d'un suspect et la saisie de sept revolvers, de cinq chargeurs et de munitions.

Par ailleurs, 257 arrestations ont été opérées depuis le 12 septembre dans la région d'Esiksehir-Afyon-Kutahya (Anatolie centrale), annonce le commandement de l'état de siège. 77 personnes ont été relâchées après interrogatoire, les autres sont accusées de participation à des actes de terrorisme, port d'armes prohibées et de désobéissance aux ordres des autorités militaires.

le matin j'écoute

BONJOUR QUÉBEC

avec **PIERRE PASCAU**
l'actualité quotidienne dite et commentée...
du lundi au vendredi de 4h 15 à 6h00

LES PROUESSES DU MATIN

avec **JACQUES PROULX**
avant toute chose
du lundi au vendredi de 6h00 à 9h15

CKAC 73 en premier!

Q L'eau potable c'est important

DE L'AIR PUR À VOLONTÉ

Pour combattre la pollution de l'air à l'intérieur, purificateurs d'air électroniques Elcar avec générateur d'ions négatifs. Pour usage résidentiel et commercial.

Pour informations: **Swissca Incorporée 866-9237**

La bande des quatre est accusée d'avoir cherché à assassiner Mao

PEKIN (AFP) — Le procès de la veuve de Mao Tsé-toung, Jiang Qing, dont la phase préparatoire ultime s'est engagée samedi à Pékin, constituera une nouvelle étape de la démaïson du régime chinois, estiment les observateurs.

Mais la forme qu'il paraît devoir adopter, et notamment la grave accusation de tentative d'assassinat sur la personne de Mao lui-même, pourrait remettre en cause l'assurance donnée par le président Hua Guofeng que Jiang Qing et ses coaccusés ne seraient pas condamnés à mort.

Ce procès devait originellement être intenté contre les seuls membres de la « bande

des quatre » : la veuve de Mao, Mm. Wang Hougwen, Zhang Chunqiao et Yao Wenyuan, arrêtés en même temps que Jiang Qing le 7 octobre 1976, au lendemain de la mort de Mao.

Désormais, selon les déclarations, samedi, du président du Parquet populaire suprême chinois, M. Huang Huoqing, six autres hautes personnalités déchues doivent rejoindre Jiang Qing sur le même banc des accusés, formant « les cliques contre-révolutionnaires de Lin Biao et de Jiang Qing ».

Le maréchal Lin, dauphin désigné de Mao durant les premières années de la révolution

culturelle, ministre de la Défense et vice-président du Parti communiste, est mort, selon la version officielle, dans l'accident d'un avion Trident. L'appareil s'est écrasé le 13 septembre 1971 en Mongolie extérieure, alors que le maréchal Lin s'enfuyait vers l'URSS après qu'une tentative de complot, qu'il aurait fomenté afin de tuer Mao Tsé-toung, eut été découverte.

Les six coaccusés supplémentaires devant comparaître avec Jiang Qing sont les survivants de la grande purge opérée à l'occasion de l'élimination du maréchal Lin, dont l'ancien secrétaire de Mao, Chen Boda.

Il s'agit donc d'un élément

nouveau dans les accusations pesant contre la veuve de Mao par rapport à l'année dernière, mais aucun détail n'est pour l'instant connu de cette participation plus ou moins directe de Jiang Qing au « complot de Lin Biao », un épisode sur lequel, par ailleurs, toute la lumière est loin d'avoir été faite.

Plusieurs condamnations à mort ont déjà été prononcées en Chine pour tentative de meurtre, relèvent les observateurs.

Par ailleurs, les déclarations du procureur suprême de Chine traduisent une tactique nouvelle du régime contre « cliques contre-

révolutionnaires ». L'établissement d'un lien entre Lin Biao et la bande des quatre est depuis l'été 1978 un des chevaux de bataille de l'équipe de dirigeants, menée par M. Deng Xiaoping, dans leur méthodique démaïson du régime.

Mais en juillet dernier encore, un des plus proches collaborateurs de M. Deng, le secrétaire général du Parti communiste, M. Hu Yaobang, annonçait que les membres de la « clique Lin Biao » seraient jugés par un tribunal militaire distinct du tribunal civil de la bande des quatre. Le président du Parquet suprême, pour sa part, réclamé samedi l'établissement d'une cour spéciale, au vu de la « gravité de l'affaire ».

Ces changements de tactique s'expliquent sans doute par des résistances au sein du régime à la démaïson dont la presse officielle fait régulièrement état à l'heure actuelle, estiment les observateurs. Il semble que ce soit la révolution culturelle entière qui sera mise en cause lors de ce procès et dans une certaine mesure Mao lui-même, en dépit des précautions prises pour préserver une partie de son image.

Aucune date n'a encore été annoncée pour l'ouverture du procès des dix anciens dirigeants, le premier grand procès politique de personnalités limogées. On relève cependant que M. Huang a laissé entendre qu'il était imminent et précisé que la justice possède « d'amples preuves » de la culpabilité des accusés.

Soucieux de ne pas renouer avec les condamnations politiques prononcées durant la révolution culturelle, le régime entend limiter ce procès aux crimes « directs et principaux » des accusés. Le chef du Parquet populaire a ainsi souligné que les poursuites ne porteraient pas sur les « erreurs de ligne politique » commises par Jiang Qing et ses coaccusés. Mais l'un des quatre chefs d'accusation est explicitement politique, puisqu'il porte sur « l'usurpation » du pouvoir par les accusés.

Enfin, on note la disparition d'une autre grave accusation lancée contre Jiang Qing et la bande des quatre au moment de leur arrestation, celle d'avoir voulu assassiner M. Hua Guofeng, alors premier ministre et maître d'oeuvre de l'arrestation des « quatre ».

La Banque mondiale et le FMI sous la ligne de tir de l'OPEP

WASHINGTON (AFP) — L'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, du 30 septembre au 3 octobre à Washington, va revêtir une importance particulière du fait de ses enjeux économiques et de ses aspects politiques.

Techniquement, les ministres des Finances de 141 pays représentant 90 pour cent du commerce mondial vont avoir à déterminer les grandes orientations à prendre en vue d'une aide accrue de ces deux institutions internationales — et de financement — aux pays en voie de développement.

Ceux-ci ont en effet été, pour la plupart, gravement touchés par les fortes hausses du prix du pétrole et, d'une manière plus générale, par la crise de l'énergie. Certains d'entre eux connaîtront même cette année une croissance négative.

Les débats seront toutefois influencés par des considérations politiques et, en fait, par ce qui paraît être une contestation, par les pays de l'OPEP et certains pays du tiers monde, de la prééminence des États-Unis, voire même de celle de l'ensemble des pays industrialisés, au sein du Fonds monétaire et de la Banque mondiale.

Cette contestation s'est manifestée, avant même l'assemblée, notamment à propos de la demande de l'OLP d'assister à ses travaux en tant qu'observateur.

Cette demande a été rejetée sur l'insistance des États-Unis, avec comme résultat pour le moins bâtard qu'un observateur n'a été invité cette année à assister à l'assemblée. « L'affaire de l'OLP » pourrait cependant rebondir lors des débats et, à tout le moins, entraver ultérieurement les activités du Fonds et de la Banque mondiale.

Lors d'une réunion récente, les ministres des Affaires étrangères des pays islamiques ont en effet décidé de suspendre leur important concours financier au Fonds et à la Banque tant que ces deux institutions ne reconnaîtront pas le statut d'observateur à l'OLP.

Cette contestation s'est également manifestée de la part d'un certain nombre de pays du tiers monde lors de la récente session spéciale de l'ONU en vue de relancer le dialogue Nord-Sud, session qui a abouti pratiquement à une impasse.

L'assemblée sera également marquée par une certaine inconnue: l'attitude qu'adoptera la Chine communiste, qui siègera cette année pour la première fois à l'assemblée annuelle du Fonds et de la Banque.

Avec l'admission de la Chine au Fonds et à la Banque

en avril dernier, rappelle-t-on, tous les grands pays — à l'exception de l'Union soviétique — sont désormais membres de ces deux institutions internationales, dont les fonctions sont les suivantes: pour le Fonds, veiller au bon fonctionnement du système international et, à ce titre, accorder, sous certaines conditions, des prêts aux pays membres en difficulté — pour la Banque, accorder des prêts à long terme pour le développement économique.

Dans les milieux proches des directions du Fonds et de la Banque, on exprime ce week-end l'espoir qu'une sourdine pourrait être mise, lors des débats de l'assemblée, aux préoccupations politiques et ce, en raison de l'importance des enjeux économiques découlant d'une situation économique mondiale pour le moins « sombre ».

Il s'agit en fait, déclare-t-on, de faire face au problème posé par « le second choc pétrolier », qui a toutes les chances d'être encore aggravé par le conflit armé entre l'Irak et l'Iran.

À la différence du premier choc de 1974/75, les conséquences du doublement des prix du pétrole depuis le début 1979 ne se résorberont pas de sitôt, notent en effet les rapports annuels du Fonds et de la Banque.

Les excédents des pays pétroliers vont atteindre cette année le niveau record de 115 milliards de dollars, et sans doute près de 100 milliards de dollars l'an prochain, alors qu'ils n'avaient été que de 5 milliards en 1978.

À l'opposé, le déficit des balances des paiements des pays industrialisés atteindra 50 milliards de dollars cette année, contre un déficit de 10 milliards en 1979 et un excédent de 33 milliards en 1978.

Le déficit des pays en voie de développement non-exportateurs de pétrole, souvent déjà fort endettés, se chiffrera, de son côté, à 70 milliards, contre 53 en 1979 et 36 milliards en 1978.

Si les pays industrialisés peuvent faire face pour le moment à l'aggravation de leur déficit grâce à leurs réserves, leur crédit et leurs capacités de production, il n'en va pas de même pour les pays en voie de développement.

Le « recyclage » en leur direction des excédents des pays pétroliers, par le biais des banques, est freiné notamment par leur endettement. En outre, le monde ne pourra continuer indéfiniment à combler leur déficit par des prêts ou une aide financière.

Il faut donc les aider davantage à surmonter leurs difficultés actuelles et à procéder aux ajustements structurels nécessaires au rétablissement d'un certain équilibre, sinon, dit-on au Fonds et à la Banque, la machine économique mondiale risquerait de se bloquer.

Dans cette optique, les présidents du F.M.I. et de la Banque mondiale, M. Jacques de La Rosière et M. Robert McNamara, recommanderont à l'assemblée annuelle un renforcement des programmes actuels de ces deux institutions en faveur des pays en voie de développement.

Ces deux institutions disposent pour le moment de fonds suffisants pour répondre aux besoins croissants du tiers monde. À l'avenir cependant, elles devront trouver des fonds supplémentaires soit en s'adressant à l'ensemble de leurs membres, soit en recherchant un concours accru des pays pétroliers, soit encore en s'adressant davantage au marché des capitaux.

Les attentats antisémites sèment le désarroi à Paris

PARIS (AFP) — Deux militants d'extrême droite, dirigeants des « Faisceaux nationaux européens » (FNE), interpellés vendredi après les quatre attentats antisémites commis à Paris dans la matinée, ont été remis en liberté, hier soir, après le délai légal de garde à vue de 48 heures.

Cette décision a été prise par le procureur de la république, aucune charge n'ayant pu être retenue contre MM. Marc Fredriksen et Miguel Gaignet. Les quatre autres militants d'extrême droite interpellés vendredi avaient été relâchés auparavant.

Les coups de feu tirés dans la nuit de samedi à dimanche contre la synagogue du 15^e arrondissement ont eux aussi été revendiqués à l'AFP par un correspondant anonyme se réclamant des FNE. Si les policiers sont convaincus que les cinq attentats sont l'oeuvre de mêmes hommes, ils estiment que les FNE ne sont pas en fait impliqués.

Les attentats continuent cependant de susciter de très vives réactions de protestation. Le grand rabbin Jacob Kaplan et le grand rabbin de Paris, Alain Goldman, ont demandé « instamment » aux pouvoirs publics d'agir rapidement pour mettre les organisations antisémites hors d'état de nuire ».

Le ministre de l'Intérieur, M. Christian Bonnet, a estimé que ces actes de terrorisme

son l'oeuvre « d'un petit groupe » et qu'en conséquence « il ne faut pas donner à l'affaire plus d'ampleur qu'elle ne mérite ».

Enfin, cette vague d'attentats antisémites relance la polémique quant à l'infiltration de la police par des éléments d'extrême droite.

Samedi, plusieurs responsables des syndicats de policiers ont relevé que c'est seulement après la publication d'une déclaration du procureur de la République que la police s'est rendue au siège de la FNE pour y perquisitionner et y procéder à des interpellations.

Raid sur le Pakistan

ISLAMABAD (Reuter) — Six hélicoptères de combat afghans ont tiré à la roquette sur un poste-frontière pakistanaise hier dans le district de Mohmand, dans le nord du pays, sans faire de dégâts ni de victimes, a annoncé le ministère pakistanaise de la Défense.

Les effectifs paramilitaires du poste-frontière ont « ouvert le feu sur les hélicoptères des assaillants » et les ont forcés à battre en retraite. Les roquettes ont été tirées d'une distance de deux kilomètres et sont tombées dans les parages du poste, précise le ministère dans un communiqué.

Le chargé d'affaires de l'ambassade d'Afghanistan à Islamabad a été convoqué au ministère des Affaires étrangères, qui a protesté contre cette deuxième « attaque non provoquée » en territoire pakistanaise par les hélicoptères afghans.

Vendredi, le ministère pakistanaise de la Défense avait annoncé que six hélicoptères de combat afghans avaient attaqué un poste-frontière dans le district de Bajaur, dans la province du Nord-Ouest, faisant deux morts et un blessé parmi les forces paramilitaires pakistanaises. L'un des hélicoptères a été touché par les Pakistanaïses et s'est écrasé en territoire afghan, avait précisé le ministère.

Élections au Cambodge

BANGKOK (Reuter) — L'administration pro-vietnamienne de M. Heng Samrin au Cambodge a annoncé hier que des élections législatives au scrutin universel et secret auront lieu au début de l'an prochain, selon l'agence de presse du Kampuchéa (SPK), reçue à Bangkok.

L'agence précise que la décision a été prise par le Conseil révolutionnaire du peuple, formation au pouvoir à Phnom Penh. Les candidats présentes seront ceux du Front d'union nationale pour le salut du Kampuchéa (FU SK) et des diverses organisations populaires, ajoute l'agence.

Ces élections, poursuit-elle, marqueront l'apogée de la révolution et démontreront la force politique de la classe ouvrière cambodgienne contre les impérialistes et les expansionnistes — dans le langage de l'agence, les États-Unis, la Chine et les contre-révolutionnaires.

Ce sera la première consultation organisée par l'administration de M. Heng Samrin depuis que celle-ci, soutenue par l'armée vietnamienne, a renversé le gouvernement khmer rouge de M. Pol Pot le 7 janvier 1979.

ASSOCIATION DES CONSEILS EN FRANCISATION DU QUÉBEC



Camille Laurin
Ministre d'État au développement culturel

L'Honorable Camille Laurin sera le conférencier invité au déjeuner-causerie organisé par l'A.C.F.Q. le mardi 30 septembre 1980 à 12h, à l'hôtel Régence Hyatt, salle Régence C.

Prix du billet: 25\$

Réervations:
(514) 842-5431 poste 284
Avant 12h
le 29 septembre 1980

PATRIARCHE

La Cuvée Jean-Baptiste... ça fait partie du patrimoine!

SAISON DES LIQUORS HALLFORDIANE
FRANCISATION DES LIQUORS HALLFORDIANE

TELEX
\$20/mois
veuillez contacter
POSTEX INTERNATIONAL
C.P. 4026
MTL, P.Q. H3Z 2X3
tél.: (514) 931-3822

La division entrave les pays non alignés

NEW DELHI (AFP) — Les premiers ministres d'Inde et de Yougoslavie ont reconnu tacitement que le mouvement des non-alignés était trop divisé pour jouer un rôle dans les grandes crises internationales actuelles, estiment les observateurs à l'issue de la visite de moins de 48 heures à New-Delhi de M. Veselin Djuranovic, chef du gouvernement yougoslave.

M. Djuranovic, qui a avancé de sept heures son départ, a eu avec Mme Indira Gandhi deux entretiens vendredi et un troisième samedi soir, qui ont duré au total trois heures, dont un tête-à-tête d'une demi-heure.

Mme Gandhi a passé la journée de samedi à Calcutta où, interrogée sur le rôle des non-alignés face au conflit irano-irakien, elle a répondu clairement: « Je ne vois pas vraiment ce qu'ils peuvent faire ».

Dans leurs discours prononcés vendredi soir au banquet offert en l'honneur de M. Djuranovic, les deux premiers ministres s'en sont tenus à des généralités, qui ont été reprises dans le communiqué conjoint final, publié dans la nuit de samedi à dimanche.

Mme Gandhi a affirmé dans son toast que « la lutte pour un ordre économique mondial plus équitable est le grand défi qu'ont à affronter les non-alignés dans les années 80 ». Quant aux crises aiguës d'au-

jourd'hui, elle avait estimé que les non-alignés devaient poursuivre « leurs habituels efforts constructifs ».

M. Djuranovic a, de son côté, souligné que l'Inde et la Yougoslavie « ont un rôle important à jouer pour resserrer le mouvement des non-alignés » et rendu hommage à la mémoire de Nehru et de Tito.

Les deux chefs de gouvernement se sont bornés à reconnaître à l'issue de leur entretien de vendredi qu'il fallait « résister aux pressions négatives qui affaiblissent le mouvement des non-alignés ».

Ils assurent dans leur communiqué final qu'ils « feront tous leurs efforts » pour assurer le succès de la conférence des ministres des Affaires étrangères des pays non alignés, prévue à New-Delhi pour 1981. Mme Gandhi avait affirmé vendredi soir à cet égard: « Nous sommes capables de résoudre nos différents, qui peuvent paraître aujourd'hui insurmontables ».

Le communiqué final ne cite nommément ni le conflit irano-irakien, ni le Cambodge ni l'Afghanistan, mais se borne à s'inquiéter des « nouvelles crises survenues au Moyen-Orient et dans le sud-Est asiatique ».

Au contraire de la Yougoslavie, l'Inde n'a pas condamné ouvertement l'intervention soviétique en Afghanistan, et a, d'autre part, reconnu le gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh, rappellent les observateurs.

France: les communistes torpillent les socialistes

PARIS (AFP) — Les partis français de gauche ont enregistré une progression plus faible que prévue lors des élections sénatoriales d'hier, de nombreux candidats communistes ne s'étant pas désistés en faveur des socialistes mieux placés après le premier tour, ont fait indirectement, selon tous les observateurs, le jeu de la majorité.

Cette décision des candidats communistes est interprétée par les commentateurs comme un « coup de semonce » du P.C.F. à l'égard des socialistes, avant l'élection présidentielle de l'année prochaine.

Les partis soutenant le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, gardent une confortable majorité au Sénat. Le scrutin d'hier (100 sièges à pourvoir) n'a renouvelé que le tiers des sénateurs, élus pour neuf ans par quelque 42,000 « grands élec-

teurs », maires et conseillers généraux des divers départements français.

Dans de nombreux départements, les candidats communistes, en ne se désistant pas devant les socialistes mieux placés après le premier tour, ont fait indirectement, selon tous les observateurs, le jeu de la majorité.

M. Pierre Juquin, un des responsables du P.C.F., a accusé hier soir les socialistes de « magouillages avec la droite » et parlé de « tripatouillages et de tractations occultes ». Il a rejeté la responsabilité des désistements non automatiques sur les socialistes, qui n'avaient pas accepté de liste unique de la gauche dès le premier tour. Des responsables socialistes ont pour leur part parlé de la « politique de la terre brûlée » des communistes.

Les dirigeants des formations de la majorité se sont félicités de la discorde des partis de gauche. Les gaullistes ont souligné leur progression (6 sièges de plus). Des cinq membres du gouvernement qui se présentaient, seul M. Marcel Cavaillat, secrétaire d'Etat au logement, a été battu.

Parmi les personnalités élues, on remarque les noms de MM. Yvon Bourges, ministre de la Défense, Robert Galley, ministre de la Coopération, Edgar Fauré, député, ancien chef du gouvernement et ancien président de l'Assemblée nationale, Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès des collectivités locales (villes, villages, cantons et départements) et du socialiste Gilbert Baumet (qui devient à 36 ans le benjamin du Sénat).

Bekunis®

Un laxatif de source naturelle, efficace

Bekunis, le laxatif le plus vendu en Europe depuis 50 ans, est maintenant disponible au Québec.

Bekunis est fait entièrement d'extraits naturels de plantes. Son action laxative est très efficace.

Bekunis est offert sous trois formes: thé, poudre instantanée et dragées. Il est disponible en pharmacie et dans les magasins d'alimentation naturelle.

Bekunis distribue gratuitement le livret "Le programme en 20 points contre la paresse intestinale et la constipation". Pour obtenir votre copie, écrivez à Bekunis, 5196, rue de la Savanne, Montréal H4P 2M8.

L'épiscopat, le mariage et la famille

Si l'on devait juger du succès de la dernière assemblée plénière de la Conférence des évêques catholiques canadiens par le nombre de nouvelles véritables qu'elle a générées, on hésiterait à parler de succès. La dernière semaine que l'épiscopat a passée ensemble à Ottawa n'a en effet guère été fertile en événements.

Bien entendu, il s'agit d'une façon journalistique de voir les choses et cette façon n'épuise pas la réalité. Du reste les évêques ne se sont pas réunis à Ottawa pour le bon plaisir de la presse. Malgré tout, ce calme plat, cette absence de nouveauté dans les discours et dans l'action — du moins c'est l'impression qui en demeure — font question. Pourquoi ce haut sommet de la catholicité canadienne, en réalité le plus haut, où quelque 80 évêques représentant plus de dix millions de catholiques, est-il apparu si terne à ceux qui l'ont observé de l'extérieur?

Cette année, comme on l'a dit déjà, l'assemblée des évêques était très largement ouverte à la presse. Ce fut un choc: on se serait par moments cru sur la mer des Tranquillités.

Ces impressions doivent néanmoins être dépassées pour tenter de dégager la signification et la portée réelle de la rencontre de la semaine dernière.

Reconnaissons d'abord d'emblée l'ampleur de la démarche ecclésiastique à laquelle les évêques étaient la semaine dernière associés de manière, évidemment, toute spéciale. Depuis plusieurs mois, à travers le monde, des milliers de catholiques ont travaillé à préparer le synode romain sur le mariage et la famille qui s'est ouvert vendredi dernier. Il n'existe très certainement pas dans le monde beaucoup d'institutions capables d'entraîner autant de personnes et en autant de lieux à se poser publiquement et ensemble des questions touchant le sens de réalités aussi fondamentales de l'existence humaine que sont la famille et le mariage. C'est très certainement là une des richesses de l'Église.

A ce stade-ci de la démarche, les évêques canadiens étaient pour leur part appelés, à la suite d'une enquête menée auprès d'une soixantaine de groupes canadiens et de travaux de grande envergure, à définir les orientations qui, dans les jours qui viennent, vont être défendues par leurs quatre représentants à Rome.

A première vue, comme on l'a laissé entendre, les résultats de leurs travaux sont décevants. Pour saisir toute la portée de ces tra-

vaux, il faut s'adonner à un long travail de décodage qui, du reste, n'est pas toujours couronné de succès.

Cet encodage de la pensée épiscopale est rendu nécessaire pour deux raisons principales. D'abord, les évêques sentent spontanément le besoin quand ils s'expriment pour le grand public, de paraître unanimes, conformément à la conception qu'ils se font de l'unité dans l'Église. Par conséquent, ils se réfugient facilement dans les formules abstraites qui cachent plus aisément les nuances de leur pensée pour ne pas dire leurs divergences.

Leur type de langage obéit aussi à des considérations stratégiques. Les positions réelles qui sont les leurs pourraient risquer de heurter à certains égards la pensée officielle et traditionnelle de l'autorité romaine. L'épiscopat canadien n'est pas nécessairement d'accord avec toutes les façons dont Jean-Paul II s'exprimait récemment à propos du mariage pour ne pas dire plus.

L'expérience passée de l'épiscopat hollandais qui, par exemple, sur des questions controversées comme l'exercice du pouvoir dans l'Église ou le célibat ecclésiastique s'était montré trop radical dans ses propos, indique que cette façon d'agir provoque généralement le raidissement de Rome. On préfère donc utiliser un langage moins précis, plus interrogatif qu'affirmatif, pour se préserver une marge de manoeuvre plus grande. On verra évidemment, à la fin du synode, si cette stratégie a porté fruit.

Les évêques canadiens partis à Rome la semaine dernière ont donc apporté avec eux le fruit des consultations menées à la base comme des discussions éminemment plus concrètes, nous dit-on, que les évêques ont eues entre eux et, enfin, les résolutions officielles votées jeudi dernier en plénière. Arrêtons-nous à quelques-unes de ces résolutions.

Les évêques proposent comme grande orientation que le synode affirme la nécessité que les familles se prennent en charge par elles-mêmes. C'est là un souhait dont, à vrai dire, on ne perçoit pas très bien le caractère nouveau et la portée réelle.

On en saisit toutefois mieux la pertinence et l'à-propos lorsque «suite à l'affirmation que les familles sont appelées à se prendre en charge elles-mêmes», les évêques veulent que le synode «précise le rôle et la responsabilité de la hiérarchie dans les domaines du mariage et de la famille». En clair, on peut

comprendre que l'épiscopat canadien n'est pas nécessairement favorable à ce que d'en haut, on établisse, comme ce fut le cas dans le passé, des codes normatifs extrêmement précis pour régler la vie des époux.

C'est Pierre Elliott Trudeau qui disait un jour que l'État n'a rien à voir avec ce qui se passe dans la chambre à coucher. Les évêques sont peut-être en train de nous dire que la hiérarchie, en matière, par exemple, de régulation des naissances s'est aventurée un peu trop dans l'intimité conjugale.

À cet égard, ils souhaitent possiblement que Rome, au lieu de condamner en soi l'usage des contraceptifs artificiels, comme l'a fait récemment encore Jean-Paul II, interpelle plutôt les catholiques en leur rappelant ce qui lui paraît être la voie exigeante de l'Évangile. En même temps, le pape et les évêques laisseraient à chaque couple le soin de juger, en toute conscience, dans les situations concrètes, ce qui est possible et ne l'est pas.

La délégation canadienne entend en outre soulever à Rome la question du lien qui existe entre le sacrement et le mariage (contrat) des baptisés qui vivent plus ou moins la foi. Ici encore, il faut décoder pour comprendre.

La thèse théologique officiellement reçue au sein de l'Église catholique veut qu'il n'existe de véritable mariage entre baptisés que le mariage-sacrement célébré régulièrement devant un prêtre catholique. En conséquence, deux baptisés incroyants qui se marient civilement ne sont pas considérés comme mariés par l'Église. Aussi, si ces personnes, subseqüemment, divorcent et se «remarient» cette fois à l'église, ils seront parfaitement en règle et admis sans problème à la communion.

Par contre, si une femme jadis mariée régulièrement à l'église est, un bon matin, abandonnée par son mari, divorce trois ans plus tard et se remarie civilement, cette femme est «objectivement» considérée aux yeux de l'Église comme pécheresse. La contradiction entre les deux situations n'échappe évidemment pas à l'épiscopat. Ils tenteront d'y voir plus clair.

Retenons un dernier point. Les évêques canadiens ne veulent pas que le synode ne traite et ne parle que des problèmes que vivent les familles. Ils désirent que «le synode soit un appui et un encouragement aux nombreux couples qui s'efforcent de vivre les valeurs évangéliques de communion et de fidélité». Voilà qui est bien dit et dit simplement. Il faut souhaiter que le synode en fasse autant.

Jean-Pierre PROULX

LE MOT DU SILENCIEUX

De sérieuses questions

L'équitation est un excellent sport pour la santé du cheval.

Quant on a la démangeaison d'écrire, on se fait gratter le papier.

Le mémorialiste est un écrivain qui veut assurer un avenir à son passé.

Le petit fonctionnaire peut toujours considérer qu'il a gravi les échelons quand il ne les a pas descendus.

Si l'agriculteur manque de bras, le chômage n'en manque pas.

A force de se rajeunir, il peut arriver qu'on finisse par paraître son âge.

Quand le consommateur acceptera vraiment les privations de l'austérité, il ne portera plus le chat sauvage, il le mangera.

Dans une discussion, le plus fort de tous les mots, c'est le dernier.

Se marier quand on s'aime, c'est se séparer d'une folie par une autre.

Adam et Eve n'ont jamais été mari et femme. La notion de lien conjugal rend incompatible celle de paradis terrestre.

Lorsque quelqu'un vous retient par un «je n'en ai que pour une minute», demandez-lui à quelle heure il s'attend d'en avoir fini.

Combien de mots qui ne veulent rien dire sont avantageusement remplacés par des silences qui disent tout.

Penser, c'est avoir des choses à s'apprendre.

Les fruits ne l'expérience les plus murs restent toujours amers.

Quand on se pose, comme l'on dit, «de sérieuses questions», c'est que jusque-là on ne s'est jamais vraiment interrogé.

L'art oratoire ne va guère au-delà de la virtuosité de musique à bouche.

Tout ce qui est fait sans fièvre est mièvre.

Le coloris du feuillage des arbres à l'automne, on n'en parle jamais comme d'un chef-d'oeuvre de nature morte.

On peut difficilement être le dernier d'une famille nombreuse et en faveur de la limitation des naissances.

Il se trouve sûrement des mal logés et des mal nourris qui rêvent de commettre un méfait qui les conduirait en prison, si la justice les autorisait à y amener leur famille ou celle-ci pourrait bénéficier du bien-être d'une incarcération que le complet dénuement de leur liberté lui refuse.

Parler dans son sommeil, c'est la revanche de la nature sur celui qui réfléchit toujours trop avant de parler.

Les rêves sont la réalité de la quatrième dimension.

L'isolement commence quand on ne peut plus supporter sa solitude.

Quand une de vos opinions a trouvé preneur, laissez-la-lui.

Ce que l'enfant met le moins de peine à apprendre des grandes personnes, ce sont leurs singerie.

Albert BRIE

LETRES AU DEVOIR

■ Histoire de coeur

(Lettre adressée à René Lévesque)

Le référendum passé, voici quelques petites choses que j'ai à vous dire.

Tout d'abord, en politicien professionnel, vous n'avez jamais compris l'espoir de renouveau qui vous a porté au pouvoir. Vous n'avez pas saisi l'immense vouloir de tous ceux qui ont travaillé pendant tant d'années. Ce n'était pas seulement d'un nouveau gouvernement qu'il désirait, mais d'un nouvel esprit, une nouvelle approche, où chacun se serait encore senti présent et utile.

Je sais que vous ne pouviez pas tout faire, mais il aurait été possible de mettre sur pied des mécanismes qui auraient conservé l'immense élan de tous ces militants qui voulaient agir encore leur place. Au lieu de cela, en peu de temps, vous avez été perçu comme un gouvernement comme les autres, avec ses nouveaux cadres, à l'esprit de nouveaux riches, distant et souvent méprisant. Vous n'avez pas su également faire une place à tous les premiers qui vous avaient ouvert la voie, les Bourguault, d'Allemagne, Barbeau, de peur d'effrayer quelques honnêtes gens qui vous ont dit non de toute façon. À vouloir gagner les hésitants vous avez déçu les plus sincères. Vous avez éloigné aussi (ou assagi) de votre gouvernement tous ceux qui avaient l'air trop indépendant et qui auraient pu, à l'occasion, n'être pas d'accord avec vous.

Dans les partielles vous n'avez pas respecté, quand cela vous semblait dangereux, le choix de la base. Pour perdre un comté comme Maisonneuve il faut être doué. Vous avez dans les congrès joué le jeu de la démocratie, mais en intimidant finalement, par votre prestige, ceux qui s'éloignaient trop de vos vues.

Vous avez fait, bien sûr, beaucoup de bonnes choses, mais vous avez quand même réussi à perdre les plus croyants. Vous auriez dû aussi envoyer votre Claude Morin dans les centres d'achats et les tavernes avant de formuler sa question, qui en était une de technocrate, honnête mais trop difficile pour une multitude de gens qui ne connaissent de la politique que quelques «vedettes» ou grosses manchettes, mais pour qui le droit de percevoir nos impôts, double palier et relation extérieure, demeure trop complexe.

Je conserve pour vous encore beaucoup d'admiration, j'essaierai de demeurer un bon péquiste, mais hélas... le coeur n'y sera plus.

Raymond LÉVESQUE
chansonnier

Longueuil, 24 septembre

■ Place au gouverneur général

Malgré tous ses défauts, notre constitution actuelle nous a quand même légué quelque chose qui pourrait nous venir en aide en ces moments de crise constitutionnelle, à savoir, l'office du gouverneur général du Canada. La tâche de nous trouver une nouvelle constitution ne devrait-elle pas lui revenir?

Après tout, laisser à ceux au pouvoir le loisir de décider comment exercer leur pouvoir, c'est tout ce que permettent aux fabricants automobiles d'établir leurs propres normes de pollution et de sécurité, sinon pire! Ceux-ci doivent au moins tenir compte de la compétition et des choix des consommateurs. Quant à nos politiciens, ils n'ont qu'à marchander entre eux les revenus de nos richesses naturelles en échange de quelques responsabilités ambiguës vis-à-vis de nous, les citoyens canadiens. Que nous puissions par la suite exprimer notre (dés) approbation par de simples coches (dés) amadouera certainement pas tous nos ordonnances minoritaires, ethniques, politiques ou autres. Est-ce que les francomanitobains veilleront à ce que les autochtones du Yukon fassent valoir leurs revendications? et vice versa?

«Divise et régne», voilà l'inévitable stratégie qui seule pourra rendre possible une nouvelle constitution pondue par nos onze partis politiques au pouvoir, ou ce qui semble plus probable en ce moment, par le parti au pouvoir à Ottawa. Je dis bien partis au pouvoir et non gouvernements, car n'oubliez pas que ces pourparlers entre haut-fonctionnaires et ministres se font en dehors de nos législatures et de notre Par-

Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous adresser des lettres brèves compte tenu de l'espace limité dont nous disposons. Le Devoir se réserve le droit d'abréger les textes. Une signature complète de même qu'un numéro de téléphone et une adresse sont indispensables à la publication bien que seule la signature paraisse dans le journal.

lement. De plus, grâce à notre système électoral à scrutin non-proportionnel, les partis au pouvoir n'ont normalement pas le soutien de la majorité des électeurs. 46% des voix exprimées, ce qui n'est pas mal du tout, ne donne quand même pas carte blanche au gouvernement Trudeau.

Alors, comment arriver à une constitution au-dessus de ces politiciens? En faisant appel au gouverneur général du Canada qui pourra désigner un comité qui soit indépendant des onze gouvernements et des partis politiques.

Le mandat de ce comité sera de rassembler et d'étudier toute suggestion venant des différents gouvernements, partis politiques, regroupements et organismes concernés, etc. Puis, ce comité devra mener les négociations entre ministres fédéraux et provinciaux pour ensuite rédiger un premier projet de constitution à présenter au Parlement et aux législatures provinciales. Bien sûr, ceci n'exclut pas toutes les modalités d'amendement, de référendum, etc.) à établir en cours de route, mais chose certaine c'est qu'il reste beaucoup à faire avant le rapatriement de la constitution actuelle. Sur cette question, notre premier ministre pense plus à sa carrière qu'à la constitution même; il est désireux tout comme le gosse qui veut démonter l'horloge à tout prix avant qu'il ne sache s'il est capable de la réparer.

Bref, nos députés libéraux au niveau fédéral ont peut-être le front de nous faire une grosse campagne publicitaire à nos frais et de déclarer qu'ils ont l'appui de la majorité des Canadiens, mais je ne crois pas qu'ils aient le courage de nous consulter par référendum sur cette question; car, de trois possibilités, soit:

- 1) que le gouvernement fédéral agisse unilatéralement;
- 2) que les ministres fédéraux et provinciaux continuent leurs négociations;
- 3) ou que le gouverneur général du Canada établisse un comité indépendant, il suffirait de très peu pour que la majorité des Canadiens choisissent la troisième.

Comme disait Berthel Brecht, nos politiciens au pouvoir sont en train de dissoudre notre société et de s'en élever une autre!

Philippe KLEINSCHMIT

Winnipeg, 21 septembre.

■ Digne de Molière!

LE DEVOIR du 20 septembre nous apprend que le Bureau de l'Ordre des pharmaciens du Québec vient de classer le sperme humain parmi les médicaments. Cela rappelle assez ce personnage du *Médectin malgré lui* qui prescrivait contre les maux d'une jeune fille deux drachmes de *matrimonium*. Selon la nouvelle, on paierait aux donneurs à chaque prélèvement des sommes variant de 40 à 75 dollars; pour les frais de «déplacement».

On aurait pu croire qu'il était loin le temps joyeux où les apothicaires faisaient rire à la scène, mais l'Ordre des pharmaciens du Québec vient d'ajouter une page inédite aux oeuvres de Molière. Ah! quand je pense à tout l'argent que nous avons perdu, alors que nous avions la légèreté de ne même pas songer à nous faire rembourser (si je puis m'exprimer ainsi) nos frais de déplacement...

Claude BOUCHER
Sherbrooke, 20 septembre

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne: \$70.00 par année; six mois: \$36.00; trois mois: \$27.00. À l'étranger: \$75.00 par année; six mois: \$41.00; trois mois: \$29.00. Editions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

La comptabilité du silence

Désormais, il ne faudra plus compter sur les comptables pour lancer des signaux avertisseurs lorsqu'une entreprise va mal. Les actionnaires, les créanciers et les banquiers n'auront plus droit, à partir du 1er novembre prochain, aux commentaires et réserves que formulait habituellement le vérificateur d'une compagnie lorsqu'il découvrait des faits pouvant affecter sérieusement la performance future de la firme en question. Maintenant ce sera le silence. Le comptable n'a rien vu, rien entendu et surtout ne dira rien. Si l'ensemble de la présentation est conforme aux normes de l'orthodoxie du manuel, le comptable doit se limiter à signer le rapport annuel.

L'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) vient en effet de décider qu'il n'appartenait pas au c.a. d'éveiller l'attention du lecteur sur certaines éventualités même troublantes. Les très sérieux organismes torontois conseillent tout simplement au public d'accorder une attention particulière aux notes annexées aux états financiers. On remet ainsi tout le fardeau de l'information entre les mains de la direction, qui, dans moult cas, distille déjà tout ce qu'elle publie. Pourtant l'expert-comptable est le mandataire des actionnaires pour «vérifier» non seulement l'orthodoxie de la présentation des chiffres mais la signification véritable de ces données dans un avenir prévisible.

Pareille décision nous ramène étrangement à une époque marquée par le camouflage et l'obscurantisme. Alors que l'ensemble de notre société cherche à jeter plus de lumière sur ces créatures complexes que sont devenues nos entreprises ou nos associations, alors que la population manifeste un appétit évident pour comprendre la chose économique en s'en remettant souvent aux experts, voilà que ces derniers se dérobent.

L'Institut a bien raison de signaler qu'il s'agit là du plus important changement des dix dernières années. À vrai dire, c'est un pas qui nous ramène beaucoup plus loin en arrière que 1970.

Il faut reconnaître que les comptables étaient loin d'abuser de la sonnette d'alarme. C'est souvent en lisant un journal que le citoyen apprend à sa grande surprise que l'entreprise dont il est actionnaire a fait faillite ou encore qu'il y a eu un important détournement de fonds dans le groupement dont il est membre. Néanmoins à plusieurs reprises, des vérificateurs ont eu le courage, au risque de perdre un client, de signaler une situation pouvant avoir un impact significatif par rapport à la situation financière décrite. Cette opinion fait partie intégrante de la vérité comptable.

Aujourd'hui, en ne relevant plus les incertitudes relatives au passif éventuel ou encore en ne formulant

pas un doute quant à la viabilité possible d'une firme mal en point, le comptable bascule dans l'autre camp.

La tragi-comédie à laquelle on assiste ces jours-ci dans le cas des actions de Royal Trustco montre une fois de plus comment les normes de divulgation dans l'ensemble ne sont pas du tout adéquates. Tout est bâti en fonction des initiés, les rares «blus» qui ont accès au cénacle de la trésorerie.

Pourtant notre système économique repose sur cette épargne que des investisseurs, petits et grands, confient à des entrepreneurs pour la faire fructifier. Le comptable joue un rôle-clé en veillant à l'exactitude des résultats affichés. Cela ne se limite pas à refaire des additions. Il doit mentionner les postulats sur lesquels sont fondées ces données. Il faut être bien naïf pour s'en remettre entièrement à la direction quand l'affaire ne tourne pas rond. Les actionnaires de QSP Ltd., à Longueuil, ont attendu des mois avant d'apprendre que leur compagnie était en voie d'être liquidée. Il est si facile pour des dirigeants sans scrupule de confier à des maîtres es relations publiques le soin de maquiller et d'aseptiser un bilan.

L'initiative de l'ICCA sèmera le doute dans l'esprit de plusieurs. Si le comptable n'a plus qu'à authentifier la symétrie des colonnes (à moins qu'il y ait été vraiment un tordeur de

bras), pourquoi ne pas confier l'opération à un programme d'ordinateur?

L'évolution des corporations professionnelles, notamment au Québec, est du côté d'une plus grande transparence. Le règlementation de l'ICCA va en sens inverse.

Evidemment, la situation des comptables agréés n'est pas facile. Maintenant regroupés dans de grands cabinets, dotés de ramifications nationales et internationales, ils offrent à l'entreprise une gamme étendue de services de toutes sortes. Mais comme la femme de César, ils ne peuvent laisser d'ambiguïté entre les revenus provenant de ces «côtés» comme le financement, la fiscalité, l'informatique ou la gestion-conseil et la mission première du vérificateur.

L'organisme pan-canadien a voulu quitter la pratique suivie aux États-Unis et en Grande-Bretagne en choisissant la voie du silence. Chose certaine, ce n'est pas la meilleure façon de gagner l'appui du public. Surtout au moment où ce corps professionnel montre des prétentions non équivoques par rapport à des groupes qui n'atteindraient pas la hauteur de sa compétence. La responsabilité face au public et la divulgation de l'information la plus exacte possible demeurent les plus importants de tous les principes comptables généralement reconnus.

Michel NADEAU

ACTUALITÉ

La campagne électorale américaine

par Guy Lachapelle

Montréalais, l'auteur est inscrit au programme de doctorat en science politique de l'Université Northwestern de Chicago.

Comme des milliers d'Américains, j'étais assis devant le petit écran, le 21 septembre dernier, pour regarder le débat de Baltimore entre le candidat indépendant, John Anderson, et le candidat républicain, Ronald Reagan. Pour plusieurs, ce débat pouvait sembler de moindre intérêt puisque le président Carter avait refusé d'y participer. Toutefois, l'attitude de Jimmy Carter ne va-t-elle pas finalement lui nuire? La presse de Chicago répond par l'affirmative à cette question car le président a donné l'impression qu'il n'était pas bon joueur et qu'il se moquait ainsi de l'une des coutumes les plus récentes des campagnes électorales américaines, depuis que Kennedy et Nixon s'étaient affrontés pour la première fois dans un débat télévisé. Walter Cronkite et les autres journalistes n'ont cessé de répéter tout au long de la soirée que l'homme de la Maison-Blanche avait décliné l'invitation de la League of Women Voters, ce que les candidats Anderson et Reagan ont évidemment amplifié pour démontrer que le président Carter avait un sens démocratique fort peu élevé.

Mais ce qui demeure remarquable de ce premier débat, c'est qu'il a

confirmé la stratégie des trois candidats. Stratégie qui est tributaire de l'importance énorme que joue la télévision dans la campagne actuelle. Sans doute plus que dans tout autre pays, la télévision représente l'interlocuteur privilégié du peuple américain, le confident qui ne lui donne pas de réponses mais qui lui présente des visages, des programmes électoraux et des supporters de tout acabit.

John Anderson, dont la campagne électorale est entre les mains de David Garth, a suivi à la lettre la consigne de son organisateur. La méthode de Garth est simple et elle est la même depuis de nombreuses années: amener le téléspectateur à croire qu'il regarde davantage le téléjournal qu'un débat politique ou un commercial. Pour cela, il estime qu'il suffit de jeter aux yeux de l'auditoire une quantité étourdissante de faits que personne ne pourra certes retenir d'un seul coup; même si un téléspectateur reçoit un commercial deux, trois ou quatre fois, il aura toujours l'impression de voir quelque chose de nouveau. Garth croit également que sa méthode permet à un candidat de sortir de l'anonymat car l'électeur ne demande pas mieux que de connaître davantage ceux qui sont dans la course à la présidence. John Anderson a ainsi employé un ton énergique lors du débat et a présenté une quantité importante de faits tirés d'études ou de sa plateforme électorale. Mais a-t-il réussi à dissiper les doutes qui l'entourent

auprès de l'électorat? Dans les circonstances actuelles et vu la nature de l'élection, il y a fort à parier que la méthode Garth ne conduira pas John Anderson à la Maison-Blanche car il est apparu comme un homme qui répond trop rapidement aux questions, ce qui ne rassure pas la classe américaine qui possède un certain pouvoir de décision. Le grand public est demeuré quant à lui bouche bée et il préférera sans doute aller voir ailleurs.

Ronald Reagan, de son côté, a démontré lors du débat qu'il pouvait devenir un président respectable, en mesure de répondre aux aspirations du peuple américain. Le candidat républicain est apparu aux yeux des téléspectateurs comme le «good american boy», celui qui parle avec une certaine sagesse malgré ses hésitations. Guidé par Peter Daily, un producteur de film de Los Angeles qui a mené la campagne de Richard Nixon en 1972, Reagan a mis l'accent sur sa faculté de susciter la confiance, de s'introduire dans les foyers en parlant simplement du citoyen ordinaire, du jeune soldat américain de l'Arkansas. Toutefois, pour prouver qu'il était un homme qui pouvait assumer la charge présidentielle, Reagan a rarement regardé la caméra, préférant garder ses distances et démontrer qu'il est un homme avec un certain prestige. Par ailleurs, son principal handicap étant son âge, 69 ans, son organisateur a choisi d'enregistrer tous ses

commerciaux sur film plutôt que sur vidéo-cassette parce que Reagan paraît plus jeune; si dans le camp Reagan on pouvait craindre quelque peu la télévision, on peut dire que Reagan a paru certainement plus jeune. Ce débat l'a certainement aidé à convaincre bon nombre d'électeurs américains qu'il pouvait être un bon président ayant des principes et un sens des responsabilités.

Quant au président Carter, le grand absent, sa campagne est entre les mains de Patrick Cadell, un organisateur qui aime les techniques subliminales de publicité. Jusqu'à présent, il a cherché à exploiter au maximum le fait que Jimmy Carter est le président sortant; il cherche à prouver que Carter est un homme brillant, car les sondages ont démontré que l'électorat américain doutait des qualités intellectuelles du candidat Reagan. De plus, Carter est présenté comme un homme ne craignant pas le travail et qui sait assumer les défis de la présidence. Le président actuel n'avait peut-être pas grand-chose à gagner de ce débat puisqu'il se doutait qu'on allait le juger, devant la nation américaine, sur ses quatre années de pouvoir et qu'il ne peut compter, en ce moment, sur ses antécédents pour battre Ronald Reagan. Cette fois, Carter espérait, rêvait de voir Reagan buter sur une question ou faire une gaffe à la Gérald Ford. Mais ce ne fut pas le cas et Reagan s'en est bien tenu à éviter les écueils de la rhétorique.

Demain, les autochtones

André Patry

L'ÈRE de la décolonisation politique s'achève, une vingtaine de territoires seulement, pour la plupart insulaires, dépendent encore d'une métropole; et la majorité d'entre eux, sans doute, deviendront souverains avant la fin du siècle.

L'ère de la décolonisation culturelle, toutefois, n'est qu'à ses débuts. Elle nous réserve des surprises. Des millions d'hommes, soumis à des sociétés dominantes à la suite de conquêtes, d'occupations ou d'annexions territoriales, ont déjà commencé à revendiquer la reconnaissance ou la sauvegarde de leurs droits; et des millions d'autres en feront autant dans les prochaines décennies. On peut même prévoir qu'au terme de ces luttes dont l'issue sera favorable aux opprimés et aux humiliés beaucoup d'États seront démantelés. De leur morcellement naîtront alors de nouvelles entités politiques fondées sur des particularismes que l'on avait crus en voie d'extinction.

L'émancipation des colonies et protectorats européens, après le dernier conflit mondial, a révélé chez de nombreux peuples vivant au sein de sociétés allogènes la conscience de leur identité; et plusieurs d'entre eux exigent maintenant d'être protégés contre les méfaits auxquels les expose le développement de ces sociétés dont les valeurs leur sont souvent étrangères sinon funestes.

Il y a près d'un an, à une conférence tenue à Copenhague sur l'exploitation de l'uranium dans les pays du tiers monde, des délégués des autochtones d'Australie et des États-Unis, de même que des représentants des deux parties politiques

ayant des députés au parlement du Groenland, se sont élevés contre la mise en valeur de ces gisements, parce qu'elle aurait des conséquences néfastes sur la santé des autochtones, notamment par la multiplication de cancers chez les mineurs. Récemment, à Genève, trois autochtones australiens ont protesté auprès d'une sous-commission des Nations Unies contre la désagrégation de la vie culturelle des indigènes dans l'État d'Australie occidentale depuis que des compagnies pétrolières y procèdent à des forages.

De telles réactions sont appelées à devenir fréquentes puisque c'est dans les régions généralement habitées par des autochtones que s'effectuent de nos jours la prospection et l'exploitation des richesses du sous-sol. L'activité des entreprises minières au Canada, aux États-Unis et au Mexique le prouve abondamment.

Lors de la conférence internationale des organisations non gouvernementales sur la discrimination à l'égard des populations indigènes dans les Amériques qui s'est tenue en septembre 1977 au Palais des Nations à Genève, un représentant des Iroquois s'est écrié: «Du pôle nord à la Terre de Feu, nous formons un seul peuple en lutte pour reconquérir ses droits, même si nos terres sont occupées par d'autres».

Même si, historiquement parlant, cette affirmation est contestable, elle est essentiellement vraie si l'on considère que, partout en Amérique, ce sont les descendants de colons, de travailleurs et d'esclaves venus d'ailleurs qui détiennent le pouvoir économique et politique. Le continent américain se compose d'États dirigés par des Blancs, des Noirs et même des Asiatiques (Guyane). Aucun pays n'y est encore gouverné par des Amérindiens. Ceux-ci constituent pourtant la majorité des habitants en Bolivie et au Guatemala, ainsi qu'un pourcentage substantiel de la population au Mexique, en Equateur et au Pérou.

Paradoxalement, ce sont les Inuit, dont le nombre est insignifiant à l'échelle du continent, qui sont les mieux partagés. Ils sont, en Amérique, les seuls autochtones à posséder leur propre État, le Groenland. Celui-ci, sans qu'on n'en ait pris conscience, même au Canada, est devenu autonome le 1er mai 1979. Il a un parlement élu et un gouvernement responsable. Resté associé au Danemark où il envoie deux députés, il bénéficie de pouvoirs étendus, même dans le domaine international où il peut, avec l'autorisation de Copenhague, négocier directement les accords relatifs à ses intérêts particuliers. Il y a sept mois le gouvernement danois a proposé que le Groenland soit désormais représenté par ses propres délégués aux assemblées du Conseil nordique qui groupe cinq États scandinaves, tous souverains. Mais les partis politiques de la grande île expriment maintenant de nou-

velles demandes. Ils veulent que les Groenlandais exercent une autorité plus étendue sur la politique étrangère, la défense nationale et l'exploitation des ressources naturelles de leur pays. À l'heure actuelle, le Danemark, qui verse annuellement en subventions la somme de 250 millions de dollars à son ancienne colonie, est en mesure de freiner les ambitions politiques du Groenland. Cependant, le parti socialiste Simiut, qui est majoritaire à la chambre des députés, se révèle d'un nationalisme militant, tandis qu'un autre parti, celui du Mouvement de la communauté esquimaude, qui n'est pas représenté au parlement, propose que la citoyenneté groenlandaise soit réservée aux autochtones, ce qui équivaldrait à priver la minorité danoise d'une partie de ses droits politiques.

Encourageant pour une partie au moins de l'ethnie esquimaude, l'avenir reste sombre, dans l'immédiat, pour la majorité des Amérindiens. Au Mexique, leur mode de vie est bouleversé par l'exploitation des gisements pétroliers dans les régions où ils sont concentrés. Au Guatemala, ils sont traités comme des esclaves dans les plantations ou chassés de leurs terres et souvent assassinés par des exploitants allogènes soutenus par l'armée. En Bolivie, les Indiens n'existent, en pratique, que pour des fins de recensement. Ils subissent toujours le joug arrogant des Blancs et des Métis qui les tiennent à l'écart des affaires publiques. Au Brésil surtout, où le général Rondon était jadis parvenu à les faire respecter par le gouvernement, ils sont liquidés sur place ou condamnés à une civilisation urbaine qui les décime graduellement. Lors de l'arrivée des Portugais, les Indiens étaient près de six millions. Aujourd'hui, ils sont à peine plus de 200.000. Depuis le début du siècle, on en aurait fait mourir 800.000. Pour saisir l'ampleur des crimes commis contre eux, il faut lire le message que les Indiens du Brésil ont adressé au pape lors de sa visite dans ce pays en juillet dernier (1). Il est douloureux. Dans certains coins de l'Amérique latine, le mépris de l'autochtone confine

à la tentation du meurtre.

Aux États-Unis et au Canada, la question des autochtones s'aggrave. Comme ils sont relativement peu nombreux, les autochtones éprouvent beaucoup de difficultés à se faire entendre. Persuadés, selon toute apparence, qu'il n'y a de place en Amérique du Nord que pour un seul ensemble de valeurs, les gouvernements manifestent parfois de l'agacement quand les autochtones demandent autre chose que ce qu'ils sont disposés à leur accorder ou n'interprètent pas toujours bien le sens de leurs revendications. Ainsi, en échange de montants généreux et de certains engagements, on a obtenu des Indiens et des Inuit du Nouveau-Québec qu'ils renonceraient à tous leurs droits. Mais on ne s'est pas suffisamment interrogé sur la signification que les autochtones donnaient aux mots dont on se servait pour les amener à l'abandon de ces droits. Aussi, n'est-il pas exclu que la convention dite de la Baie James soit un jour remise en question à partir de considérations juridiques étrangères, a priori, aux objectifs des autochtones, mais susceptibles d'en favoriser plus tard la réalisation.

Il faut bannir toute illusion: les autochtones des États-Unis et du Canada ne sont pas heureux. En Alaska, où l'exploitation des gisements pétroliers se poursuit activement, la population esquimaude est en proie à une crise sociale particulièrement grave. Une enquête de l'université de Pennsylvanie a démontré récemment que dans la ville de Barrow où vivent 2.000 Inuit 72% des habitants sont victimes de l'alcoolisme. L'argent roule, la violence règne, la culture traditionnelle s'effondre, la famille se dissout. A Frøshiser Bay, dans la terre de Baffin, où l'on a voulu recréer l'atmosphère d'une ville canadienne, les indigènes paraissent désemparés. Les jeunes dédaignent leur langue maternelle et rejettent les valeurs de leurs parents. En 1978, on a déploré une douzaine de suicides

dans cette localité de 2.600 âmes.

Chez les Indiens, la situation n'est pas plus rose. On connaît les nombreux cas de contamination au mercure chez les Ojibwas d'Ontario et les Cris du Québec. On connaît moins les conséquences de cette politique de sécurité sociale que l'État, après avoir contribué à leur mise en chômage, pratique à l'endroit des Indiens et qui les livre habituellement à l'alcoolisme et au désespoir. L'État semble incapable de comprendre ce que représentent pour les autochtones l'abandon souvent forcé de leur vie millénaire ou la dévastation de leur milieu naturel.

Il faut bien admettre qu'il n'est pas toujours facile de définir avec précision les droits des autochtones ou d'en assurer le respect. Mais il y a des cas où ces droits paraissent clairement énoncés. Ainsi, l'année dernière, les Dénés ont proposé au gouvernement fédéral l'établissement d'un pouvoir indien dans cette partie des Territoires du Nord-ouest où ils forment la majorité des habitants. Dans ces terres, ils jouiraient de l'autogestion: ils gouverneraient suivant leurs coutumes et exploiteraient les richesses naturelles en tenant compte de protection de l'environnement. Mais comme cette région renferme d'importantes ressources minières, Ottawa fait la sourde oreille.

Les Dénés ont pourtant le droit de leur côté. Les Canadiens attendent-ils que la question soit soulevée aux Nations unies pour prendre conscience de la nécessité d'un règlement avec les Dénés?

Pendant longtemps on a cru au Canada que l'on pouvait préserver la culture indienne en dressant des palissades ou en multipliant les enclos. Cette politique n'a plus d'avenir. Les autochtones d'ici comme ceux d'ailleurs veulent obtenir droit de cité dans les terres qui leur sont restées ou celles qu'ils ont les moyens de recouvrer. Ils y parviendront, car le vent de l'histoire souffle maintenant pour eux.

Le Québec français oublie ses enfants

par Lise Bissonnette

Favorable au OUI au référendum en mai dernier, Lise Bissonnette s'inquiétait de ce que le Québec, après des années d'ébullition, ressemble de plus en plus à une «société bloquée». A la lumière des résultats, elle analyse, aujourd'hui et demain, deux efforts à tenter pour lever certains de ces blocages. Lise Bissonnette est actuellement en congé du DEVOIR, et effectue des recherches à New York sur les relations Québec-États-Unis, à l'invitation de la Carnegie Endowment for International Peace.

C'EST s'est appelé «révolution tranquille» parce qu'on n'éveille ni n'exalte les esprits avec des termes plus humblement proches de la réalité d'un peuple qui, à la fin des années cinquante, entraînait à reculons dans l'histoire, pour reprendre l'expression crue et juste de notre collègue Albert Brie. Cela s'est appelé «révolution tranquille» pour le ronflement du mot qui faisait soudain ce petit pays aussi gros que le boeuf d'à côté. Cela s'est appelé «révolution tranquille», mais voulait simplement dire rattrapage, réduction des écarts, égalisation des chances, des mots de pays en développement, pour un peuple figé dans une littérature sous-culture.

Oubions la révolution dont on ne trouve trace ni derrière ni devant, à moins que d'aucuns prennent pour une révolution leur relâchement en douceur vis-à-vis d'une Église consentante, ou le pouvoir d'écrire quelques romans sur des libertés séculières, sensuelles ou profanes. La tranquillité, elle, s'annonce devant comme elle a dominé derrière. Mais qui ne croit aujourd'hui, et fermement, que le rattrapage a eu lieu? Qu'une génération de Québécois de langue française, née au début des années soixante, va enfin entrer dans l'histoire, même si elle ne le fait pas, aussi bien armée, aussi bien préparée que quiconque en Amérique? Que le destin de ces jeunes, tout au moins, est généralement celui que le rapport Parent, oeuvre simplement exigeante et non révolutionnaire, voulait ouvrir pour eux?

instrument particulièrement efficace de démocratisation de l'enseignement. Que des générations de jeunes qui n'auraient jamais vu la couleur d'un diplôme d'études secondaires atteignent maintenant un niveau minimal de scolarisation acceptable en Amérique du Nord. Cela est vrai pour un grand nombre mais c'est la même école secondaire québécoise qui a bâti et qui continue à favoriser en son sein l'un des plus cruels instruments de blocage des jeunes francophones, les sections professionnelles, où elle déverse ceux qui, autrefois, n'auraient à peu près terminé que leur cours primaire.

Malgré le jargon technocratique qui tente de donner un semblant de noblesse à ces sections professionnelles, elles sont, elles ont toujours été et demeureront les voies de garage du système, où l'on parque des jeunes en attente de la fin d'obligation scolaire et où l'on donne à d'autres, écartés depuis le primaire et classés bons derniers partout, un som-

des écoles secondaires, ils sont sous-représentés dans les filières professionnelles et particulièrement au professionnel court où ils ne font que 7% des effectifs. Ce sont donc les francophones qui, au Québec, s'engouffrent plus que proportionnellement dans les secteurs d'éducation les plus bloqués, et ils le font toujours plus nombreux, sous l'oeil bienveillant d'un gouvernement qui devrait s'en inquiéter mais qui préfère froidement en faire un «projet».

On observe la même distorsion linguistique au niveau collégial. Les institutions de langue anglaise reçoivent, aux dernières statistiques publiées, près de 19% de l'ensemble de la clientèle collégiale, une sur-représentation quand on sait que la proportion globale des anglophones n'atteint pas 15% dans l'ensemble du Québec. Or non seulement les jeunes anglophones accèdent-ils en plus grand nombre à cet enseignement de niveau plus élevé mais encore se trouvent-ils nettement sur-représentés dans les meilleures filières. 24,6% de la clientèle collégiale inscrite au cours général, celui qui ouvre les portes de l'université, se trouve dans des cégeps de langue anglaise, qui ne reçoivent toutefois que 12% de la clientèle des programmes professionnels, cours terminaux où on presse les jeunes francophones de s'inscrire en leur promettant, depuis toujours et pour jamais, qu'on leur fera peut-être un jour une passerelle, évidemment boiteuse, vers l'université.

Une société bloquée

1

maire apprentissage qui permettra à leur futur employeur d'économiser un coût déjà minime de formation. C'est ainsi que la future serveuse dans un casse-croûte quelconque de la métropole fera pompeusement un cours secondaire spécialisé en «techniques humaines» section «alimentation». De temps à autre, pour endormir les consciences, un groupe d'enquête ou de travail propose de lever le caractère terminal de ces études et de permettre aux adolescents qui s'y trouvent enfermés de pouvoir passer au cégep. Ils n'en ont évidemment pas le premier prérequis, mais cette fuite théorique vers le haut permet de perpétuer le système. On trouvera l'exemple classique de cette échappatoire dans un livre vert de février 1980 consacré à «la formation professionnelle au Québec» où on chercherait vainement un regard critique sur la fonction sociale réelle de ces filières et les carences scolaires qui y mènent.

Un peu plus de 10% des adolescents à peine pubères qu'on envoie en formation professionnelle au secondaire peuvent actuellement espérer avoir accès à un niveau supérieur d'enseignement. Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, s'en est bravement félicité en commission parlementaire, en juin. Ce qu'il a évité de dire en regard, c'est qu'entre 1970 et 1979, selon les statistiques de son ministère, ces sections dépositaires, courtes et longues, ont plus que doublé de clientèle, passant de 46.663 élèves à 97.999 tandis que l'ensemble de la clientèle des écoles secondaires du Québec chutait de près de 10%, suivant les effets de la dénatalité. Autrement dit, pendant qu'on en sauve spectaculairement quelques-uns par le haut, on s'empresse d'en envoyer de beaucoup plus nombreux dans le cul-de-sac. Et le ministère qui n'est pas en retard d'un tic péquiste, appelle cela — on l'aurait deviné — un autre de nos «projets collectifs de développement», en se promettant de coller de plus en plus ces programmes aux besoins du marché du travail, ce à quoi a applaudi le Conseil du patronat jusque là rarement friand des «projets collectifs de développement» concoctés à Québec.

Chose plus intéressante et que le livre vert n'effleure même pas, ces sections professionnelles, ce réservoir de la future main-d'oeuvre à taux léger, sont surtout réservées aux francophones. Alors que les anglophones, pour l'ensemble du Québec, sont un peu plus de 16% de la clientèle

Mais le gouvernement du Québec a toujours, comme en 1960, les pleins pouvoirs en matière d'éducation et il peut au moins continuer à opérer des redressements nécessaires.

De toute urgence, il faut répudier le livre vert sur la formation professionnelle au Québec, qui accepte ces inégalités sans la moindre inquiétude, et dont les propositions auraient pour effet de le cristalliser ou de le accroître. Il faut une bonne fois analyser les raisons, au-delà même des inégalités sociales qui ont déjà fait l'objet de nombreuses études sans suite, qui amènent le Québec français à se contenter, consciemment ou non, de ce type d'éducation qui garantit à perpétuité à sa jeunesse une position privilégiée chez les porteurs d'eau. On aurait cru qu'un gouvernement indépendantist allait le premier, sur l'air du «développement culturel», tenter de mettre fin à cette manifestation de sous-développement persistant. Mais on ne trouve trace nulle part de ce genre de préoccupation.

De même il est temps de s'interroger sur le genre de filtre qu'est l'enseignement collégial institution. Célébrée à travers le monde, l'habécité du cégep a certes été un instrument assez extraordinaire de scolarisation rapide, et de qualité, d'une masse de jeunes qui seraient autrement restés au parvis des universités. Mais il est bien possible qu'on se

rende compte un jour que le cégep, en réglant le flux de l'arrivée des jeunes à l'université, a encore une fois anesthésié le sentiment d'urgence chez ceux qui auraient dû ouvrir plus grandes les portes de l'enseignement supérieur.

Comment comprendre autrement le gel littéral que le ministère de l'Éducation impose actuellement, et sans espoir, semble-t-il, à une expansion des capacités d'accueil des universités qui serait pourtant absolument nécessaire au rattrapage, en particulier pour les jeunes francophones?

Ainsi, dans l'enveloppe budgétaire que le ministère consent aux universités pour 1980-81, il refuse d'inscrire les sommes correspondant à la hausse du taux de fréquentation universitaire. Il veut bien financer la hausse de clientèle due à des facteurs démographiques, mais non pas celle qui ouvrirait l'université à des classes plus larges de la population québécoise. Car, selon le ministère, qui ne jure encore ici que par comparaison avec la province voisine, le taux de fréquentation universitaire pour les 15 ans et plus dépasse maintenant celui de l'Ontario. Cela signifierait, en somme, que le rattrapage est terminé, sinon pour la population québécoise en général, du moins pour le groupe d'âge susceptible de fréquenter l'université.

Mais le Conseil des universités, dans un

avis sur le financement remis en mars dernier, a proprement démolé ces apparences de succès final et de mission accomplie. En décomptant le taux de fréquentation, il démontre que c'est le grand nombre des étudiants à temps partiel qui permet au Québec de dépasser l'Ontario et que, de toutes façons, les étudiants inscrits à temps complet et de langue française au Québec ont un taux de fréquentation encore inférieur de 10% à celui de l'Ontario. On ne saurait trop souligner que les étudiants à temps complet et de langue anglaise au Québec ont, pour leur confortabilité part, un taux de fréquentation dépassant de 26,7% celui des Ontariens. Non seulement les jeunes Québécois francophones sont-ils nettement désavantagés par rapport aux Ontariens mais ils traînent loin derrière dans leur propre province et ce n'est que par le biais des études à temps partiel, cataplasme institutionnalisés, qu'ils pourraient combler l'écart.

Un gouvernement nationaliste aurait eu mille raisons de dénoncer ces écarts, de justifier l'effort financier qu'il réclame toujours, et d'empêcher les Québécois de croire qu'ils ont désormais atteint un rythme de croisière qui leur suffirait de maintenir pour être «égaux» chez eux. Loïn de là, le ministre tente de les masquer et, par des calculs savants mais



Le Cognac Baron Otard V.S.O.P.
Un luxe encore abordable.

Recherchez le cognac Fine Champagne Baron Otard V.S.O.P. dans son nouvel emballage de marque. Aujourd'hui c'est l'un de vos meilleurs achats. ■ S.A.Q. 126C \$23.25/700 ml

Représentants promotionnels—Schenley Canada Inc.



A son arrivée à Ottawa hier, où il doit présider la conférence triennale de la Ligue des anciens combattants du Commonwealth, le prince Philip a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument érigé à la mémoire des soldats tombés au champ d'honneur, près de la colline parlementaire. Le prince Philip, qui est l'invité du gouverneur général, M. Ed Schreyer, sera à Ottawa jusqu'à mercredi. (Photolaser CP)

Déception à la rencontre commémorant le 20e anniversaire du RIN

La commémoration du 20e anniversaire de fondation du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), hier, n'a pas connu un grand succès; à peine une centaine de personnes ont assisté à cette rencontre «folklorique et déprimante», parrainée par le Mouvement pour l'indépendance du Québec.

C'est l'évaluation qu'a faite le fondateur même du RIN, M. Pierre Bourgault. «Cet après-midi, il n'y a pas de monde ici, cela s'appelle de la démobilisation», a-t-il affirmé dans une salle à moitié vide, en l'absence de représentants du Parti québécois.

D'ailleurs, au fur et à mesure que les discussions progressaient, la salle se vidait lentement. «Le RIN, c'est chose du passé», a souligné M. Bourgault en faisant allusion aux posters aux couleurs vertes du RIN qu'on avait affichés derrière l'estrade d'honneur.

La faible participation à cette rencontre, comparée à une «veillée funèbre» par une des participantes, reflète le phénomène de démobilisation qui s'est amorcé bien avant le 20 mai et qui s'est accentué depuis le référendum, a dit M. Bourgault qui rejette la proposition de certains voulant la renaissance d'un autre mouvement indépendantiste: «Je voudrais fonder un mouvement, mais on serait une douzaine de membres».

Dans le communiqué de presse remis aux journalistes, on parlait d'une assemblée plénière «animée», où on misait sur les interventions de la salle. En réalité, aux périodes de discussions qui ont suivi les présentations des invités, les intervenants ont fait plutôt preuve d'incertitude.

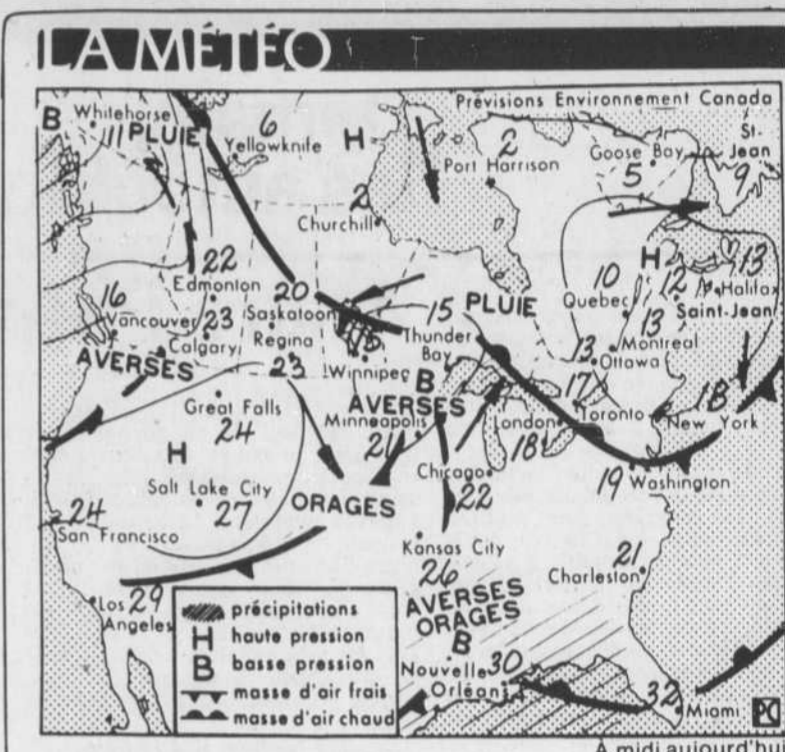
Certains se sont rappelés, avec nostalgie, l'époque où les indépendantistes n'avaient pas peur de s'afficher ouvertement. Quelqu'un a dénoncé la présence d'une «cinquième colonne» au sein du PQ, vouée à l'échec de l'indépendance du Québec. Un autre, syndicaliste de son état, a réclamé la levée de l'excommunication des patriotes de 1837 et le limogeage d'un sous-ministre aux Affaires intergouvernementales.

Dans son exposé, M. Marcel Chaput, a dressé une liste de 20 reproches au Parti québécois, qui ne devrait pas repousser les indépendantistes inconditionnels. «On ne peut pas faire l'indépendance sans les indépendantistes et le PQ devrait cesser de considérer les indépendantistes pure laine comme des nuisances.»

Toutefois, M. Chaput ne croit pas qu'il soit nécessaire de créer un nouveau parti indépendantiste, ce qui serait idiot et suicidaire. Mais «l'indépendance du Québec est trop importante pour la laisser aux politiciens du PQ», a-t-il dit.

Pour Mme Andrée Ferretti, le référendum, ce «combat sans enjeu dont l'issue était inévitable», s'est révélée «un enterrement de première classe à nos 20 ans de lutte».

Son exposé a surtout porté sur l'aliénation des Québécois. Contrairement à M. Chaput, elle croit que «seule la réélection du Parti québécois puisse nous protéger contre un dangereux retour en arrière». Elle a invité les indépendantistes à tenter de convaincre le Parti québécois d'abandonner son projet de souveraineté-association et d'opter franchement pour l'indépendance.



Abitibi-Témiscamingue: ennuagement ce matin suivi de quelques averses. Vents modérés. Maximum de 10 à 12. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averses.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Ennuagement en fin de journée. Maximum de 12 à 14. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averses.

Outaouais, Montréal: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Maximum près de 14. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averses.

Réservoirs Cabonga et Gouin, Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, parc des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés. Ennuagement en fin de journée. Maximum près de 8. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averses.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de 9. Aperçu pour mardi: nuageux avec quelques averses.

Basse Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Maximum près de 7. Aperçu pour mardi: nuageux avec averses.



◆ Pologne

ustrialisation rapide qui, en quelques décennies, a urbanisé le pays à plus de 60 pour cent et l'a fait passer au dixième rang des nations industrielles, le cheval est toujours le principal auxiliaire du paysan polonais. On le voit partout, non seulement dans les champs mais sur les routes, où il entrave la circulation automobile. On songe à cette pathétique charge de cavalerie que l'état-major polonais lança en 1939 contre les tanks allemands, mais il s'agit d'un autre temps.

Aujourd'hui, quelque 50.000 paysans réclament un tracteur, mais l'État en fabrique (en joint venture) avec Massey-Ferguson, notamment) surtout pour l'exportation. Dilemme typique à l'Est: pour assurer un minimum vital à la population, on doit vendre les produits plus payants, qui permettraient un véritable décollage économique.

Ce sont les difficultés de rendement, de livraison et d'approvisionnement des produits agricoles qui ont suscité le mécontentement populaire. La terre est généralement pauvre en Pologne. Elle n'est pas assez riche pour le blé, par exemple, et on doit donc en importer beaucoup du Canada et des États-Unis.

La productivité est entravée d'autre part par la rareté de l'eau, le manque de machinerie et le morcellement des terres en petites propriétés qui empêchent les cultures extensives. La situation a empiré ces quatre dernières années, où la mauvaise température a été néfaste pour les récoltes. Ainsi la Pologne, qui était grande exportatrice de sucre, a importé pour la première fois cette année, à cause du piètre rendement de la betterave. Ces difficultés, illustrées par une dette extérieure dépassant les 20 milliards de dollars, se traduisent à l'intérieur par des pénuries et des hausses de prix.

Outrés qu'on rogne leur pain quotidien, les travailleurs ont débrayé en masse. Ils ont obtenu la tête de Gierk, comme ils avaient eu celle de Bierut, en 1956, et de Gomułka, en 1970. Mais les grèves ont accru encore la dette — la balance des paiements est passée, dans les deux derniers mois, d'un excédent de 70 millions de dollars à un déficit de 692 millions. Dans ce contexte, l'État songe au rationnement: de quoi irriter encore plus la population. Le régime de Kania ne s'annonce pas très paisible.

Arrivée au monastère de Czestochowa un peu avant midi. Il faut se dépêcher pour voir la fameuse «Matka boska», la Vierge noire, avant qu'on la voie jusqu'à 16 h. Une foule dense se presse dans la chapelle. Le prêtre officiant achève de distribuer la communion aux fidèles agenouillés jusque sur le parvis. Il dépose l'hostie sur la langue. Sauf pour le rituel récité dans la langue nationale, Vatican II ne semble guère avoir eu d'effet en Pologne. Religieux et religieuses continuent de porter l'habit traditionnel dans la rue.

Il faut jouer des coudes pour s'avancer dans cette pieuse affluence et apercevoir enfin, suspendue au-dessus du maître-autel, la fameuse icône byzantine, dont le

teint sombre (marron, au fait) est une patine séculaire qui ne doit rien à l'art négre. C'est avec cet étendard, que les moines paulins ont arrêté le raz-de-marée suédois, qui submergeait la Pologne en 1655. Le monastère de Jasna Gora est depuis lors un symbole national. Les nazis n'ont pas osé y toucher. Ils ont seulement tenté de démanteler les moines pour faire main basse sur les trésors de la crypte: prodigieux amoncellement de bijoux, que des générations d'aristocrates ont laissés en offrande et au milieu duquel brille, d'un éclat particulier, le calice minuscule des prêtres d'Auschwitz.

Soudain, bruit de fanfare: un rideau d'or commence à tomber devant l'icône vénérée. On se hausse sur la pointe des pieds, on soulève les enfants à bout de bras, des femmes pleurent, des hommes se signent. Comment expliquer, au sein d'un régime athée, au milieu d'un âge matérialiste, cette Foi polonaise qui remplit les églises tous les jours de la semaine, qui sème des Vierges et des calvaires à tous les carrefours, qui multiplie les vocations religieuses à l'inverse des autres pays catholiques? Il fallait qu'un des leurs monte sur le trône de saint Pierre pour qu'on ne soupçonne plus les Polonais d'être plus catholiques que le pape.

À la sortie, on voit les hautes cheminées des usines au loin — Czestochowa est aussi un grand centre sidérurgique et textile — s'encadrer dans le portail du monastère. Belle image de la rivalité qui n'a cessé d'opposer l'Église et l'État polonais depuis la guerre. Mais de l'emprisonnement du cardinal Wysinski (à l'époque stalinienne) au transport clandestin de la Vierge noire dans toute la Pologne pour célébrer le millénaire de conversion chrétienne, en 1966, et à la réception enthousiaste en 1979 de l'archevêque de Cracovie, devenu Jean-Paul II, le catholicisme polonais est passé de l'Église du silence à l'Église triomphante.

La personne même du cardinal Wysinski témoigne de ce triomphe: il est toujours primate de Pologne, alors que trois secrétaires généraux du Parti ouvrier unifié se sont succédés depuis sa sortie de prison, en 1956. Cette force, l'intelligentsia polonaise, qui a amorcé une sorte de révolution tranquille depuis une décennie, commence à compter avec. Bien des intellectuels, déçus du Parti et de la démission nationale de la classe dirigeante, apprécient mieux la force de résistance que représente l'Église catholique et cherchent à s'en faire une alliée. Adam Michnyk, l'un des responsables du KOR (Comité d'action sociale), le principal mouvement de dissidence en Pologne, a écrit là-dessus un livre qui a été traduit l'an passé au Seuil et qui naturellement est introuvable dans son pays: *L'Église et le dialogue polonais*.

L'accolade que Lech Walesa, chef des grévistes de Gdansk et promu héros national, est allé recevoir du cardinal primate n'a rien de fortuit. La communion sur les lignes de piquetage durant la grève et le crucifix accroché ostensiblement dans les bureaux des nouveaux syndicats indépendants nous avaient déjà révélé comment religion et dissidence s'épaulent actuellement. La plus grande crainte actuellement, à Moscou comme à Varsovie, c'est que Walesa soit reçu en audience par le pape, ce qui le consacrerait sur le plan international.

Mais, passé Czestochowa, la silhouette des cheminées industrielles de Haute-Silésie nous ramène à d'autres réalités. L'immense convoi qui relie les complexes miniers à l'Ukraine soviétique laisse songeur sur la possibilité que la nouvelle force ouvrière, même en associant le crucifix à la faucille et au marteau, puisse briser le lien déjà organique entre le bras polonais et l'estomac russe. La réponse est peut-être à Cracovie, cœur culturel de la Pologne et que nous atteignons à la brunante.

◆ Bagdad

forces irakiennes étaient sur le point de s'emparer de Desfoul après de «féroces combats» qui auraient duré toute la nuit de samedi à dimanche.

En fait, malgré une certaine progression irakienne, aucun des deux belligérants ne peut prétendre l'avoir définitivement emporté sur l'autre: une semaine après le début des combats, ni l'Irak ni l'Iran n'ont atteint leurs objectifs.

Dans le domaine des interventions diplomatiques étrangères, on ne semble pas non plus être parvenu à des résultats décisifs. À l'issue de sa visite à Téhéran, le président pakistanais Zia-ul-Haq, chargé d'une mission de «bons offices» auprès des deux belligérants par la Conférence islamique, s'est ainsi contenté de déclarer qu'il mettait ses espoirs dans le «bon sens» de Téhéran et de Bagdad.

Pour leur part, les États-Unis s'efforcent de mettre fin au conflit entre l'Irak et l'Iran et sont résolus à maintenir le détroit d'Ormuz ouvert à la navigation, a déclaré hier M. Warren Christopher, secrétaire d'État américain adjoint.

M. Christopher et d'autres personnalités politiques s'accordent néanmoins à reconnaître que les États-Unis ne disposent que de peu de moyens pour influencer sur le cours des événements.

Les États-Unis «s'efforcent de favoriser une fin rapide des hostilités», a déclaré M. Christopher, dans une interview à la télévision.

Il a déclaré qu'il ne pouvait fournir aucune garantie d'une fin rapide du conflit et a reconnu que les États-Unis, en assez mauvais termes avec les deux camps, n'avaient que peu de moyens d'agir directement sur la situation.

Il n'a pas précisé quelle action les États-Unis envisageaient si l'un des belligérants fermait le détroit d'Ormuz, sur ou transite la majeure partie du pétrole du Golfe. Il a rappelé que le président Carter avait fait clairement savoir qu'«en concertation avec nos alliés, les États-Unis ont l'intention d'examiner ce qu'il est nécessaire de faire pour maintenir ce détroit ouvert».

Entre-temps, des incendies avec de grosses volutes de fumée noire continuent de brûler hier dans la raffinerie géante iranienne d'Abadan, au bord du Chatt-el-Arab, cinq jours après le bombardement des installations par l'aviation irakienne.

Près de 80 journalistes irakiens et étrangers ont pu voir les incendies dans une palmeraie cachée au-delà d'étendues de roseaux, dans le petit village de Siba, sur la rive opposée du cours d'eau, qui a un kilomètre de large.

De cette distance, il était difficile d'évaluer avec précision l'étendue des dégâts subis par l'une des plus grandes raffineries du monde. En plusieurs points du complexe des incendies continuaient parmi les superstructures, des canalisations et des réservoirs tordus.

◆ Fox

gués au congrès annuel de l'ACFO par surprise. Ils en étaient encore à se chercher un terrain commun entre les éléments plus progressistes et les éléments plus conservateurs de leur propre organisme. Pour une très grande majorité d'entre eux, le concept des deux peuples fondateurs est une réalité qui justifie leur lutte pour la survie. Mais les résultats des ateliers et des élections à la présidence ont souligné une certaine confusion devant l'attitude politique à prendre dans le contexte post-référendaire. La volonté d'unité a été plus forte que les dissensions et l'atmosphère générale des débats laisse entrevoir ce que plusieurs militants qualifient de «début d'une révolution tranquille» parce que les participants s'ouvraient à des dimensions politiques beaucoup plus vastes, dans le domaine de la lutte ouvrière entre autres.

Le nouveau président, M. Yves St-Denis qui représente l'aile plus conservatrice, sera secondé par M. André Cloutier, à la vice-présidence. M. Cloutier avait d'abord été un candidat à la présidence à la demande de nombreux délégués qui voyaient en M. St-Denis un ennemi de la

réforme à cause de ses présumées affiliations politiques conservatrices.

La nouvelle présidente de la FFFHQ, Mlle Séguin, a réagi de façon tempérée aux discours de M. Fox, soulignant qu'il avait le droit à ses idées et qu'elle aurait l'occasion d'en discuter personnellement avec lui d'ici deux semaines. Elle a déclaré qu'elle ne voyait pas l'utilité d'entrer dans une guerre des mots si une charte qui reconnaît les droits individuels et collectifs des francophones est inscrite dans la constitution.

Devant un barrage de questions de journalistes à la suite de son discours, M. Fox a soutenu que le concept des deux nations ne servirait bien que les discussions de salon et a déclaré que les journalistes demandaient des questions parfaitement ridicules et stupides quand ils demandaient si la défense du multiculturalisme était politiquement rentable.

◆ Québec

Suite de la page 7

trompeurs, il a affirmé en commission parlementaire que la Commission d'étude sur les universités (Commission Angers) qui s'en était inquiétée, était tout simplement mal renseignée. Quand on est à cacher aux Québécois de langue française les inégalités qui les touchent (et pour quelles raisons autres qu'une image à préserver dans les réunions mondaines internationales?) il ne faut pas jouer à l'étonné si ces mêmes Québécois sont restés calmes devant la grande «cause» référendaire.

Mais quel que soit le gouvernement qui dirige bientôt le Québec, il lui faudra une bonne fois revoir, sous cet angle de l'inégalité linguistique, la réforme commencée en 60 et laissée désormais en plan par une génération que son propre succès aveugle.

Minorité en Amérique du Nord, le Québec français n'a d'autre choix, même si cela agace son élite désormais, que de tabler sur l'instrument premier des minorités en difficulté, l'éducation. Plus que toute autre minorité, il a les moyens et le pouvoir de se donner, sur ce plan, des chances égales. S'il n'en a plus la volonté, ou s'il croit faussement que la partie est gagnée alors que tout continue à exiger un effort supplémentaire, il pourrait perdre rapidement, dans un Canada où il n'est plus qu'une province et qu'un concurrent comme et parmi d'autres, ce qu'il croyait acquis sans retour.

(A suivre)

29 septembre

- 1979 — Discours du pape Jean-Paul II devant un million de personnes à Dublin.
- 1978 — Mort du pape Jean-Paul Ier à 65 ans, après 34 jours de règne.
- 1938 — Conférence de Munich, où Chamberlain et Daladier acceptent de céder les Sudètes à l'Allemagne.
- 1923 — Début du mandat britannique sur la Palestine.
- 1066 — Guillaume le Conquérant envahit l'Angleterre et revendique le trône anglais.

Le pape demande que les hommes retrouvent la dignité du travail et celle de la vie

SUBIACO, Italie (d'après l'AFP et AP) — Le pape Jean-Paul II, qui s'est rendu hier en pèlerinage à Subiaco, en Italie centrale, pour célébrer le quinzième centenaire de la naissance de saint Benoît, patron de l'Europe, a lancé un appel pour que les hommes retrouvent la dignité du travail et la dignité de la vie.

A cette occasion, les présidents des conférences épiscopales d'Europe qui l'accompagnaient, ont souhaité la paix en Europe et dans le monde entier tandis que le cardinal français Roger Etchegaray a lu une méditation proposant que saint Benoît soit proclamé «patron de l'humanité tout entière».

Dans un discours, Jean-Paul II a loué l'initiative des évêques européens qui, a-t-il dit, démontrent le souci d'une unité ecclésiastique élargie ce qui est «le signe encourageant d'une responsabilité collégiale qui progresse» au-delà des «situations sociales, économiques ou idéologiques dans lesquelles les évêques d'Europe se trouvent à vivre».

Le Saint-Père a ensuite prié pour que «les menaces d'autodestruction que les dernières générations ont fait se lever à l'horizon de leur propre vie s'éloignent de tous les peuples de notre continent et

tous les autres continents». «Nous prions, a-t-il ajouté, pour que s'éloignent aussi les menaces d'oppression des uns par les autres».

En évoquant la règle bénédictine, le souverain pontife a parlé de la «dignité du travail et de la liberté de l'esclavage de la consommation». Le message de saint Benoît, patron de l'Europe, a-t-il affirmé, est un appel à établir des programmes qui ne soient pas conçus uniquement en fonction de l'économie et qui ne mortifient pas les valeurs humaines fondamentales, telles que la dignité de la vie, «aujourd'hui systématiquement menacées».

Plus tôt dimanche matin, Jean-Paul II a évoqué le souvenir de ses deux prédécesseurs, Jean-Paul Ier et Paul VI, au cours d'une messe solennelle célébrée dans la basilique Saint-Pierre avec 200 cardinaux, archevêques et évêques présents à Rome à l'occasion du synode sur la famille. Plus de 25.000 fidèles ont assisté à la liturgie.

«Au moment où nous sommes à nouveau réunis en synode, a dit le pape, nous considérons comme une exigence particulière du cœur de rappeler devant Dieu le souvenir de notre frère et père, le pape Jean-Paul Ier, inclinant la tête devant

l'inscrutable mystère de la providence qui s'est manifesté en sa venue et en son décès».

Le souverain pontife a ensuite rappelé le souvenir de Paul VI qui, a-t-il dit, «passera dans l'histoire comme celui, qui, mettant en pratique l'enseignement du concile au sujet de la collégialité, a précisément donné existence à ce synode qui nous voit réunis en session ordinaire pour la cinquième fois déjà».

Ouvré vendredi, le synode des évêques sur la famille a observé une pause de deux jours pour permettre aux évêques européens de se rendre à Subiaco, pendant que les évêques des autres continents ont commencé à méditer sur le rapport que leur a lu vendredi soir le cardinal Ratzinger, rapporteur du synode.

«Par ailleurs, la délégation américaine au synode a dit espérer que des «débats constructifs» auront lieu à propos de la régulation des naissances, du divorce et des problèmes des couples remarriés.

Le porte-parole de la conférence épiscopale des États-Unis, Russel Shaw, a expliqué que sa délégation accepte la vérité de l'enseignement traditionnel de l'Église mais il est nécessaire de lever la confusion «énorme» qui demeure à pro-

pos de la régulation des naissances.

Enfin samedi, sept membres du Parti radical italien libertaire se sont enchaînés à une barre métallique proche de la vitrine qui protège la Pietà de Michel-Ange, pour attirer l'attention sur la faim dans le monde.

«Si le pape est contre l'avortement, nous voulons rappeler le sort de millions d'enfants qui meurent de faim chaque jour», ont-ils fait savoir.

Q

Moi un pollueur?

JAMAIS!

AQTE

14 morts et 211 blessés à l'Oktoberfest de Munich

Les soupçons de la police portent sur des néo-nazis

MUNICH (d'après AFP et Reuter) — Six extrémistes de droite soupçonnés d'avoir participé à l'attentat à la bombe qui a fait 14 morts et 211 blessés, vendredi soir, à la fête de la bière à Munich ont été arrêtés et un septième, tué par l'explosion, est presque à coup sûr celui qui a placé l'engin explosif.

C'est ce qu'a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le procureur fédéral allemand, M. Kurt Rebman, en précisant que Karl Heinz Hoffmann, dirigeant du «Groupe militaire sportif Hoffmann», déclaré inconstitutionnel en

janvier, figurait parmi les détenus.

Le ministre de l'Intérieur de la Bavière, M. Gerold Tandler, a confirmé que le cadavre d'un ancien membre du groupe néo-nazi Hoffmann avait été découvert parmi les corps gisant dans l'entrée principale de l'Oktoberfest. Il s'agit du corps d'un jeune homme de 21 ans, Gundolf Koehler.

Ses deux mains avaient été arrachées et la police a tout de suite pensé que cette victime pourrait être en fait le poseur de bombe, a ajouté M. Tandler. Les soupçons des enquêteurs ont été renforcés

quand l'autopsie a montré que le corps de Gundolf Koehler avait été criblé d'éclats d'explosifs.

Quatorze personnes sont mortes et 211 ont été blessées dans l'explosion qui est survenue vendredi soir à l'entrée principale de l'Oktoberfest, dix minutes avant la fermeture des portes.

Trois enfants et plusieurs touristes étrangers venus à Munich assister à la fête de la bière qu'est l'Oktoberfest ont perdu la vie dans cet attentat.

L'enquête de la police a permis de découvrir que la poubelle dans laquelle avait été déposée la bombe, à l'entrée

de la kermesse, avait été remplie de clous, de vis, de boulons et de pièces métalliques pointues. C'est du moins ce qu'affirme un quotidien à grand tirage de Munich en expliquant que c'est pour cette raison qu'il y avait eu tant de morts et de blessés.

Toujours selon ce journal, la bombe a explosé prématurément à cause d'une erreur de manipulation.

La police ne croit pas que Koehler ait agi seul. Quatre des membres du groupe Hoffmann ont été arrêtés alors qu'ils se rendaient en Yougoslavie. Hoffmann lui-même et un de ses assistants ont été

appréhendés au cours de perquisitions contre les domiciles de trente extrémistes de droite.

Ces perquisitions ont permis aux policiers de découvrir des produits chimiques et des plans pour faire des bombes dans la maison qu'Hoffmann occupait, ainsi que des explosifs, trois grenades, une mine anti-personnel et des détonateurs électriques dans les autres endroits.

Le «Groupe militaire sportif Hoffmann», l'ancienne organisation néo-nazie sur laquelle se portent les soupçons des enquêteurs, avait été fondée en Bavière en 1974 par Karl-Heinz Hoffmann, ancien mercenaire et dessinateur, âgé de 42 ans.

L'organisation comptait environ 500 membres et sympathisants lorsqu'elle a été interdite, le 30 janvier dernier, sur ordre du ministre fédéral de l'Intérieur.

Les autorités cherchent maintenant à savoir si les instigateurs de l'attentat de Munich possèdent des liens avec d'autres groupes d'extrême-droite étrangers, ou avec l'ancien avocat Manfred Roeder, le dirigeant présumé des «Groupes d'action allemands» arrêté au début du mois.

L'attentat de vendredi va ajouter un suspense inattendu à la dernière semaine de la campagne électorale allemande.

Trente-deux heures après la tuerie, les Chrétiens-Démocrates (CDU/CSU), estimant les observateurs, vont probablement utiliser cet attentat politique pour dénoncer, malgré ses succès, l'impuissance du gouvernement social-libéral (SPD-FDP) à mettre un terme au terrorisme.

Le ministre fédéral de la Justice, M. Hans-Jochen Vogel, a attaqué hier le candidat de l'opposition à la chancellerie, M. Franz-Joseph Strauss, pour avoir fait de la «propa-



Des passants déposent des fleurs sur les lieux de l'explosion qui a fait 14 morts et 211 blessés vendredi soir à Munich, et qu'on attribue à un groupe d'extrême-droite. (Photolaser AP)

Pour la CSN, la loi 109 raviverait les monopoles syndicaux par métier

par Louis-Gilles Francoeur

Le projet de loi 109, qui doit permettre aux 60.000 membres du Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (CPQMC) de maintenir leur affiliation à cet organisme ou de passer à la FTQ, compromet la représentativité universelle des centrales dans cette industrie au profit d'une représentation syndicale par «corps de métier».

Telle est l'une des principales conclusions du mémoire que remettra demain matin la CSN-Construction aux députés de l'Assemblée nationale, qui ont été convoqués par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, pour étudier en commission parlementaire ce projet de loi article par article pour accélérer son adoption au moment de la reprise des travaux parlementaires.

Le projet de loi 109 a été réclamé par la FTQ pour permettre à ses affiliés de la construction, autrefois membres du Conseil provincial, d'avoir pignon sur rue dans cette industrie. Parce que leurs membres ont voté pour le Conseil provincial lors du dernier maraudage, les syndicats des électriciens, des monteurs de ligne, des plombiers et des opérateurs de machinerie lourde, pour ne nommer que les principaux, sont aujourd'hui légalement représentés par l'organisme dont ils se sont dissociés ou qui les a expulsés.

Le projet de loi de M. Johnson obligera les 42 unions actuellement affiliées au Conseil provincial de décider en assemblée générale si elles maintiennent leur affiliation ou la modifient au profit de la nouvelle FTQ-Construction. Jusqu'ici, les changements

d'allégeance dans la construction ont été le fait exclusif des décisions «individuelles» prises par chaque travailleur à la fin des campagnes de maraudage.

Un des principaux effets du projet de loi 109, précise le mémoire de la CSN, sera de faire en sorte que le Conseil provincial et la FTQ représenteront inévitablement chacun un certain nombre de corps de métier de façon exclusive.

Or toute l'économie de la loi 290, ce code du travail particulier à la construction, repose sur le principe de la représentation universelle des centrales, c'est-à-dire que chaque organisme syndical reconnu par la loi accepte de représenter les travailleurs de tous les métiers et non seulement certains corps de métier. Cette exigence a été décrétée par le législateur, en 1968, pour jeter les bases d'une négociation sectorielle dans la construction en réplique à l'anarchie provoquée jusque là par la négociation «par corps de métier».

Le mémoire de la CSN se demande «de quoi auront l'air les prochaines négociations» si le Conseil provincial ou la FTQ obtenaient le 50% qui permet à une centrale de négocier seule au nom de l'ensemble dans l'hypothèse assez probable où ce taux de représentativité serait atteint via une minorité de corps de métier. Les cinq principaux syndicats dissidents du Conseil provincial, qui logent vers une affiliation directe à la FTQ, affirment représenter 70% des travailleurs du CPQMC, ce qui n'est pas très éloigné de la majorité requise par la loi pour obtenir l'exclusivité de négocier au nom de l'ensemble.

L'Association des entre-

preneurs en construction du Québec (AECQ) avait utilisé un argument assez semblable alors qu'elle prenait position, en juin dernier, contre le projet de loi 109 au moment de son adoption en première lecture. Selon l'AECQ, le «fractionnement» syndical qui allait résulter de l'application du projet de loi 109 allait poser de sérieuses difficultés au système de négociation centralisé en vigueur, lequel repose sur la présence de centrales représentatives de l'ensemble des travailleurs de la construction.

La CSN, comme l'a fait la CSD la semaine dernière, s'oppose aussi au fait que les votes en assemblée générale, décrétés par le projet de loi 109, auront pour résultat de forcer un grand nombre de travailleurs à devenir membres d'une organisation syndicale qu'ils n'auront pas choisi «individuellement» en vertu du système actuel.

«A-t-on pensé aussi à l'inéquité qui découle de l'application uniforme des lois selon des taux de représentativité (pour chaque centrale) qui n'ont pas été acquis et calculés sur la même base?» questionne le mémoire de la CSN.

Les pourcentages de représentation obtenus par la CSD et la CSN sont le résultat de l'addition des votes individuels obtenus par elles au moment du maraudage. Selon la loi 109, la représentativité du Conseil provincial et de la FTQ sera différente puisque ces deux organismes obtiendront des membres qui auront voté contre eux au moment des assemblées générales.

C'est pourquoi, dans l'esprit de la CSN, la loi 109 s'avère «une loi spéciale dont l'aboutissement est de mettre en péril le pluralisme syndical, un

autre principe fondamental que le projet prétend soutenir».

Selon le mémoire de cette centrale, la loi 109 place d'autre part l'Office de la construction du Québec en conflit d'intérêt lorsqu'elle lui confie le soin de décider ultimement qui a droit de voter dans chaque assemblée syndicale alors que le même projet de loi prétend par ailleurs respecter les mécanismes de vote particuliers à chaque syndicat.

L'OCQ peut d'autre part, en vertu du projet de loi, organiser des votes dans les syndicats qui refuseraient de procéder à un tel exercice et, en même temps, le projet de loi accorde à l'Office une fonction de «surveillance» des scrutins. Pour la CSN, l'OCQ ne peut agir simultanément comme président d'élection en vertu des constitutions syndicales et comme administrateur gouvernemental au sein des mêmes syndicats.

Le gouvernement du Canada recherche des partenaires dynamiques pour développer le secteur des innovations technologiques

Le gouvernement poursuit ses efforts pour aider les diplômés en technologie et en science

Plusieurs ont encore du mal à trouver un emploi à la hauteur de leurs qualifications. Si le nouveau pompiste de votre voiture

génieur, ne vous étonnez pas. Il se pourrait bien qu'il se soit lui-même diplômé de Po- technique. En effet, il y a sept ans au Canada r

Nombreux sont les Canadiens qui ont pu bénéficier de la haute qualité de l'enseignement technique dispensé dans toutes les régions du Canada.

Intelligents, dynamiques et passionnés, ces jeunes hommes et ces jeunes femmes devraient aider à bâtir le pays, en développant la nouvelle technologie qui rendra notre industrie plus concurrentielle et permettra de résoudre des problèmes aussi épineux que ceux de l'énergie et de la conservation.

Leurs connaissances scientifiques représentent un capital trop important pour qu'on puisse se permettre de le gaspiller. A nous de nous assurer qu'ils puissent mettre en pratique ce qu'ils ont si bien appris.

C'est pourquoi si une petite entreprise, une association, un institut de recherche ou une agence communautaire engage un jeune diplômé en technologie qui a été incapable jusqu'ici de trouver du travail dans sa discipline, le gouvernement du Canada paiera 75% de son salaire (jusqu'à concurrence de \$1 250 par mois) pendant 12 mois. Si vous désirez travailler avec ces jeunes diplômés, vous obtiendrez de plus amples renseignements en contactant votre Centre d'Emploi du Canada.

Aidons-les ensemble car le progrès ne peut pas se faire sans eux.



Renseignez-vous sur le Programme d'emploi pour les innovations technologiques

Nous investissons dans vos idées

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada
Lloyd Axworthy / Minister

Canada

ENAP MONTREAL QUEBEC

LE PROGRAMME DE GESTION

Si vous êtes un gestionnaire public, nous vous invitons à vous inscrire au programme de gestion.

L'organisation du programme a été confiée à des spécialistes de l'ENAP. Des hauts fonctionnaires du gouvernement et des ressources de l'ENAP animent et dirigent des conférences, des ateliers de travail et des séminaires de discussions prévus à votre intention.

Pour être admis, il faut être un gestionnaire dans un des secteurs suivants: public, parapublic et péripublic et avoir un minimum de trois années d'expérience de gestion.

L'ENAP se réserve le droit de limiter le nombre de participants à une session donnée.

Le programme

Le programme dont la durée est de sept semaines réparties sur quatre mois, permettra aux participants de comparer et confronter leurs connaissances et leurs habiletés dans l'exercice quotidien du management.

A partir d'une vue d'ensemble de la société québécoise, des spécialistes et des hauts fonctionnaires aborderont des sujets variés et dûment sélectionnés comme les comportements des individus et des groupes dans les organisations; les processus rationnels d'analyse de problèmes et de prise de décisions selon la méthode Kepner-Tregoe; le dossier du milieu de l'administrateur public notamment l'Etat, le gouvernement et l'administration; la fonction de management et le rôle du manager; les systèmes de gestion dans le secteur public et l'opérationnalisation d'une politique.

| Début du programme | Lieu | Coût |
|--------------------|----------|----------|
| 20 octobre 1980 | Montréal | 2 050 \$ |
| 26 janvier 1981 | Québec | 2 050 \$ |

Pour inscription

Bureau des inscriptions
a/s Programme de gestion
École nationale d'administration publique
625, rue St-Amable
Québec G1R 2G5
Tél.: (418) 657-2516

Pour information supplémentaire:

Denis Proulx
Coordonnateur du programme
Tél.: (418) 657-2639
(514) 382-6270

École nationale d'administration publique

Avis légaux - Avis publics



APPELS D'OFFRES

- 49-80 Achat d'huile à chauffage et nettoyage de fournaies.
- 66-80 Achat d'équipements pour le développement photo-couleurs.

Le Conseil de sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal recevra jusqu'à 15:00 heure (heure locale), le 14 octobre 1980, les soumissions sous enveloppes scellées pour les appels d'offres mentionnés en titre.

Chaque soumissionnaire devra remettre sa soumission en utilisant le formulaire préparé à cette fin par le Service de Police de la Communauté urbaine de Montréal. La soumission devra être remise en duplicata dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin. Les soumissionnaires pourront se procurer le cahier des charges ainsi que toutes les informations pertinentes à compter du 29 septembre 1980 en s'adressant à Monsieur Réjean Clément, Administrateur, section Approvisionnement, 30 avenue Manseau, Outremont, Qué. H2V 4P8 (tél.: 934-2403).

Le plus bas soumissionnaire conforme retenu qui refuse ou fait défaut de remplir ces obligations doit verser à la Communauté, à titre de dommage liquidés, la somme équivalente entre le prix de sa soumission et celui opposé par l'adjudicataire du contrat.

Les soumissions seront ouvertes en présence des Intéressés le 14 octobre 1980 à 15:00 heure (heure locale), au Siège Social de la Communauté urbaine de Montréal, 2 Complexe Desjardins, suite 2100, Montréal, Qué.

Le Conseil de sécurité publique ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

GUY CAMPION
Secrétaire

Conseil de sécurité publique
Communauté urbaine de Montréal
2 Complexe Desjardins, suite 1916
Montréal, Qué.
H5B 1E6

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 septembre 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à CHESSURE EVELYN a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 26 jour de septembre 1980, sous le numéro 3104228. Ce 11e jour de septembre, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 septembre 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 89510 CANADA LTEE, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15e jour de septembre 1980, sous le numéro 3107979. Ce 19e jour de septembre, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 septembre 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ANRICA INTERNATIONALE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 15e jour de septembre 1980, sous le numéro 3107979. Ce 19e jour de septembre, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS DE CESSION GENERALE
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 août 1980 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Export Motors Reg'd a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 2e jour de septembre 1980, sous le numéro 3104229. Ce 11e jour de septembre, 1980.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est donné que Evague Robinson 893, Beauport, Longueuil, P. obtient du permis M506636-001, région 08, demandé à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis à LES ENTREPRISES C.C.J.R. INC., 550, Denonville, Ste-Hyacinthe, P.Q. conformément à l'article 2 du règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la troisième parution.
1ère parution le 29 septembre 1980
2ème parution le 30 septembre 1980
3ème parution le 1er octobre 1980

AVIS
Conformément aux dispositions de l'article 15710 du code civil, est par les présentes donné qu'une cession transporte et le transfert de toutes créances de livres et autres créances recevables, présentes et futures, de Logistec Corporation dont la principale place d'affaires est à 360 rue St. Jacques, Montréal, Qué., à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 10 avril, 1979, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 11 mai, 1979 sous le numéro 2972642, date à Montréal le 10 avril, 1979.
La Banque Mercantile du Canada

AVIS
Conformément aux dispositions de l'article 15710 du code civil, est par les présentes donné qu'une cession transporte et le transfert de toutes créances de livres et autres créances recevables, présentes et futures, de Cullen Stevedoring Company Inc. dont la principale place d'affaires est à 360 rue St. Jacques, Montréal, Qué., à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 10 avril, 1979, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 1er mai, 1979, sous le numéro 2968985, date à Montréal le 10 avril, 1979.
La Banque Mercantile du Canada

AVIS
Conformément aux dispositions de l'article 15710 du code civil, est par les présentes donné qu'une cession transporte et le transfert de toutes créances de livres et autres créances recevables, présentes et futures, de Cullen Stevedoring Company Inc. dont la principale place d'affaires est à 360 rue St. Jacques, Montréal, Qué., à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 10 avril, 1979, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 1er mai, 1979, sous le numéro 2968985, date à Montréal le 10 avril, 1979.
La Banque Mercantile du Canada

AVIS
Conformément aux dispositions de l'article 15710 du code civil, est par les présentes donné qu'une cession transporte et le transfert de toutes créances de livres et autres créances recevables, présentes et futures, de Cullen Stevedoring Company Inc. dont la principale place d'affaires est à 360 rue St. Jacques, Montréal, Qué., à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 10 avril, 1979, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 1er mai, 1979, sous le numéro 2968985, date à Montréal le 10 avril, 1979.
La Banque Mercantile du Canada

AVIS
Conformément aux dispositions de l'article 15710 du code civil, est par les présentes donné qu'une cession transporte et le transfert de toutes créances de livres et autres créances recevables, présentes et futures, de Cullen Stevedoring Company Inc. dont la principale place d'affaires est à 360 rue St. Jacques, Montréal, Qué., à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 10 avril, 1979, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 1er mai, 1979, sous le numéro 2968985, date à Montréal le 10 avril, 1979.
La Banque Mercantile du Canada

AVIS
Conformément aux dispositions de l'article 15710 du code civil, est par les présentes donné qu'une cession transporte et le transfert de toutes créances de livres et autres créances recevables, présentes et futures, de Cullen Stevedoring Company Inc. dont la principale place d'affaires est à 360 rue St. Jacques, Montréal, Qué., à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 10 avril, 1979, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 1er mai, 1979, sous le numéro 2968985, date à Montréal le 10 avril, 1979.
La Banque Mercantile du Canada

AVIS
Conformément aux dispositions de l'article 15710 du code civil, est par les présentes donné qu'une cession transporte et le transfert de toutes créances de livres et autres créances recevables, présentes et futures, de Cullen Stevedoring Company Inc. dont la principale place d'affaires est à 360 rue St. Jacques, Montréal, Qué., à la Banque Mercantile du Canada, à titre de garantie, faits et exécutés le 10 avril, 1979, ont été enregistrés au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal le 1er mai, 1979, sous le numéro 2968985, date à Montréal le 10 avril, 1979.
La Banque Mercantile du Canada

PRENEZ AVIS QUE Maurice Lalumière opérant sous le nom de MAU-LA ENRG, de Mont-Laurier, PQ, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir le permis M-50427-D-002, région 07, en faveur de TRANSPORT LAC-DES-EGORGES LTEE, de Lac-des-Écorces, PQ.
Vos requérants demandent de se prévaloir de l'article 258.1 du Règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution.
1e publication: 29 septembre 1980
2e publication: 30 septembre 1980
3e publication: 1 octobre 1980
BROCHU, DROLET & LAVOIE
Édifice Port de Mer
Suite 107
99, Place Charles Lemoyne
Longueuil, Québec
J4K 4Y9
PAR: LOUIS LAVOIE / PROCUREUR

Maxime, le surdoué
MOSCOU (AP) — La cybernétique n'a aucun secret pour lui, pas plus que l'astronomie. En plus, il sait réparer les réfrigérateurs, les téléviseurs, les postes de radio. Il s'agit d'un Soviétique de 6 ans, du nom de Maxime.
Il habite à Kouibychev, à 800 km de Moscou et, selon l'hebdomadaire Nedelia, il peut soutenir une discussion avec des scientifiques. Maxime connaît plusieurs langues, du moins il peut les lire depuis qu'il a étudié les racines des langues indo-européennes.
Récemment, Maxime a connu une grande déception. Il n'a pas remporté le premier prix de dessin à son école. Son professeur n'a pas su saisir toute la beauté de l'épure d'une figure géométrique à 1000 côtés.
«Savez-vous qu'il y a bien longtemps un astéroïde a heurté la planète Mercure; elle en porte encore la marque», dit Maxime à ses parents, qui, eux, s'interrogent: leur fils est-il un garçon comme les autres?

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal, à sa séance tenue le 23 septembre 1980, a procédé à une première étude des projets de règlements suivants:

- Modification au règlement 2875 concernant le zonage des quartiers Sainte-Cunégonde, Saint-Henri, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel et Saint-Joseph, déjà modifié.
- Modification au règlement 2713 concernant les autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques, déjà modifié.
 - Eglise de Sainte-Sophie de Dieu de la Communauté grecque des Authentiques Chrétiens orthodoxes — lieu de culte et salle paroissiale — 898, rue Saint-Roch.
 - Centre Hospitalier Montréal Convalescent — agrandissement au bâtiment — 6363, Chemin Hudson.
 - La Maison Alco Inc. — Bureau d'assistance, salle de conférence et centre récréatif — 1859, boulevard Pie-IX.
 - Société du Timbre de Noël du Québec Inc. — Bureau d'administration — 8 000, Be Avenue.
 - The Boys' Farm and Training School — Foyer nourricier — 5740, avenue Bourdonnière.
 - Garderie Enfant-des-Neiges — garderie de jour — 5545, rue Showdon.
 - Maternelle Enfant-des-Neiges Inc. — école pré-maternelle — 5545, rue Showdon.
 - Maternelle Enfant-des-Neiges Inc. — école pré-maternelle — 4915, avenue Earncliffe.
 - Fondation Internationale Roncalli — bureau d'administration — 1115 est, boulevard Gouin.
 - Habitant Soleil — centre d'accueil pour jeunes de 12 à 18 ans — 4055, avenue Papineau.
 - Garderie Au Pays des Schtroumpfs — garderie de jour — 5200 est, rue Bélanger (permission modifiée).
- Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation des bâtiments de la première phase du projet d'habitation de la coopérative "La Tannerie de Montréal" situés sur le côté sud de la rue Saint-Jacques, à l'ouest de la rue Rose-de-Lima.
- Règlement autorisant des modifications et des changements d'occupation au bâtiment portant les numéros 51 ouest, rue Saint-Paul et 36, rue Le Royer, dans l'arrondissement historique.
- Modification au règlement 2110 concernant le zonage des quartiers Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Mercier et d'une partie du quartier Papineau, déjà modifié.

Copies de ces projets de règlements peuvent être obtenues au bureau du greffier, suite 120, Hôtel de Ville.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de ces projets de règlements devra les faire tenir, par écrit, au même endroit, au soussigné, au plus tard le 20 octobre 1980.

Marc Boyer
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville
Le 29 septembre 1980.

VILLE DE MONTRÉAL

Règlements 5527, 5528, 5529, 5530, 5531, 5532, 5533, 5534, 5535, 5536, 5537, 5538, 5539, 5540, 5541, 5542, 5543, 5544, 5545, 5546 et 5547.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal, à sa séance tenue le 23 septembre 1980, a adopté les règlements suivants:

- Règlement 5527 concernant la fermeture du lot 160-126 (ruelle) situé au sud de la 2e Rue et à l'est de la 6e Avenue, dans le quartier Rivière-des-Prairies.
- Règlement 5528 concernant la fermeture d'une partie de la 2e Rue, située au sud-ouest de la 5e Avenue, Rivière-des-Prairies.
- Règlement 5529 modifiant le règlement 5302 concernant les conditions du paiement libératoire pour les infractions à une disposition d'un règlement de la Ville relative à la circulation, à la sécurité publique ou à l'usage d'un véhicule automobile ou d'un accessoire d'un tel véhicule, déjà modifié.
- Règlement 5530 modifiant le règlement 5360 sur l'enlèvement des déchets, des animaux domestiques morts et d'autres objets.
- Règlement 5531 permettant à Carol Ann Furniture Mfg Co. Ltd. d'occuper le domaine public au moyen d'un escalier de sauvetage avec paliers adjacents à la bâtisse portant le numéro 5820 Place Turcot (3604-4 et 3606-7, Municipalité de la paroisse de Montréal) au-dessus de la rue (P. 3604-1 dudit cadastre).
- Règlement 5532 modifiant le règlement 2034 concernant l'aqueduc, déjà modifié.
- Règlement 5533 modifiant le règlement 2875 concernant le zonage des quartiers Sainte-Cunégonde, Saint-Henri, Saint-Paul, Sainte-Anne, Saint-Gabriel et Saint-Joseph, déjà modifié.
- Règlement 5534 modifiant le règlement 2876 concernant le zonage du quartier Rivière-des-Prairies, déjà modifié.
- Règlement 5535 modifiant le règlement 3810 intitulé: "Zonage du quartier Saint-Michel-Nord", déjà modifié.
- Règlement 5536 modifiant le règlement 3955 intitulé: "Zonage des quartiers Notre-Dame-de-Grâce et Mont-Royal", déjà modifié.
- Règlement 5537 modifiant le règlement 4980 intitulé: "Zonage des quartiers La Fontaine, Laurier, de Lorimier, Saint-Denis, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Michel et d'une partie des quartiers Bourget, Crémazie, Saint-Eusèbe, Saint-Georges, Saint-Laurent et Saint-Louis", déjà modifié.
- Règlement 5538 modifiant le règlement 4244 intitulé: "Programme de rénovation "Albert-Saint-Jacques", déjà modifié.
- Règlement 5539 modifiant le règlement 5226 intitulé: "Zonage d'une partie des quartiers Bourget et Saint-Jacques", déjà modifié.
- Règlement 5540 modifiant le règlement 2713 intitulé: "Autorisations d'utilisation de terrains, de construction et d'occupation de bâtiments à des fins spécifiques", déjà modifié.
 - Mission Catholique Chinoise — logements pour personnes âgées — angle nord-ouest de la rue Saint-Urbain et de l'avenue Viger.
 - Vidéographe Inc. — centre de production et de diffusion de documents audio-visuels — 4548-50, rue Garnier.
 - Collège Français — modifications au bâtiment — 150-162 ouest, avenue Fairmount.
 - Garderie Cartierville — garderie de jour — 11760, avenue Robert-Giffard.
 - École Allemande Alexander Von Humboldt Inc. — école privée — 4119, avenue Madison.
 - Montréal Buddhist Church — agrandissement du bâtiment portant le numéro 5250, rue St-Urbain.
 - Centre François Michelle — école privée — 10 095 rue Meunier.
 - Garderie Côte-des-Neiges — garderie de jour — 4810, avenue Van Horne.
 - Garderie de Jour Le Jardin Charmant — garderie de jour — 1691, boulevard Pie-IX (permission modifiée).
- Règlement 5541 modifiant le règlement 3722 intitulé: "Zonage de certaines parties des quartiers Mont-Royal, Saint-André, Saint-Georges et Saint-Louis", déjà modifié.
- Règlement 5542 modifiant le règlement 5108 intitulé: "Zonage des environs des rues Saint-Denis et Saint-Hubert, entre la rue Sherbrooke et l'avenue Viger", déjà modifié.
- Règlement 5543 concernant la fermeture de rues situées au sud-est du boulevard Maurice-Duplessis, quartier Rivière-des-Prairies.
- Règlement 5544 modifiant le règlement 4952 concernant la permission à Place Bonaventure Inc. d'occuper certains emplacements faisant partie du domaine public, en tréfonds des rues Mansfield et de La Gauchetière, et au-dessus des rues Saint-Antoine et Saint-Jacques.
- Règlement 5545 permettant à monsieur Daniel A. Shefner d'occuper le domaine public au moyen d'un escalier de sauvetage dans la ruelle à l'arrière du 8660, 10e Avenue, quartier Saint-Michel.
- Règlement 5546 modifiant le règlement 2572 concernant la prévention des incendies, déjà modifié.
- Règlement 5547 autorisant un emprunt de \$ 150 126,00 pour l'établissement du parc industriel Louis-Hippolyte Lafontaine.

Marc Boyer
Greffier de la Ville

Hôtel de Ville
Le 29 septembre 1980.

VILLE DE MONTRÉAL SERVICE DES TRAVAUX-PUBLICS APPEL D'OFFRES

L'aménagement de la partie sud-ouest du parc Benny

La date d'ouverture des plis: 15 octobre 1980
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la: Division Technique, MODULE PARCS, Site au 700 est, rue St-Antoine, suite 311 (tél.: 872-2240), \$100.00, Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Contre un dépôt remboursable de 700 est, rue St-Antoine, suite 311 (tél.: 872-2240)
Sous forme de chèque visé à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal
Un chèque visé au montant de \$10,000.00 doit accompagner chaque soumission.

Égouts et conduites d'eau:

RUE 132 178-2 (ARTHUR-COURTOIS), de l'avenue Joliot Curie à l'avenue André-Ampère, Avenue MARTIN, d'un point au sud de l'avenue Jean-Bourdon vers le nord, Avenue ALEXIS-CARREL, de l'avenue Samuel-Morse au boulevard Perras, Rue JÉRÔME-LALEMANT, de l'avenue Gustave-Franco à l'avenue Alexis-Carrel.

Égout, drain et conduite d'eau:

Avenue NICOLAS-DOUCET, de l'avenue Fernand-Forest à la 38e Avenue.
La date d'ouverture des plis: 8 octobre 1980
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la: Division Technique, Améliorations Locales, Site au 700 est, rue St-Antoine, suite 262, Tél.: 872-4406, \$100.00, Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Contre un dépôt remboursable de 700 est, rue St-Antoine, suite 262, Tél.: 872-4406
Sous forme de chèque visé à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal
Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de \$20,000.00 doit accompagner chaque soumission.

L'aménagement du parc Ste-Marthe — phase 2

La date d'ouverture des plis: 15 octobre 1980
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la: Division Technique, MODULE PARCS, Site au 700 est, rue St-Antoine, Suite 311 (Tél.: 872-2240), \$100.00, Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Contre un dépôt remboursable de 700 est, rue St-Antoine, Suite 311 (Tél.: 872-2240)
Sous forme de chèque visé à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal
Un chèque visé ou cautionnement de soumission au montant de \$20,000.00 doit accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 415, Hôtel de Ville, 275 rue Notre-Dame est, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

Hôtel de Ville
LE 29 SEPTEMBRE 1980
Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

Société d'énergie de la Baie James

VENTE DE SURPLUS D'ACTIF APPEL D'OFFRES 80-003

FERMETURE: Le 16 octobre 1980 à 15h 30.
La Société d'Énergie de la Baie James offre en vente le matériel suivant:
— 55 Maisons mobiles (1 ou 2 sections)
— 36 Dortoirs (8 ou 20 lits)
— 1 Bureau administratif (6 sections)
— 1 Magasin (13 sections)

INSPECTION DU MATÉRIEL: L2, les 7 et 8 octobre 1980 (aux frais du soumissionnaire); EOL, le 9 octobre 1980
DATE LIMITE POUR RÉSERVATION: 1er octobre 1980 à 12h 00

CONDITIONS DE VENDE:
— FAB "tel quel et sur place" L2 et EOL.
— Le démantèlement, le chargement, le transport sont aux frais de l'adjudicataire.
— Les lieux devront être nettoyés à la satisfaction de SEBJ.
— Les maisons mobiles et dortoirs seront vendus par lots de 5 unités minimum.
— Toutes soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou mandat de 10% du prix de soumission.
— L'adjudicataire devra adhérer à la AEBJ et respecter le décret de la construction.
— La soumission doit être présentée sur la formule disponible à cette fin.
— La SEBJ ne s'engage à accepter ni la plus haute ni toute autre soumission.
Toute personne ou société, désirant soumissionner, peut obtenir les documents d'appel d'offres en s'adressant à:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
PLACE DUPUIS, 19e ÉTAGE
800 boul. de Maisonneuve, est
Montréal, Québec
H2L 4M8
Pour renseignements,
tél. 844-3741, poste 333
A. Rousseau
Directeur, Approvisionnement

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

| CCP-80-19303 | CCP-80-19280 | CCP-80-19282 |
|---|--|--|
| le mardi 21 octobre 1980 Postes Némiscau et Albanel Territoire de la Baie James ENTRETIEN HIVER-ÉTÉ DE LA ROUTE RELIANT LES POSTES NÉMISCAU ET ALBANEL À LA ROUTE MATA GAMI LG-2 AINSI QUE DES ROUTES, VOIES ET AIRES DE LEURS DÉPENDANCES Garantie de soumission: 65 000 \$ Principale place d'affaires au Québec | le mardi 21 octobre 1980 Centre de service L'Assomption Comité de L'Assomption PROPOSITION DE CONSTRUCTION COMPLÈTES D'UN BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL Garantie de soumission: 40 000 \$ Principale place d'affaires au Québec | le mardi 21 octobre 1980 Poste Des Hétras Comité de Saint-Maurice CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE COMMANDE, INSTALLATION ÉLECTRIQUE INITIALE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL Garantie de soumission: 100 000 \$ Principale place d'affaires au Québec |

| GPE-80-19297 | PME-80-19300 |
|---|--|
| le mardi 14 octobre 1980 Liaison hertzienne LG2 — Montréal REEMPLACEMENT OU RÉPARATION DE 65 PORTES EN FIBRE DE VERRE À 20 EMPLACEMENTS Garantie de soumission: 3 000 \$ Principale place d'affaires au Québec | le mardi 21 octobre 1980 Région Maurice Aménagement Shawinigan 2 Shawinigan MODERNISATION DES SERVICES ÉLECTRIQUES AUXILIAIRES DE LA CENTRALE ET DE LA BÂTISSSE DE MISE EN CHARGE Garantie de soumission: 20 000 \$ Principale place d'affaires au Québec |

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES CONTRATS
BUREAU N° 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4
Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1464.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.
Lorsqu'il est indiqué ci-haut qu'une soumission partielle est acceptable, la garantie choisie doit être d'un montant égal au multiple de \$1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission ou de la proposition la plus élevée, jusqu'à concurrence du montant mentionné ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.
Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le secrétaire. Me J. BERNIER

LES MOIS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

| | | | | | | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | | | |
| 11 | | | | | | | | | | | |
| 12 | | | | | | | | | | | |

- Horizontalement**
- Action de pianoter. — Eminence.
 - Relative à l'artisan.
 - État de ce qui est vertical.
 - Époque. — Du Latium.
 - Mesure chinoise. — Financier français (1652-1719). — Dieu de l'amour.
 - Étendu en longueur. — Préfixe égalitaire. — Genre de légumineuses.
 - Qui excite la haine (fém.). — Exhale de la fumée.
 - Rien. — Ruissellet. — Unité monétaire d'Extrême-Orient.
 - Être ouvert. — Patriarce biblique.
 - Pieu aiguisé à un bout. — Pousser des rugissements. — Tellement.
 - Ligne saillante formée par l'intersection latérale de deux parts de couverture. — Vante.
 - Venu au monde. — Fixer les rênes de.
- Verticalement**
- Maison située dans un parc. — Partie tombante et flottante d'un vêtement.
 - Colère. — Corps simple de numéro atomique 53. — Unité d'aire pour les surfaces agraires.
 - Foyer de la cheminée. —

Qui peut être nié
Nom donné parfois à l'azote. — Tellure.
Espèce de saule. — Se dit des frères nés de la même mère mais non du même père.
Nom usuel du thymus du veau. — Jeter en l'air, avec force, les pieds de derrière.
Faire une analyse. — Volonté.
Grande fête. — Sans inégalité.
Ce qu'il y a de meilleur. — Fillet sous les ovies d'un chapeau.
Banc d'étréage. — Métal précieux.
Qui dépasse le volume ordinaire. — Connu.
A demi. — Nécessaire.

Solution de samedi

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
I N V E N T O I E R A
C O U R E U R V M N
H U E R I T A T R O I S
T Y E T I Q U E T T E
Y E S S E U T T E
O L T M L A U L E I R
S I M V E R T I C A L
A E R O N A U T I Q U E
U R A C T I O N P I N
R O D A T E R S O F A
E T A L O N V I E R S
E R E T R A P E Z I E

Picasso: presque un record

NEW YORK (AFP) — Plus d'un million de personnes auront vu l'exposition « Pablo Picasso: une rétrospective » au musée d'art moderne de New York, lorsqu'elle fermera ses portes mardi prochain, a indiqué samedi William Rubin, directeur du musée.

Elle devait normalement s'achever le 16 septembre dernier, mais le musée a dû la prolonger de deux semaines à la suite de nombreuses requêtes. Le nombre d'entrées devrait sans aucun doute rivaliser avec le record établi en 1978 par l'exposition Touthankam au Metropolitan Museum, avec plus de 1,25 million. Si la «voque Picasso» n'a pas atteint celle de «Égypte»

consécutif à l'exposition du «Roi Tut» — comme l'avaient affectueusement surnommé les New Yorkais — il n'en est pas moins vrai que l'exposition du peintre espagnol a fait la première page de tous les magazines américains et a déclenché un regain d'intérêt pour le maître disparu.

TELEVISION

- 2 CBFT**
- 8.55 Ouverture et horaire
 - 9.00 En mouvement
 - 9.15 Les 100 tours de Centour
 - 9.30 Animagerie
 - 9.45 You Hour
 - 10.00 Découverte des cinq modes de perception que sont les sens
 - 10.00 Passe-partout
 - 10.30 Magazine-Express
 - 10.30 «Le tricot» avec Solange Brien, styliste. «Consommer intelligemment» avec Madeline Piamondin, dir. du service d'aide au consommateur.
 - 11.00 Au fil de la semaine
 - 11.30 Woody le Pic
 - 12.00 Le téléjournal
 - 12.05 Midi plus
 - 12.15 Inv. Monique Palment, Michel McLean, Sylvain Laliberté, Robert Savoie (opéra) et Jacqueline Duval.
 - 13.30 Femme d'aujourd'hui.
 - 13.30 Dany G. Lopez, diététicienne professionnelle nous parlera de son livre «Recettes et menus» minceur.
 - 13.30 «Livre de poèmes "Exil" de l'auteur Nadia Ghalem» — Entraînée aux parents qui perdent leur enfant.
 - 14.30 Le temps de jouer
 - 14.30 Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs eux-mêmes.
 - 15.00 Les ateliers.
 - 15.00 Émission pour le 100^e anniversaire de l'Association internationale des universités du troisième âge, tenu à l'université de Sherbrooke en août dernier.
 - 15.30 Album de souvenirs
 - 16.00 De Montréal. La belle époque du théâtre «Le petit Canadien». Entrevue avec la famille Grimaldi.
 - 16.00 Bobino
 - 16.30 Albatros
 - 16.30 Dessins animés.
 - 17.00 Quelle femme
 - 17.00 Téléroman écrit et interprété par Janette Berland et Jean Lajoussée.
 - 17.30 Sur la route de l'amitié
 - 17.30 Aventures avec Neil Dainard, Duncan Reagr, Derrick Jones, Megan Follows et Barry Morse.
 - 18.00 Ce soir
 - 18.00 Les grands titres des nouvelles nationales et internationales suivis des nouvelles régionales.
 - 18.20 Nouvelles du sport
 - 18.35 Ce soir
 - 19.00 Les actualités
 - 19.00 La fine cuisine
 - 19.00 d'Henri Bernard
 - 19.30 La nuit
 - 19.30 Variétés Promotion du disque canadien et de ses vedettes.
 - 20.00 Du tac au ta
 - 20.00 Téléroman d'André Dubois
 - 20.30 Télé-sélection
 - 20.30 «Transamérica express» (Américain 1976) Comédie policière réalisée par Arthur Hiller, avec Gene Wilder, Jill Clayburgh, Patrick McGoohan et Richard York.
 - 22.30 Le téléjournal
 - 23.00 Nouvelles du sport
 - 23.30 Télé arts
 - 23.30 Commissariat spécial XI
 - 23.30 Policier réalisé par Hans Peter Schwarz, avec Gert G. Hoffmann, Peter La-Kemacher et Klaus Ringer.
 - 00.30 Le dossier secret des trésors

10 CFTM

- 7.25 Horaire
- 7.30 Les p'tits bonhommes
- 8.00 Première
- 8.00 «Analyse des éditoriaux» — «La vie artistique» — «La météo» — «Les affaires de la bourse» — «La ronde de nuit»
- 9.00 «Une bonne franquette
- Inv.: André Lefebvre
- 8.30 Votre amie Suzanne
- «Bien dans sa peau» — «Je voudrais vous dire» — «Notre langue» — «Cuisine rapide»
- 11.00 Fanfan Dédé
- 11.30 Les p'tits bonhommes
- 11.45 Les satelliopettes
- 12.15 Le dix vous informé
- 12.30 Ciné-DuZ
- «Avec la pluie des autres» (Franco-italien 1970) Drame d'espionnage réalisé par Jacques Dery, avec Lino Ventura, Jean Bouise et Jean Servais.
- 14.30 Janet et sa famille
- «Quoi faire en cas de viol?»
- 15.30 Services à la communauté
- 16.00 Agent sans secret
- 16.30 Jimmy
- 17.00 Les tenants
- 18.00 Le dix vous informe
- 18.30 La petite maison dans la prairie
- 19.30 Ciné-choix
- «L'étrange vengeance de Rosalie» (Américain 1971) Drame psychologique réalisé par Jack Starrett, avec Bonnie Bedelia, Ken Howard et Anthony Zerbe.
- 21.30 La quotidienne — tirage
- 23.30 Les nouvelles TVA
- 23.30 Sports
- 23.15 La couleur du temps
- 23.25 Ciné-détente
- «Le faiseur de pluie» (Américain 1956) Drame psychologique réalisé par Joseph Anthony, avec Burl Lancaster, Katharine Hepburn et Wendell Corey.
- 1.00 Fermeterre

17 CFTM

- 9.30 A thought for Today
- 9.35 CBC Good Morning
- 10.00 The Friendly Giant
- 10.00 Camera Twelve
- 10.30 M. Dresseu
- 11.00 Sesame Street
- 11.58 Weather Report
- 12.30 Coronation Street
- 12.30 The Bob McLean show
- 13.30 Wicks
- 14.00 Today from the Atlantic
- 15.00 The Edge of Night
- 15.30 Take 33
- 16.00 Beyond Reason
- 16.30 Happy days
- 17.00 The King of Kensington
- 17.30 All in the family
- 18.00 Les Jeunes 20 heures
- 19.00 Barney Miller
- 19.30 Authors
- 20.00 Palmerstown
- 21.00 Les événements de 1979
- 21.30 Front page challenge
- 22.00 Newsmagazine
- 22.30 The Watson report
- 23.00 The National
- 23.27 The City Tonight
- 23.55 Alfred Hitchcock presents...
- «Nice touch»
- 00.25 Rod Sterling's night gallery
- 00.55 Station closing

9 CBMT

- 9.30 A thought for Today
- 9.35 CBC Good Morning
- 10.00 The Friendly Giant
- 10.00 Camera Twelve
- 10.30 M. Dresseu
- 11.00 Sesame Street
- 11.58 Weather Report
- 12.30 Coronation Street
- 12.30 The Bob McLean show
- 13.30 Wicks
- 14.00 Today from the Atlantic
- 15.00 The Edge of Night
- 15.30 Take 33
- 16.00 Beyond Reason
- 16.30 Happy days
- 17.00 The King of Kensington
- 17.30 All in the family
- 18.00 Les Jeunes 20 heures
- 19.00 Barney Miller
- 19.30 Authors
- 20.00 Palmerstown
- 21.00 Les événements de 1979
- 21.30 Front page challenge
- 22.00 Newsmagazine
- 22.30 The Watson report
- 23.00 The National
- 23.27 The City Tonight
- 23.55 Alfred Hitchcock presents...
- «Nice touch»
- 00.25 Rod Sterling's night gallery
- 00.55 Station closing

CINÉMA

- «Fiers de la nuit» 13 h 30, 16 h 40, 19 h 55.
- «Faut trouver le joint» 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.
- CINÉMA 76 ART**, 3180 est, Bélanger (722-0302) — «Désespoir» 19 h 05. «Maltresse 17» 21 h 15.
- CINÉMA THÉÂTRE QUÉBÉCOISE**, 1700 St-Denis (844-8734) — «Rédécouverte» 17 h 05. «Clémentine» 19 h 05. «Sous le ciel» 21 h 05.
- CLAREMONT**, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — «Willie and John» 18 h 55, 21 h 10.
- COMMODE**, 5780 ouest, boul. Gouin (534-8560) — «L'enterrement de la vieillesse» 18 h 35, 22 h 20. «Les adorables vicieuses» 19 h 20. «La novice se dévoile» 20 h 45.
- COMPLEXE DES JARDINS I**, Complexe Desjardins (288-3141) — «Sauve qui peut la vie» 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.
- COMPLEXE DES JARDINS II**, «Au revoir à l'été» 13 h 00, 15 h 17 h 00, 19 h 00, 21 h 30.
- COMPLEXE DES JARDINS III**, «Le rage du chien» 12 h 20, 15 h 10, 17 h 40, 20 h 20. «Suprêmes jouissances» 13 h 35, 16 h 15, 18 h 55, 21 h 10.
- COMPLEXE DES JARDINS IV**, «Rentrez avec des choses remarquables» 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 20 h 55.
- CONSERVATOIRE D'ART ET CINÉMA**, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — «La belle nièce» (de Jean Epstein). «France 1925». «La chute de la maison Usher» (de Jean Epstein). France 1927) 20 h 30.
- CÔTE-DES-NEIGES I**, 6609 Côte-des-Neiges (753-5528) — «Close encounters of the third kind» 19 h 10, 21 h 30.
- CÔTE-DES-NEIGES II**, «Pin ball summer» 19 h 30, 21 h 30.
- CRÉATIF**, 8610 St-Denis (868-4210) — «La rose» 18 h 20, 21 h 00.
- DAUPHIN I**, 2396 est, Beaudouin (712-6060) — «Don Giovanni» 20 h 15.
- DAUPHIN II**, «Ca ne peut pas être l'hiver, on a nîme pas eu d'hiver» 13 h 35, 15 h 05, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 05, 21 h 45.
- BIJOU**, 5030 Papineau (527-9131) — «Une hôteuse très spéciale» 12 h 10, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. «Son premier été» 13 h 40, 16 h 50, 20 h 00.
- 20 AVENUE I**, 1 Place Bonaventure (861-2725) — «Close encounters of the third kind» 19 h 20, 21 h 30.
- 20 AVENUE II**, «My bodyguard» 17 h 15, 19 h 15, 21 h 45.
- BROSSARD I**, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (456-5906) — «Tim» 19 h 15, 21 h 30.
- BROSSARD II**, «L'homme larme» 18 h 30, 21 h 00.
- BROSSARD III**, «L'arcade des cinglés» 19 h 40. «Côté en feu» 21 h 00.
- CHAMPLAIN I**, 1815 est, Ste-Catherine (524-1665) — «Bronco Billy» 19 h 50. «Tom Horn» 18 h 10, 22 h 40.
- CHAMPLAIN II**, «Tim» 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
- CHÂTEAU I**, 6956 St-Denis (271-1103) — «Désirs et passions d'un couple parisien» 13 h 00, 15 h 30, 18 h 10, 20 h 45. «L'immortelle» 14 h 30, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 45.
- CHÂTEAU II**, «Obsessions charnelles» 13 h 10, 16 h 20, 19 h 35. «Dernière maison sur la quai» 14 h 50, 18 h 05, 21 h 00.
- CINÉMA COLON**, 5380 boul. St-Laurent (272-7333) — «Nostalgia» 18 h 30, 21 h 45. «Les Landras» 20 h 10.
- CINÉMA DE MONTRÉAL I**, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — «Le syndrome chinois» 12 h 10, 15 h 55, 19 h 55. «Kramer contre Kramer» 14 h 05, 18 h 00, 22 h 05.
- CINÉMA DE MONTRÉAL II**, «Les guer-

10 CFTM

- 9.30 A thought for Today
- 9.35 CBC Good Morning
- 10.00 The Friendly Giant
- 10.00 Camera Twelve
- 10.30 M. Dresseu
- 11.00 Sesame Street
- 11.58 Weather Report
- 12.30 Coronation Street
- 12.30 The Bob McLean show
- 13.30 Wicks
- 14.00 Today from the Atlantic
- 15.00 The Edge of Night
- 15.30 Take 33
- 16.00 Beyond Reason
- 16.30 Happy days
- 17.00 The King of Kensington
- 17.30 All in the family
- 18.00 Les Jeunes 20 heures
- 19.00 Barney Miller
- 19.30 Authors
- 20.00 Palmerstown
- 21.00 Les événements de 1979
- 21.30 Front page challenge
- 22.00 Newsmagazine
- 22.30 The Watson report
- 23.00 The National
- 23.27 The City Tonight
- 23.55 Alfred Hitchcock presents...
- «Nice touch»
- 00.25 Rod Sterling's night gallery
- 00.55 Station closing

9 CBMT

- 9.30 A thought for Today
- 9.35 CBC Good Morning
- 10.00 The Friendly Giant
- 10.00 Camera Twelve
- 10.30 M. Dresseu
- 11.00 Sesame Street
- 11.58 Weather Report
- 12.30 Coronation Street
- 12.30 The Bob McLean show
- 13.30 Wicks
- 14.00 Today from the Atlantic
- 15.00 The Edge of Night
- 15.30 Take 33
- 16.00 Beyond Reason
- 16.30 Happy days
- 17.00 The King of Kensington
- 17.30 All in the family
- 18.00 Les Jeunes 20 heures
- 19.00 Barney Miller
- 19.30 Authors
- 20.00 Palmerstown
- 21.00 Les événements de 1979
- 21.30 Front page challenge
- 22.00 Newsmagazine
- 22.30 The Watson report
- 23.00 The National
- 23.27 The City Tonight
- 23.55 Alfred Hitchcock presents...
- «Nice touch»
- 00.25 Rod Sterling's night gallery
- 00.55 Station closing

SURSCÈNE

- BAR EMERY**, (Specte Dumas) 331 rue Emery (849-9007) — «Spectacle à 21 h 30. Entrée libre. Gilman et Dorcas, duo vocal, blues et rock».
- CAFÉ DELA PLACE**, Place des arts — «Les dialogues» de Roland Dubillard, avec Norman Lévesque et Jean Marchand. Mise en scène: Pierre-Alain Jolivet. Lun au jeu: 20 h 30. Ven. et Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'à 18 octobre.
- CAFÉ MOULIERE**, 1200 St-Hubert (844-7000) — «Nu comme dans nuages» spectacle de Michel Conté. Mise en scène: Réjean Wagner. Mer à lun: 20 h 30. Réchauffé mardi.
- CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN**, 4303 St-Denis (843-4384) — «L'odyssée» avec René Landin, Daniel Héu, Marianne Lévesque. Mise en scène: Daniel Torcotte. Lun, 20 h 30.
- CENTOUR**, 453 St-François-Xavier (288-3161) — «On the job» de David Ferrario, avec Griffith Brewer, Marc Gillins, John Bourgeois, Benno Davies, Robert King, Mitchell Kramer, Stephen Mendel et Ralph Pichetroux. Du mar. au dim.: 20 h 30. Matinée: 5 oct. à 14 h 30. Mer.: 13 h 30. Jusqu'à 5 oct. Sall.: 11 h. «Nostalgia» de David Ferrario. Avec Jean Archambault, Miguel Fernandes, Peter MacNeil, Ludomir Mykytiuk, Michael Ruder, Denis Nadon, Jimmy Sorley et Jean-Guy Bourcier. Mar. à dim.: 20 h 00. Matinée: 5 oct. à 14 h 00. 13 h 30.
- CENTRE D'ESSAI CONVENTUM**, 1237 rue Sanguinet (284-9352) — «Reynald Bouchard. Fantaisie» Mar. à dim.: 11 h 00. Sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'à 5 oct.

10 CFTM

- 9.30 A thought for Today
- 9.35 CBC Good Morning
- 10.00 The Friendly Giant
- 10.00 Camera Twelve
- 10.30 M. Dresseu
- 11.00 Sesame Street
- 11.58 Weather Report
- 12.30 Coronation Street
- 12.30 The Bob McLean show
- 13.30 Wicks
- 14.00 Today from the Atlantic
- 15.00 The Edge of Night
- 15.30 Take 33
- 16.00 Beyond Reason
- 16.30 Happy days
- 17.00 The King of Kensington
- 17.30 All in the family
- 18.00 Les Jeunes 20 heures
- 19.00 Barney Miller
- 19.30 Authors
- 20.00 Palmerstown
- 21.00 Les événements de 1979
- 21.30 Front page challenge
- 22.00 Newsmagazine
- 22.30 The Watson report
- 23.00 The National
- 23.27 The City Tonight
- 23.55 Alfred Hitchcock presents...
- «Nice touch»
- 00.25 Rod Sterling's night gallery
- 00.55 Station closing

9 CBMT

- 9.30 A thought for Today
- 9.35 CBC Good Morning
- 10.00 The Friendly Giant
- 10.00 Camera Twelve
- 10.30 M. Dresseu
- 11.00 Sesame Street
- 11.58 Weather Report
- 12.30 Coronation Street
- 12.30 The Bob McLean show
- 13.30 Wicks
- 14.00 Today from the Atlantic
- 15.00 The Edge of Night
- 15.30 Take 33
- 16.00 Beyond Reason
- 16.30 Happy days
- 17.00 The King of Kensington
- 17.30 All in the family
- 18.00 Les Jeunes 20 heures
- 19.00 Barney Miller
- 19.30 Authors
- 20.00 Palmerstown
- 21.00 Les événements de 1979
- 21.30 Front page challenge
- 22.00 Newsmagazine
- 22.30 The Watson report
- 23.00 The National
- 23.27 The City Tonight
- 23.55 Alfred Hitchcock presents...
- «Nice touch»
- 00.25 Rod Sterling's night gallery
- 00.55 Station closing

TVFQ (Câble)

- 9.30 Émission spéciale
- Lancement officiel du réseau satellite de T.V.F.Q. 99
- 9.45 Avis de recherche
- Cette semaine: Jean-Claude Brialy est entouré de: Alice Dona, Salvatore Adamo, Julie et Star-shooter.
- 10.15 Passez donc me voir
- 10.35 «L'enterrement de la vieillesse»
- 10.45 Les auteurs face à leurs lectrices: Jean-Pierre Diran, Paul-Loup Sautter et Jean Plat.
- 11.05 Des chiffres et des lettres
- 11.20 «Le 17^e régiment de génie parachutiste»
- «Les grandes manœuvres avec le 17^e régiment du Génie parachutiste à Montréal»
- 13.00 A bout portant:
- «Pierre Delanoë» avec Joe Dassin, Gilbert Bécaud, Michel Fugain, Gérard Lenorman et Michel Sardou.
- 14.00 Concert:
- Liszt et Mozart.
- 15.30 Le petit théâtre:
- «Un dimanche ensemble» de Pierre Boucquet, avec Dora Doll et Pierre Doris.
- 16.00 Actualités régionales:
- «Le Sud-Est de la France»
- 17.00 Avis de recherche:
- Cette semaine: Michèle Torr est entourée de Plastic Bertrand, Jean-Falourd et François Valéry.
- 17.30 Passez donc me voir
- 18.00 «L'enterrement de la vieillesse»
- «Françaises en Grèce» Française, Michèle et Roland ont épousé des Grecs. Elles expliquent ce qu'ont été

OTTAWA

- CENTRE NATIONAL DES ARTS**, Ottawa (613)237-4400 — Opéra — «Alvin Kelly» 19 h 30.
- CENTRE NATIONAL DES ARTS**, Théâtre — «Les Bâtards» de Robert Thomas. Mise en scène: Robert Thomas. Avec Robert Thomas, Réjean Lévesque et Jeanne Lapointe. 20 h 30. Réchauffé dimanche jusqu'à 4 oct.
- QUÉBEC**
- GRAND THÉÂTRE**, 600 St-Guy (643-4975) — «Sally» Octave Czerni — «Paradis sur terre» de Tennessee Williams. Mise en scène d'André Zahar avec Marie-Hélène Gagnon, Germain Houde, Reynald Robison. Jusqu'à 18 oct.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

• Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots

• Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chaque mot

• Minimum 2 parutions

• Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.

Avant: Les annonceurs sont priés de vérifier le premier paragraphe de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être corrigée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1202

844-3361 (pour tout autre service)

Chaque parution coûte \$9.80 le pouce

• Il n'y a pas de frais pour les illustrations

APPARTEMENTS À LOUER

APARTMENTS LaCité

300 ouest, rue Prince-Arthur angle avenue du Parc 845-4173

Rester en ville... ou vivre LaCité

30-09-80

La Villa du Golf à St-Lambert

des appartements de distinction.

Bureau de location

500 rue St-Georges, St-Lambert J4P 3R1

465-7572

2-10-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaissés. 207 est Beaulieu, Tél.: 276-5067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. JNO

CHALET À LOUER

VAL DAVID, luxueux chalets neufs, tous équipés, proximité pentes ski, 3, 5, 6 chambres, foyer pierre, bar, lave-vaisselle, sauna, télévision, système son. 527-5903, 525-0962. J.N.O.

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronzes — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Lacroix — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier, 524-1422. JNO

COLLECTIONS

TIMBRES: Collectionneur privé achèterait collection de timbres de belle qualité du Canada et d'Europe, timbres sans traces de charnières si possible. Amateur s'abstenir. Écrire à C.P. 427, station B* Montréal H3B 3J7 6-10-80

APPARTEMENTS À LOUER

3 1/2 pièces, chauffé, réfrigérateur, cuisinière, 2 pas de l'Université de Montréal. Tél.: 733-5606 ou 739-2158. 30-09-80

CONDOMINIUM

CÔTES-DES-NEIGES, 3 1/2, 4 1/2 chambres, grands, propres, équipés, balcons, 1 1/2 salle de bain. \$255 - \$325. 739-2913. J.N.O.

COURS DE PIANO

BOUL. ST-JOSEPH 6 1/2 chauffé, privé ou en petits groupes. Méthode dynamique. Formation musicale complète.

COURS PRIVÉ: Adultes et Enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimenté.

387-4490 1-10-80

COURS DE MATHÉMATIQUES

Niveau secondaire et collégial. Professeur expérimenté.

271-2141 30-09-80

AUTOS/MOTOS

MUSTANG GHIA 2 portes gris métallique, V8, transmission automatique, sièges baquets, servofrein, servodirection, radio a.m.f.m. stères-quadrphonique, enjoliveurs de roues Turbine, pneus Michelin radiaux ceinturés d'acier à flancs basés, dégivreur de lunette arrière, modèle 1979, 6.600 km seulement, \$6.000. Pour renseignements de 9 am à 6 pm. 342-9362. 30-09-80

FORMATION À LA TECHNIQUE DE MOBILISATION DE LA CRÉATIVITÉ

Tél.: 430-3120 poste #317, soir 1-475-8600. (Saint-Augustin, Mirabel) 849-7459. (Montréal) 2-10-80

BUREAU À LOUER

BUREAU À LOUER

Pie IX et Ontario

2640 p.c.

en tout ou en partie

Informations: 527-7008 J.N.O.

DEMANDES D'EMPLOI

DACTYLO À LA PIGE

Centre-ville, tarifs raisonnables.

Tél.: 844-8216 30-09-80

LOGEMENTS À LOUER

ST-DENIS, bureau magnifique, 9 grandes pièces, boiseries de chêne, condition parfaite. Stationnement idéal pour avocat, médecin, architecte, professionnel. Superficie: 3.200 p.c. Sous-sol: possibilité de bureau, 2.500 p.c. FAUT VOIR: 255-5533, de 9h à 17h 6-10-80

ST-DENIS à louer, 2ème étage, 4 bureaux plus secrétariat commun. Rénovations en cours. Possibilité d'aménagement selon vos exigences avant le 12 octobre. Avantages: 739-7438. 4-10-80

LOGEMENTS À LOUER

ST-DENIS, bureau magnifique, 9 grandes pièces, boiseries de chêne, condition parfaite. Stationnement idéal pour avocat, médecin, architecte, professionnel. Superficie: 3.200 p.c. Sous-sol: possibilité de bureau, 2.500 p.c. FAUT VOIR: 255-5533, de 9h à 17h 6-10-80

ST-DENIS à louer, 2ème étage, 4 bureaux plus secrétariat commun. Rénovations en cours. Possibilité d'aménagement selon vos exigences avant le 12 octobre. Avantages: 739-7438. 4-10-80

OEUVRES / OBJETS D'ART

La Galerie MACHIN CHOUETTE

C'est aussi une boutique de cadeaux!

Promenade La Cité

3875 avenue du Parc, Montréal, Tél: 845-4615

30-09-80

DIVERS/SERVICES

Monsieur Baignoire

FAITES RÉAMILLER SUR PLACE Baignoires, Lavabos, Tuiles, Toilettres, Porcelaines Fixes. TRAVAIL PROPRE, DE MAIN EXPERTE. PARFAIT EN MOINS DE 6 HEURES!

Résidences, appts, hôpitaux, couvent, 36 couleurs — Neuf ou antique.

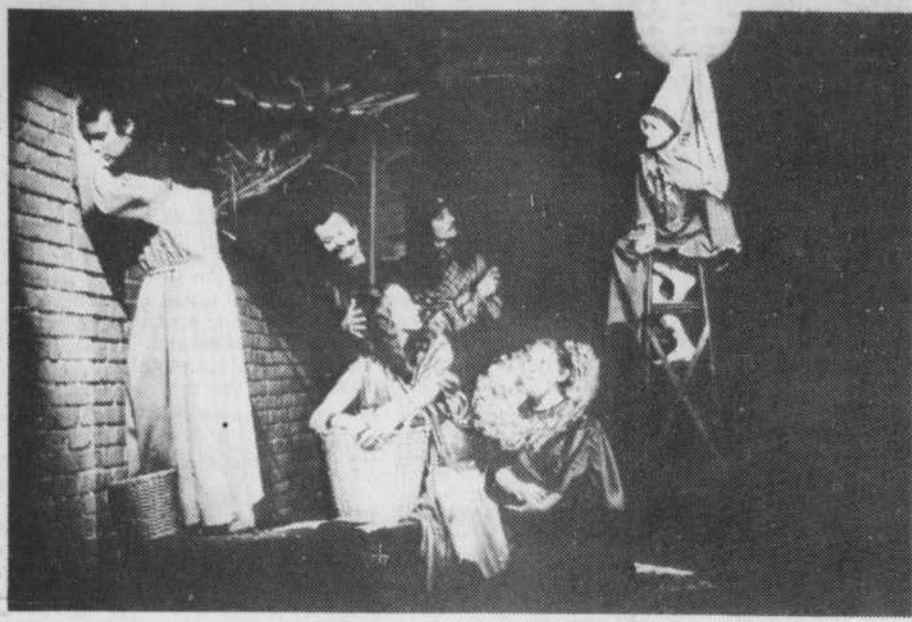
MONSIEUR BAIGNOIRE 336-1133

Ville St-Laurent

Estimations gratuites 30-09-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ARTS ET SPECTACLES



Christian Poissonneau, André Bombardier, Jasmine Dubé, Pierre Trudeau, Véronique Pinette et Pauline Côté, tels qu'ils apparaissent dans "La Tentation de saint Antoine", d'après Gustave Flaubert, que le groupe Tétram présente actuellement au Cinéma Parallèle.

STARMANIA

ou l'art de déplacer les montagnes

par Nathalie Petrowski

Les «starmaniaques» peuvent dormir en paix. L'opéra rock franco-québécois, sorte de compromis culturel entre les deux solitudes, présenté en version intégrale québécoise à la nouvelle et resplendissante Comédie nationale est une réussite complète. Le talent des uns conjugué au travail des autres a su bien déplacer la montagne, tout en évitant le gaspillage indécent de la production française. Malgré des moyens réduits, les résultats sont surprenants et confirment la place de choix que les comédies musicales québécoises

pourront occuper à l'avenir.

Non seulement *Starmania* est une belle rampe de lancement pour de jeunes inconnus, elle est une merveilleuse école de «déformation» pour des noms comme Gilles Valiquette, Jacques Blais, Michel McLean et Robert LeRoux dont le talent n'a jamais été aussi bien exploité. Louise Forestier reste la révélation du spectacle. Celle qui avait la pénible tâche de reprendre des succès comme *Le monde est stone*, *La Serveuse automate* et *Les uns contre les autres* que le timbre cristallin de Fabienne Thibeault avait marqué à ja-

mais, réussit à nous faire oublier l'inoubliable. Sa voix moins fragile et plus «blue-sée» donne une toute autre version du personnage qui a perdu de son innocence pour devenir un tant soit peu cynique. Quant à France Castel dans le rôle de Stella «Dufresne» Spotlight, une laryngite aiguë la tient au lit depuis une semaine. Ses costumes ou plutôt ses décolletés et déshabillés assurent la suppléance pour elle sur la personne de Johanne Blouin qui s'en tire relativement bien compte tenu des délais.

La mise en scène de Reichenbach reste ce qui réussit le mieux à *Starmania* et ce qui donne de la cohérence à une bande dessinée musicale parfois simpliste. Alors que le *Starmania* de Paris traînait en longueur et patageait dans la variété, le *Starmania* de la Comédie nationale file comme un éclair. Les enchainements sont rapides, «punchés», et ne tolèrent pas le moindre temps mort. L'exécution musicale sous la direction de Jimmy Tanaka est carrément rock. Les chansons ont une puissance électrique que bien des orchestres symphoniques du monde n'arriveraient à égaler. Dans cette célébration du mouvement, de l'énergie visuelle, dans cette progression palpitante d'une locomotive musicale, seuls les décors et les costumes laissent à désirer. Les 200 écrans de télévision de Paris ont été remplacés par un pan de mur charbonné flanqué d'une rampe d'escalier; le tout ressemblant aux couloirs de Parthenais. Quant aux costumes, ils oscillent dangereusement entre le sublime, le gro-

tesque et le ridicule. Les tenues vaporeuses de Stella, Sadia et Crystal font preuve d'invention, mais les tenues trop sombres de zonards de la rue Stanley se perdent dans tout ce noir. Le costume de Louise Forestier dans le rôle de Marie-Jeanne la serveuse-oracle, est un désastre domestique. Sa jupe bleue marine fendue jusqu'au nombril et assortie d'un sweat-shirt brun lui donnent un air de débardeuse. On aurait presque envie d'envoyer les gens de la «Boutique Assez» en stage au Prince-Arthur voir comment les vraies serveuses s'habillent.

Les meilleurs numéros restent ceux où accessoires et effets d'éclairages viennent réveiller le décor fade; je pense à la conversation téléphonique entre Sadia et Crystal, aux mimiques loufoques de Gilles Valiquette derrière le hublot de la télévision, au discours de Zero Janvier devant un ballet de parapluies noirs, à l'amusante chorégraphie des domestiques dans *Ego-trip*, au tango de l'amour et de la mort, au rideau de sang rouge qui envahit la scène pendant *Le monde est stone* et finalement au mystérieux rêve de Stella Spotlight alors que celle-ci, baignée d'une lumière laiteuse dans un décor constellé, imagine l'éternité.

Les démarcations entre les bons en blanc et les méchants en noir sont un peu grosses, un peu caricaturales, tout comme cette vision étroite de l'avenir associée à la droite atomique et réactionnaire. Mais *Starmania* reste plus québécois que jamais. Le livret de Plamondon est truffé de références empruntées à la religion. L'ambition, l'ego, le pouvoir

et la gloire sont des péchés mortels associés aux forces du mal. Dans la deuxième partie les personnages passent leur temps à implorer Dieu. Selon les évangiles télévisés de Plamondon, le monde court à sa perte et il n'y a rien à faire pour arrêter la mécanique détractée. La vision aurait été valable si Plamondon n'avait pas éprouvé le besoin de se faire pardonner ses offenses. L'entrée de l'extra-terrestre, qui ressemble au p'tit Simard du temps où il vendait du pudding, est une dérobade dans le plus pur style de Goldorak. La venue de l'extra-terrestre, qui remplace la scène de la crucifixion de Johnny Rockfort, est en principe synonyme d'espoir. Mais l'enfant qui joue le personnage est mal à l'aise et semble se demander ce qu'il fait là. Il n'apporte aucune solution, aucune consolation et personne n'y croit, l'auteur encore moins que les autres.

Restons donc sur la plus belle image de *Starmania*, l'image neigée d'une femme suspendue à la vie par un fil et qui rêve à l'éternité, une image qui vaut mille mots et qui donne le goût de rester là longtemps avec elle.

«Utinam» à Paris

Utinam, pièce de l'écrivain québécois, Cécile Cloutier est présentée au théâtre Essai-valverde 16, rue Pierre-aux-Lards, à Paris.

Interprétée par Nita Klein, et mise en scène par José Valverde, Utinam sera à l'affiche jusqu'au 1er octobre. Cécile Cloutier, poète, essayiste, auteur dramatique, scénariste et professeur est à Paris pour la création de sa pièce.

Les tentations peu tentantes d'un saint Antoine trop littéraire

par Jacques Larue-Langlois

La Tentation de saint Antoine, d'après Gustave Flaubert; adaptation et mise en scène: Richard Tremblay pour le groupe Tétram; éléments de décor: Serge Bouchard; régie et éclairage: Neilson Vignola; avec: Christian Poissonneau, André Bombardier, Jasmine Dubé, Pierre Trudeau, Pauline Côté et Véronique Pinette, à l'affiche du Cinéma Parallèle, 3682 rue St-Laurent, à 21 heures 15, jusqu'au 28 septembre.

Si le pauvre Antoine, après trente ans de vie solitaire au désert, n'a pas été mis en face de tentations plus tentatrices que celles auxquelles l'exposent les artisans du groupe Tétram dans leur production courante, il ne faut lui reconnaître aucun mérite d'avoir accédé à la sainteté.

Peu tenté par le mysticisme et n'ayant jamais lu l'oeuvre

en trois versions de Flaubert dont est tiré cet exercice scénique, je ne suis pas en mesure d'établir des comparaisons entre l'original et la version qu'on nous en présente. Je prie les érudits de m'en excuser et me contenterai de parler du spectacle de théâtre que nous offre ce groupe de recherche versant habituellement dans le *Kathakali*, forme dramatique et dansée de l'Inde.

La prose parfaite de Flaubert, toute empreinte d'imagination romantique, nous est ici restituée à un premier degré collégial et déclamatif. Christian Poissonneau en particulier, dans le rôle de saint Antoine, s'il joue bien de l'oeil, de l'émotion sentie, du visage et des mains, s'écoute péniblement dès qu'il ouvre la bouche pour resasser les

clichés bibliques dont il pare les coups du Malin. Ce dernier est bien rendu, il faut le dire, par André Bombardier, un acteur souple et fantasiste mais dont la personnalité profonde ressort sous le personnage de Satan. Jouant Ammonaria, incarnation de la tentation de la chair, Jasmine Dubé se tire d'affaire honnêtement parce qu'elle sait entrer dans la peau d'un personnage et qu'elle maîtrise les principales techniques d'interprétation. On ne saurait en dire autant des trois autres comédiens dont le jeu, en dépit de manifestes efforts, n'est tout simplement pas à la hauteur.

Et comment le serait-il? Comment des Québécois de 1980 pourraient-ils, sans l'intervention d'un adaptateur et metteur en scène vraiment catalyseur, rendre sur une scène de la rue St-Laurent l'exotisme dépassé de l'antichléricisme français de la fin du 19e siècle? Rien ne nous rattache à ces imageries surannées qui, si elles constituent un sublime exercice de style littéraire, ne passent aucunement la rampe d'une production théâtrale à moins d'être supportées par un appareillage technique fort qui en traduise justement tout le mystère et toute la magie. Or, tel n'est pas le cas, au

point même où à des costumes suffisamment élaborés, on a choisi d'adopter une scénographie absolument dépourvue de quelques éléments de décor, comme le chariot carré et le petit rideau noir que les comédiens doivent eux-mêmes manipuler, démythifient complètement les nuances d'atmosphère bizarre qui parviennent, à certains moments, à flotter dans l'air.

Ce pauvre Antoine n'a aucune chance et heureusement que M. Flaubert aligne si élégamment de jolis mots qui, hélas, ne suffisent pas à faire un spectacle de théâtre.

Pepe Guizar meurt à Mexico

MEXICO (AFP) — Pepe Guizar, l'un des plus célèbres compositeurs du Mexique, est mort samedi à l'âge de 74 ans, des suites de troubles gastro-intestinaux, apprend-on à Mexico.

Pepe Guizar, surnommé «le peintre musical du Mexique», est l'auteur de la célèbre chanson «Guadalajara». Il est considéré comme l'un des compositeurs qui ont renouvelé la chanson folklorique mexicaine.

LOUIS DE FUNES
dans
L'AVARE
Le PARISIEN 4 LAVAL 2
PARISIEN: 12:45, 2:55, 5:00, 7:10, 9:20 LAVAL: 7:00, 9:15
485 STE CATHERINE D 866-3858 CENTRE LAVAL 688-7376

VUES D'ICI ET D'AILLEURS
8e SEMAINE DU CINEMA QUEBECOIS
3 et 12 OCTOBRE 1980
CINEMA ST DENIS - SALLES 2 ET 3 INFO: 642-0455
Ciné-Horaire disponible dès maintenant (gratuit)

ATELIER DU CARRÉ

Techniques de la peinture à l'huile
Broyage et coulage de la couleur
Dessin ligne formelle et modèle vivant
Séminaires sur l'histoire de la peinture contemporaine
DURÉE: 13 SEMAINES
Du lundi 29 sept. au samedi 20 déc. 80
Horaire possible du lundi au samedi
Avant-midi, après-midi et soir
GROUPES DE 5 PERSONNES

Informations: 845-2382
de 10h à 21h du lundi au vendredi
422 Ontario est
Montréal, Québec
H2L 1N6
Près du métro Berri-de-Montigny

LES CINÉMAS FRANCE FILM
SAUVE QUI PEUT LA VIE
5e sem.
12:45 - 14:30
16:15 - 18:00
19:45 - 21:30
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3841

Au revoir... à lundi
CLAUDE BRASSEUR CAROLE LAURE MIOU MIOU
PLUS 2e FILM SAUF AU DESJARDINS 2
desjardins 2 oméga 1 le paradis 2 MASCOUCHE 1

3e sem. Gurdjieff - A la recherche de la connaissance de soi
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES
12:15 - 14:25 - 16:35
desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3841 18:45 - 20:55

"Premier prix" Festival de Locarno
Sélection officielle - Semaine de la critique Cannes 1980
Immacolata et Concetta
Une jalousie différente
V.O. Italienne, S.T. Français
un film de SALVATORE PISCICELLI
IDA DI BENEDETTO MARCELLA MICHELANGELO
3e Semaine
Sem: 7 h 00, 9 h 00 Admission: \$3.50
Dim: 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00
Quimotoscope 2
1204 est, Ste-Catherine
Tél.: 525-8600

CATHERINE DENEUVE
CLAUDE BRASSEUR
étonnant... détonnant... une cascade de rire!
ILS SONT GRANDS CES PETITS
SEMAINE 7.20, 9.20
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842 6053

Le Nouveau Théâtre Expérimental et la Ligue Nationale d'Improvisation
présentent
La Série de la décennie
DU 17 OCTOBRE AU 22 DÉCEMBRE 1980
LES VENDREDIS À MINUIT
LES LUNDIS À 21h
AU
STUDIO-THÉÂTRE ALFRED LALIBERTÉ
AU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE L'UQAM
N.B.: Tous les billets pour toutes les joutes de la saison régulière seront en vente à compter du mercredi 1er octobre 1980, de midi à 18h. — Tous les jours (sauf sam.-dim.) au guichet du studio-théâtre Alfred Laliberté, au Pavillon Judith Jasmin. (Entrée par le clocher rue St-Denis).

Elizabeth Singh
Reception
Hôtels CN
«Réservations, hôtels CN... Puis-je vous être utile?»

Appelez-nous lors de votre prochain voyage. Il nous fera plaisir de réserver votre chambre à l'un ou à l'autre des excellents hôtels énumérés ci-dessous. Et profitez de votre appel pour vous renseigner sur les aubaines du week-end des hôtels CN.

À Montréal, composez le **877-4032**
(À l'extérieur de Montréal, composez sans frais le 1-800-268-8136).

- Liste des hôtels CN:
Hôtel Newfoundland, Saint-Jean (T.N.)
Hôtel Nova Scotian, Halifax
Hôtel Beauséjour, Moncton
Le Reine Elizabeth*, Montréal
Château Laurier, Ottawa
Hôtel Macdonald, Edmonton
Jasper Park Lodge, Alberta
Hôtel Vancouver*, Vancouver
*Administration Hilton Canada

- Autres excellents hôtels:
Hôtel Hilton, Québec
Montréal Aéroport Hilton, Montréal
Harbour Castle Hilton, Toronto
Hôtel Plaza II, Toronto
Park Plaza, Toronto
Toronto Airport Hilton, Toronto
Hôtel Fort Garry, Winnipeg
Birchwood Inn, Winnipeg
The Bessborough, Saskatoon
The International, Calgary

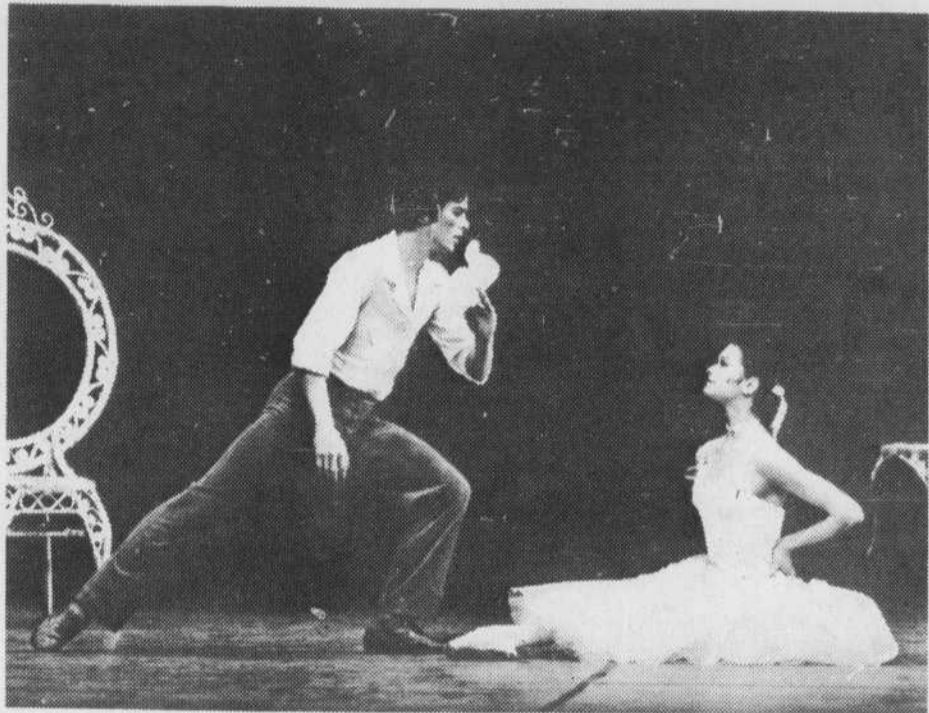
CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC SAISON 1980-81
Vous choisissez un MINIMUM de CINQ spectacles aux prix désirés et, du total, VOUS DÉDUISEZ 15% D'ESCOMPTE. Toutes les dates sont disponibles en abonnement sauf la soirée du samedi. Billets individuels disponibles aux prix indiqués.
présente
RYTHMES ET CHANTS D'AMÉRIQUE LATINE
avec les
Rinôçérôse
8 et 10 OCTOBRE 20H30
Billets \$7 \$9 \$12 \$15. En vente à la Place des Arts, Montreal Trust PVM, Sauvé Frères, Archambault Musique.
CHARGE X 935-0678 MASTERCHARGE
NEW SWINGLE SINGERS Nov. 10 20h30
\$15, \$12, \$9, \$7
MURRAY PERLINIA Nov. 17 20h30
\$15, \$12, \$9, \$7
PAUL TAYLOR DANCE CO. Déc. 11-12-13 20h30
2 programmes différents \$16, \$14, \$10, \$8
ALDO CICCOLINI Mars 9 20h30
\$15, \$12, \$9, \$7
HEPHZIBAH & YEHUDI MENUHIN Mars 23 20h30
\$18, \$15, \$12, \$8
HOUSTON BALLET Avr. 23-24-25 20h30
\$18, \$15, \$12, \$8
Avril 25, 14h30
BALLET INTERNATIONAL DE CARACAS Avril 30/Mai 1-2 20h30
2 programmes différents \$16, \$14, \$10, \$8
Avec la carte CHARGE X ou MASTER CHARGE vous pouvez commander par téléphone 935-0678
ou vous nous faites parvenir un chèque
CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.
2090 ouest, rue Sherbrooke, suite 2
Montréal H3H 1G5
(pas de guichets à cette adresse)
SALLE WAFRIDI-PELLETIER Guichets, du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Montreal (Québec) 428-1794 Renseignements: 842-2112

Ca peut pas être Chloé! ou ça n'a même pas de tête!
LE GRAND FAVORI DU JURY ET DU PUBLIC MONTRÉALAIS
BERRI 1 35 - 305 - 445 - 625
8:05 - 9:45, BAUPHIN: 7:30 - 9:30
BERRI 5 le DAUPHIN 2
ST DENIS STE CATHERINE 288 2115 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721 6060

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1980
MON ONCLE D'AMÉRIQUE
Toute la sem.: 12:30 - 2:35 - 4:55 - 7:15 - 9:35
BERRI 3
ST DENIS STE CATHERINE 288 2115

LE GRAND FAVORI DU JURY ET DU PUBLIC MONTRÉALAIS
MEILLEUR FILM
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE MONTRÉAL 80
FONTAMARA
UN FILM DE CARLO LIZZANI
MICHELE PLACIDO ANTONELLA MORRISI
IDA DI BENEDETTO
BERRI 4
Toute la sem.: 1:15 - 3:40 - 6:15 - 8:50
ST DENIS STE CATHERINE 288 2115

ARTS ET SPECTACLES



Deux amants, deux pigeons, Karen Tessmer et Raymond Smith, dans le merveilleux pas-de-deux de Frederick Ashton, avec le Ballet national du Canada.

L'exceptionnel quatuor Fitzwilliam Chostakovitch dans toute sa science

par Gilles Potvin

Il y avait samedi soir un public sensiblement plus nombreux à la salle Pollack pour l'avant-dernière des cinq séances que le Quatuor à cordes Fitzwilliam consacre à l'exécution intégrale des 15 quatuors de Dmitri Chostakovitch. C'était là une nette amélioration sur les séances précédentes, comme celle de jeudi, alors que les fauteuils vides étaient en nombre considérable. Serait-ce l'indication que le public montréalais commence à réaliser l'importance de l'événement? Si oui, elle s'est manifestée un peu tard car la dernière séance a lieu ce soir même, à 20 h 30, alors que l'on entendra les quatuors nos 9 et 13 ainsi que le dernier, op. 144 achevé en 1974, quelques mois avant sa mort. Les absents tout comme

ceux qui voudront garder un souvenir matériel de cette présentation unique pourront bientôt se procurer l'enregistrement intégral de ce cycle par le Quatuor Fitzwilliam sur étiquette L'Oiseau-lyre. L'ensemble en a déjà gravé la plus grande partie et le coffret lumineux — sept microsillons sera disponible au début de l'année prochaine. La soirée de jeudi a été incontestablement dominée par le Quatuor no 8, en do mineur, op. 110, complété en 1962 peu après la monumentale *Symphonie no 12*, en ré mineur qui porte en sous-titre, «L'année 1917». Contrairement à la symphonie qui évoque une page glorieuse de l'histoire du peuple russe, le Quatuor no 8 est dominé par des sentiments tragiques. Le compositeur semble s'être livré à un examen de conscience délibéré, point de vue qui pourrait se confirmer par la présence de nombreuses citations d'œuvres antérieures d'une grande importance dans sa carrière de créateur comme l'opéra *Lady Macbeth de Mzensk* qui fut violemment

critiqué par les autorités en 1936 et la célèbre *Symphonie no 5*, la symphonie du repentir et la plus autobiographique de toutes. Chostakovitch, dans ce quatuor, a aussi établi un motif de quatre notes correspondant aux premières lettres de son nom et qu'il fait intervenir à plusieurs reprises et qu'il développe avec la science que l'on sait. Tout au long de ses cinq mouvements, il se dégage un climat d'angoisse et d'incertitude mais il s'élève aussi parfois des chants d'une grande sérénité, aux accents presque religieux. L'ombre d'un Mousorgsky semble s'y profiler à certains moments. Une autre œuvre monumentale et qui semble lourde de sens est l'immense *Quatuor no 11*, en fa mineur, op. 122, datant de 1906, et qui fut joué à la séance de samedi. Avec ses nombreux passages en récitatif, cette œuvre comme la plupart des quatuors marqués du signe du désespoir. L'on pense souvent à quelque goulag perdu dans la steppe ou, de son propre aveu, plusieurs de ses amis ont été

Quand deux pigeons volent le spectacle

par Angèle Dagenais

The Two Pigeons (1961) de F. Ashton, musique d'André Messager, avec Karen Tessmer et Raymond Smith du Ballet national du Canada; *Études* (1948) de Harald Lander, musique de Carl Czerny avec Veronica Tennant, Kevin Pugh, David Roxander et les artistes de BN du C, à la Place des Arts, les 25, 26 et 27 sept.

Tout le monde s'est ému de voir voler sur la scène deux superbes colombes blanches tel que le veut la chorégraphie d'Ashton et l'effet était sensationnel. De même ce pas-de-deux final ravissant des deux amants devrait certes être

— s'applique à cette chorégraphie d'Ashton et à une grande partie de son œuvre dont semble raffoler le Ballet national. Les deux interprètes principaux, beaux, jeunes et gracieux sont certainement de futures vedettes de cette compagnie qui travaille si bien mais hélas à des œuvres si totalement insignifiantes qu'on se demande quel autre défi que celui de «bien danser» anime ses artistes. Une œuvre comme *The Two Pigeons* me laisse personnellement parfaitement indifférente mais le public se laisse prendre aux beaux décors, jolis costumes, beaux danseurs et beaux gadgets

alors que l'on croit qu'elle est terminée à deux ou trois moments. De faux «finale» dans une œuvre sont toujours embarrassants. Le BN du Canada présentait également en matinée samedi et dimanche soir un grand classique du répertoire, *Giselle* avec les vedettes de la compagnie dont Karen Kain qui a délaissé pour l'occasion la tournée américaine qu'elle effectue présentement avec les Ballets de Marseille de Roland Petit.

Un «pop art» d'un million

NEW YORK (AFP) — Le Whitney Museum of Modern Art de New York a acquis vendredi pour un million de dollars *Three Flags*, du peintre américain Jasper Johns, le «père» du «Pop Art».

Selon la plupart des experts new-yorkais, il s'agit du prix le plus élevé jamais payé pour une œuvre d'un artiste vivant.

La toile, ou plutôt les trois toiles, puisqu'il s'agit de trois toiles de tailles différentes superposées représentant le drapeau américain, date de 1958. Elle avait été achetée en 1959 par un industriel du Connecticut, M. Burton Tremaine, pour la somme dérisoire de 900 dollars, plus 15 dollars de livraison.

Le Whitney, qui fête son cinquantième anniversaire, essayait de l'obtenir depuis 1975 et son directeur, M. Tom Armstrong, devait déclarer, après la conclusion de la transaction, qu'il considérait «Three Flags» comme un des éléments importants de l'évolution de l'art de ces 20 dernières années.

Un automne belge

À l'occasion du 150^e anniversaire de l'accession de la Belgique à l'indépendance, les ministères de la Communauté française et de la Communauté flamande de Belgique présentent, en collaboration avec les gouvernements du Québec et du Canada, une imposante série de manifestations culturelles populaires qui se dérouleront au Québec et du Nouveau-Brunswick à la Colombie-Britannique, durant l'automne 1980.

Le programme très varié consistera en expositions, colloques, concerts, cinéma, théâtre et spectacles de chansonniers. Suite à la Quinzaine culturelle belge qui s'est déroulée au Mexique en mars dernier, et aux prestigieuses manifestations placées sous le thème de «Belgium Today» qui ont eu lieu aux États-Unis au printemps, c'est ici que s'achèvera cet unique festival. Les manifestations (dont on trouvera le détail en annexe)

se dérouleront dans 27 villes au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Alberta et en Colombie-Britannique. Au Québec, des activités culturelles variées seront présentées à Montréal, Québec, Sherbrooke, Drummondville, Alma, Joliette et Rimouski. Du 22 au 25 octobre au théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, l'Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve, qui en sera à sa première tournée au Canada, jouera «Les trois sœurs» de Tchekov dans une mise en scène de Otomar Krejca. Le 26 octobre à l'UQAM, il y aura affrontement belgo-québécois entre la Ligue Nationale d'Improvisation et l'Atelier de Louvain-la-Neuve. À Ottawa, la Galerie nationale du Canada présentera, du 18 septembre au 9 novembre, deux expositions intitulées respectivement: «Le Jeune Van Dijk» et «L'iconographie de Van Dijk».

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

AVOCAT (E)

Notre cabinet est à la recherche d'un avocat(e), membre du Barreau du Québec, ayant cinq (5) années d'expérience, principalement dans le secteur du droit financier. La personne choisie sera appelée à oeuvrer dans le secteur du droit financier et corporatif et devra posséder une bonne expérience dans le droit des valeurs mobilières et le financement d'entreprises. Une maîtrise de la langue française et de la langue anglaise, tant parlée qu'écrite, est essentielle pour ce poste. Si la présente offre vous intéresse, prière d'adresser votre curriculum vitae à Me Jacques Paquin à l'adresse ci-dessous. Toutes les demandes seront considérées en stricte confidentialité. Desjardins, Ducharme, Desjardins & Bourque 635 ouest boul. Dorchester, bureau 1200 Montréal (Québec) H3B 1R9

LE CLSC DES GRANDS BOIS

recherche

INFIRMIER(E):

programme de planification des naissances

FONCTIONS:
Collaborer à la planification, l'exécution et l'évaluation du programme de planification des naissances, faire de la consultation sur les méthodes contraceptives, mettre sur pied des mécanismes de dépistage, de traitement et de relance sur les M.T.S., informer et éduquer sur la sexualité en général.

QUALIFICATIONS:
— Être membre de l'O.I.I.P.Q.;
— Expérience récente de 2 ans minimum;
— Aptitude au travail d'équipe;
— Capacité d'animer des groupes;
— Disponibilité de soir;
— Posséder une automobile.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
— Salaire et avantages sociaux selon la convention en vigueur + prime de disparité régionale: (\$3,622 avec dépendant — \$2,533 sans dépendant)
— Port d'attache: Chibougamau
— Territoire à couvrir: Chapais et Chibougamau.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant 17:00 le 14 octobre 80 à:

René Picard
Coordonnateur
CLSC des Grands Bois
C.P. 1300
CHAPAIS, P. Qué.
G0W 1H0

LE CLSC DES GRANDS BOIS

recherche un

AGENT DE RELATION HUMAINE

(avec spécialisation en planification des naissances)

FONCTIONS:
— Planification, exécution et évaluation du programme de planification des naissances;
— Consultation individuelle et de couple;
— Information auprès des groupes du milieu;
— Concertation avec les autres intervenants en planning du milieu.

QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire du 1^{er} cycle en relation humaine (service social, psychologie, sexologie, etc...)
— Expérience d'au moins 2 ans en travail social;
— Capacité d'animer des groupes;
— Disponibilité de soir;
— Ouverture au travail d'équipe;
— Posséder une automobile.

CONDITION DE TRAVAIL:
— Salaire & avantages sociaux selon les normes en vigueur dans le réseau des affaires sociales + prime de disponibilité régionale: (\$3,622 avec dépendant — \$2,533 sans dépendant)
— Port d'attache: Chibougamau
— Territoire à couvrir: Chapais et Chibougamau.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant 17:00 le 14 octobre 80 à:

René Ricard
Coordonnateur
CLSC des Grands Bois
C.P. 1300
CHAPAIS, P. Qué.
G0W 1H0

CHEF DE DIVISION

GESTION DES DOCUMENTS

FONCTION:
Sous l'autorité du greffier, le (la) titulaire de ce poste planifie, organise, coordonne et dirige les activités de sa division. Plus spécifiquement il (elle):
— conçoit et voit à l'application d'un système de gestion des documents administratifs de la Ville et voit à son adaptation aux changements administratifs qui peuvent être faits;
— renseigne le personnel de tous les services sur les normes et le fonctionnement du système de gestion des documents;
— étudie les lois relatives à la conservation des documents et correspond avec les organismes gouvernementaux concernés, en vue d'établir les périodes de conservation de chaque genre de documents.

EXIGENCES:
— Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine connexe à la fonction et une formation en gestion de documents.
— Posséder 5 années d'expérience pertinente.
— Être bilingue.

SALAIRE:
Selon expérience et qualifications.

AVANTAGES SOCIAUX:
Régime de rentes, vacances, assurance-maladie, assurance-salaire, assurance-vie et autres bénéfices sociaux.

Les personnes intéressées devront adresser leur curriculum vitae le ou avant le 8 octobre 1980.

VILLE DE SAINT-LAURENT
a/s Service du Personnel
777, boulevard Laurentien
Saint-Laurent, Québec
H4M 2M7
Téléphone: 744-6411, poste 352

Saint-Laurent

Centre d'Accueil Renaissance

OFFRE D'EMPLOI

Directeur général

(H ou F)

TYPE D'ÉTABLISSEMENT
Le Centre d'accueil Renaissance est un nouveau centre d'accueil de 75 places destiné à l'hébergement d'adultes en perte d'autonomie desservant la région d'Aylmer et l'est du Pontiac. Ce centre d'accueil est aussi pourvu d'un centre de jour pour personnes âgées.

FONCTIONS
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de la mise en opération de l'administration et du fonctionnement du centre d'accueil.

Il sera notamment chargé:
— de préparer le plan d'organisation de l'établissement;
— de préparer le budget de l'établissement et de voir à son exécution et son contrôle;
— de sélectionner et d'engager les membres du personnel;
— de voir à la mise en vigueur et à l'opération d'un système efficace de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement;

EXIGENCES
Le titulaire de ce poste possède un diplôme universitaire en sciences humaines ou administratives ou dans une discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire. Une expérience de gestion de (2) ans dans un poste de cadre supérieur dans un domaine connexe est exigée. Une bonne connaissance du réseau des Affaires sociales, en particulier des centres d'accueil, serait un atout.

TRAITEMENT
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

LIEU DE TRAVAIL: Aylmer, Québec.

DATE LIMITE DU CONCOURS
Faire parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae et des pièces justificatives au plus tard le vendredi 17 octobre à midi à:

Monsieur André Bédard
Président
Comité provisoire du Centre d'accueil Renaissance
a/s du CSSO
4, rue Georges Bilodeau
HULL (Québec)
J8Z 1V2

LE BRIDGE

Avez-vous déjà fait un lapsus?

par Charles-A. Durand

Donneur: Est
Vulnérables: Tous

Nord
♦ 85
♦ R 9752
♦ A 102
♦ A A 7

Ouest Est
♦ 9 ♦ A D V 10 4 3
♦ 43 ♦ 6
♦ D V 9 4 ♦ R 8 6
♦ 9 8 6 4 3 2 ♦ R D 10

Sud
♦ R 7 6 2
♦ A D V 10 8
♦ 7 5 3
♦ 5

Les enchères:
Est Sud Ouest Nord
1 ♦ 1 ♥ 2 ♠ 3 ♣ 4 ♥
passe passe passe

Entame: le 9 de pique par Ouest.

Une enchère mal à propos ou insuffisante place souvent le joueur en une situation malencontreuse. Il devra jouer la main en mauvaise position et la carte d'entame sera sa de-veine.

Les enchères ci-dessus sont assez typiques de ce cas car Sud étant vulnérable n'avait pas le nombre de points voutus pour cette déclaration de 2 coeurs en relance. Imaginons le jeu de Nord placé en Ouest; quelle déconfiture Sud aurait-il subi! En réalité la déclaration de Sud fut de 1 coeur et très subitement il se rectifia en gageant 2 coeurs. Cette correction d'une enchère insuffisante se fait sans pénalité aucune, si le joueur la fait dans le même souffle de sa voix. Ceci est l'expression livresque de la loi du bridge. D'autres erreurs de déclaration se corrigent aussi mais elles enlèvent le droit de parler au partenaire et d'autres obligent le joueur en faute à déclarer selon la pleine capacité de sa

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ÉLECTROLYSE

Virginie Michaud Makonnen
Infirmière
1282 Bernard, Outremont
273-2570

DAVID, BOULVA CLEVE

ARCHITECTES
1253 ave McGill College Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Brevets d'invention
 Marques de commerce
 Dessins industriels - Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél. (514) 934-0272
Télex 05-288656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 477

DEPUIS 1877

BRUNET

DE CÔTE-DES-NEIGES

MONUMENTS ET LETTRAGES

738-8686

J. BRUNET
LIMITÉE
4824 CÔTE-DES-NEIGES

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5228

LUCIEN DAHMÉ, C.A.

Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson. belair & associés

Comptables agréés
QUÉBEC MONTRÉAL OTTAWA TORONTO CALGARY VANCOUVER
RIMOUSKI TROIS-RIVIÈRES SHERBROOKE SAINT-HYACINTHE KITCHENER
SEPT-ÎLES MATANE COATICOOK FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

SPORTS

Alan Jones, un nouveau champion pas très populaire

par François Lemieux

La formule-1 a un nouveau champion du monde. L'Australien Alan Jones a succédé hier au Sud-Africain Jody Scheckter en remportant le Grand Prix du Canada, marqué par un carambolage qui aura nécessité un second

départ, et par deux réclamations qui auront ajouté un peu de suspense à cette épreuve disputée dans des conditions climatiques idéales. Jones, au volant d'une Williams, l'a emporté devant son coéquipier Carlos Reutemann, d'Argentine, et le Français Didier Pironi, sur Ligier.

Pour Jones, il s'agit bien sûr d'une consécration et aussi d'une seconde victoire consécutive sur le circuit de l'île Notre-Dame. Mais pour plusieurs, sa victoire reste teintée de gris. Jones a été en effet directement responsable de l'accident qui a provoqué un embouteillage dès le premier vi-

rage lorsque sa voiture a heurté celle de Nelson Piquet, parti en première ligne.

Bernie Ecclestone, l'un des tsars de la course automobile, a qualifié la conduite de l'Australien de dangereuse, alors qu'il a cherché à se faufiler au risque de provoquer un accident. Jones n'a pas été

d'ailleurs très explicite dans sa description de l'accident, se bornant à dire qu'il ne savait pas au juste ce qui était survenu.

«Peut-être ai-je heurté Nelson, peut-être est-ce lui qui m'a frappé», a-t-il dit, laconiquement. Jones, qui déteste les entrevues et qui fuit les journalistes, a ainsi réussi à se dérober en minimisant l'accident.

Piquet, le meneur du championnat avant le GP du Canada, a dû prendre le second départ avec le mulet de l'écurie Brabham, imitant en cela quatre des sept autres conducteurs impliqués dans l'accident, dont Gilles Villeneuve. Le Brésilien, merveilleux pilote, a malgré tout conservé la commande de l'épreuve jusqu'à ce qu'un piston saute au 23e tour, laissant la piste à Jones. Piquet aura été ainsi l'un des grands perdants de ce GP.

L'équipe Brabham a déposé du reste une réclamation compte tenu du handicap dont il a été accablé. De plus, Piquet n'a terminé qu'à 20 secondes du vainqueur!

Didier Pironi a été pour sa part victime de sa détermination. Le futur compagnon d'écurie de Villeneuve chez Ferrari a sauté le départ et les officiels l'ont pénalisé d'une minute. Son troisième rang est donc assez remarquable compte tenu du handicap dont il a été accablé. De plus, Piquet n'a terminé qu'à 20 secondes du vainqueur!

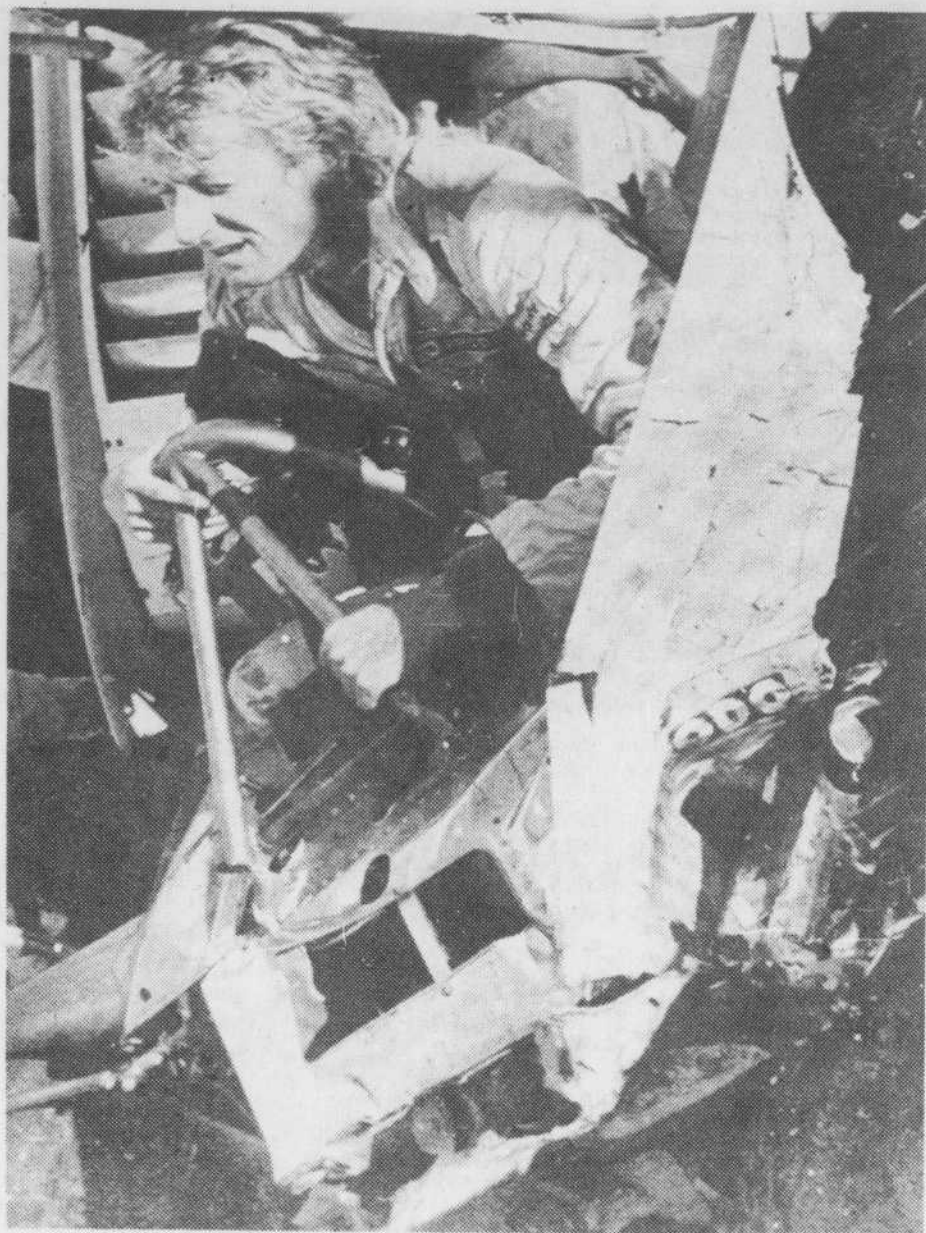
Jones a expliqué avoir été prévenu très tôt de la pénalité imposée à Pironi et que, dans les circonstances, il a préféré laisser passer son rival plutôt que de forcer sa voiture alors que la victoire finale se profilait à l'horizon.

L'équipe Ligier a fait appel de la décision des officiels mais le jury a rejeté la réclamation. Pironi a indiqué qu'il a eu des problèmes d'embrayage au premier comme au deuxième départ et que sa Ligier a avancé sans qu'il puisse la retenir.

«Moralement, j'estime ne pas avoir volé le départ. Pour le premier départ, la lumière rouge est restée très longtemps allumée et mon embrayage a beaucoup souffert de cette attente. Pour le deuxième départ, celui-ci collait et la voiture avançait seule sans que j'embraye», a expliqué Pironi.

«Je me sens un peu frustré car il y a des précédents en Formule-1 où des pilotes, pour les mêmes raisons, n'ont pas été sanctionnés».

Gilles Villeneuve a pour sa part réalisé une merveilleuse course. Parti de la 22e posi-



Jean-Pierre Jabouille grimace de douleurs dans les restes de sa Renault après avoir heurté le mur lors du Grand Prix du Canada, hier. Le pilote français a eu les deux jambes fracturées dans l'accident. (Photolaser CP)

tion à la suite de séances de qualification désastreuses, Villeneuve a terminé au cinquième rang à 56 secondes de Jones, égalant ainsi son meilleur résultat de la saison obtenu à Monaco.

«Je n'avais pas de plan de course si ce n'est d'écraser l'accélérateur au fond et de foncer, a-t-il dit. Je suis évidemment satisfait du résultat puisque un pilote n'est pas censé terminer cinquième avec une 22e position à la grille de départ. J'ai simplement profité de l'abandon de plusieurs voitures en plus d'en doubler quelques autres. Ma course se résume à cela.»

Villeneuve a roulé avec le mulet, sa voiture ayant été endommagée lors de l'accident. Il ne croit pas cependant que le résultat eût été différent s'il avait conduit sa Ferrari.

«J'accusais un trop grand retard sur Jones pour espérer le doubler et une autre voiture n'aurait rien changé au résultat», dit de conclure Villeneuve.

Le pilote de Berthelmeville était cependant choqué de

l'absence de Jody Scheckter, son coéquipier. Il avait d'abord une dent contre l'écurie Ferrari et la firme Michelin, qui n'ont pu les doter, lui et Scheckter, de voitures compétitives cette saison. Mais il était également furieux à l'égard de la fédération qui devrait toujours assurer, selon lui, la participation du champion du monde en titre, même s'il ne parvient pas à se qualifier. C'est une proposition qu'Alan Jones secondera certainement.

Un seul accident a terni ce grand prix. Jean-Pierre Jabouille, qui quittera Renault pour rejoindre son beau-frère Jacques Laffite chez Ligier l'an prochain, s'est fracturé les deux jambes lorsque sa voiture est entrée dans le mur sous le pont Victoria au 26e tour de piste. Sa voiture a été lourdement endommagée et ce n'est qu'une demi-heure après l'accident qu'il a été libéré de son siège.

Seulement 12 des 24 coureurs engagés ont terminé l'épreuve. Il s'agit, dans l'ordre, de Jones, Reutemann,

Pironi, John Watson, Villeneuve, Hector Rebaque, Jean-Pierre Jarier, Laffite, Elie de Angelis, Keke Rosberg, Jochen Mass et Jan Lammers, ce dernier à quatre tours du vainqueur, qui a réalisé les 70 tours en une heure, 46 minutes et 44 secondes.

Au classement du championnat, Jones domine désormais avec 62 points, devant Piquet à 54 points et Reutemann à 40 points. Villeneuve s'est pour sa part hissé au 10e rang ex aequo avec Derek Daly, Jarier et Rosberg avec six points chacun.

ECHOS — Didier Pironi pourra se réjouir de l'idée qu'il a établi un nouveau record de piste en 1:28.769 pour les 4.110 km, à la moyenne de 182.496 km/h... Alan Jones en était à sa neuvième victoire en Formule-1... Villeneuve pilotera encore une 321 T5 à Watkins Glen. La turbo est supérieure à l'entraînement mais elle demeure encore incertaine en course... Jacques Villeneuve, le frère de Gilles, a remporté l'épreuve pour formules Atlantique, samedi.

Le Grand Prix? Pas vu..!

par Nathalie Petrowski

Je n'ai rien vu. Je n'ai pas vu le spectaculaire carambolage des sept autos tamponneuses, je n'ai pas vu le grand revirement du champion mondial, je n'ai pas vu la flaque d'huile sur la piste, je n'ai pas vu Pironi sauter le départ, ni Jabouille se casser les deux jambes, encore moins Jones le morme Australien, arriver premier. Je n'ai rien vu, j'étais trop occupée à regarder l'autre spectacle, le vrai, autre.

Debout, collée contre la clôture qui sépare la plébe des prospères patriciens, j'ai vu le club Penthouse au complet défilé devant moi. J'ai vu la délégation des jeans Vidal Sassoon, j'ai même vu l'illustre coiffeur tenter de se faire passer pour lui-même et se faire prendre pour son double. J'ai vu Robert Charlebois et sa dulcinée derrière le kiosque de Chevrolet. J'ai vu 400 personnes dûment accréditées, passer devant moi, attirées par l'éclat de la piste chauffante sans que je comprenne ce qui les attirait vraiment. Le danger, le prestige de ce club sélect, l'odeur de l'argent, le chic consommé d'un défilé de mode au milieu d'un défilé de caoutchouc brûlé et de métal fondant. Quoi d'autre encore?

Au bout d'une heure de prières et de supplications, j'ai réussi à corrompre un agent de sécurité et j'ai enfin pu m'approcher du cœur de l'action pour me rendre compte que c'était plus excitant en dehors qu'en dedans. Contrairement à la boxe ou au hockey qui sont des sports de suspense et d'action, des spectacles visuels, la course automobile est plus un spectacle sonore, un gros concert de décibels sifflantes dans l'arène de la technologie automobile. L'action qui se joue dans le dernier retranchement des secondes, est plus subliminale que réelle. Pour le spectateur moyen, celui qui se tient près des barbelés, l'oeil grand ouvert, il n'y a pas grand chose à voir. Comme il est impossible d'avoir une vue d'ensemble de

la course, il faut se contenter de quelques furtifs aperçus d'un troupeau de petites boîtes d'allumettes sur roues qui se suivent à la queue leu leu et qui tentent en vain de se dépasser pour arriver les premiers. Mais comme le dit si bien le démon rouge Villeneuve avec son habituel gros bon sens, «il n'y a pas de place pour 24 voitures qui veulent toutes arriver en même temps». Au destin alors de procéder à l'élimination naturelle ou technologique.

Cette fois-ci le destin a travaillé fort. Chaque course a beau avoir son histoire et sa personnalité, sa piste glissante, luisante, fondante, lisse ou rabotée, certaines courses sont plus mouvementées que d'autres. Demandez à Gilles Villeneuve. Parti hier en 22e position dans un petit mulet rouge qui a chaque tournant a suscité les hurlements de fureur du club des amis de Gilles Villeneuve, le démon rouge s'est rendu jusqu'à la cinquième position, l'air de dire, rira bien qui rira le dernier.

Fervent porte-parole des «self-made men» du monde entier, de tous qui sont partis de rien, c'est Villeneuve qui cette semaine faisait valoir les avantages d'un Grand Prix plus socialiste, un Grand Prix où tout le monde aurait la même voiture et pourrait enfin faire valoir son talent, sa compétence et sa virilité. Un peu plus et il demandait des mulets pour tout le monde, un peu plus et ses souhaits étaient exaucés!

Ce que Villeneuve revendiquait cette semaine ressemble étrangement à ce que les pilotes de combat de l'armée américaine devenus astronautes de service pour le Projet Mercury revendiquaient: la possibilité d'exprimer leur différence au lieu d'être de simples pions esclaves d'une machine, au lieu d'être de vulgaires chimpanzés derrière une console automatisée. La demande de Villeneuve est légitime puisqu'à partir de ce jour, les gens viennent voir les coureurs et non les machines. Mais les hommes d'affaires de l'industrie automobile ont des réponses toutes cuites pour ce genre de demande. Ils vous diront que les Grands Prix font avancer l'industrie automobile et donc l'humanité. Ils vous diront que le danger est réel, que le conducteur peut donc vraiment faire valoir son sang-froid et son habileté, ils vous diront que ce sont les records de vitesse qui permettent l'évolution de l'automobile. Ils vous diront beaucoup de choses.

Hier encore ils n'en finissaient plus de s'exhaler sur la perfection de leurs machines et sur la résistance de leurs pneus. Je les écoutais à moitié tandis que je regardais d'un oeil amusé un gros bouchon de Jaguere et de Corvette se former sur l'île Notre-Dame à la sortie du Grand Prix. Je me disais que la voiture supersportive à la vitesse redoutable sans doute bientôt faire son entrée sur le marché. Mais à qui diable servira-t-elle à 5 h du soir sur le pont Jacques Cartier quand elle aura nulle part où aller?



L'Australien Alan Jones salue la foule après sa victoire au Grand Prix du Canada, hier. Le pilote de l'écurie Williams est le nouveau champion du monde de la formule-1 suite à ce gain sur le circuit de l'île Notre-Dame. (Photolaser CP)

Les Alouettes battent Toronto 29-23 et s'approchent du championnat

La défensive nous a sauvés (Scannella)

Les Alouettes de Montréal ont pris une sérieuse option sur le championnat de la section Est de la Ligue canadienne de football en battant les Argonauts de Toronto 29-23 samedi soir devant 31.633 spectateurs au Stade olympique.

Les Alouettes, qui ont ainsi remporté une quatrième victoire consécutive et subi un seul revers à leurs six derniers matches, détiennent maintenant une avance de trois points au classement de leur section devant les Tiger-Cats de Hamilton, qui ont eu raison hier après-midi à domicile des Rough Riders d'Ottawa par la marque de 29-24.

La chance souriant sans doute aux bonnes équipes, les Alouettes ont pu l'emporter même s'ils ont offert leur pire performance depuis un mois. À dire vrai, leur victoire tient plutôt au manque d'opportunités des Argonauts.

Trois fois les Argonauts ont récupéré un échappé de Randy Rhyno sur un botté de dégagement. Ils ont également recouvert un échappé de Al Chorney sur un botté d'envoi et ont aussi intercepté une passe de Gerry Dattilio. Mais ils n'ont pu faire mieux qu'en tirer trois placements et un touché, touché réussi à la toute fin du match alors qu'il ne restait plus assez de temps

pour espérer remettre la main sur le ballon.

L'instructeur-chef Joe Scannella l'a d'ailleurs avoué: «Je suis surpris du résultat. Nous avons mal joué mais l'important est d'avoir gagné.»

Scannella a quand même tenu à souligner le travail de sa défensive. «Je crois que notre défensive est respectée de cette victoire. Elle a été alerte et a redressé la situation à chaque fois que nous avons subi un revirement. Elle a plutôt joué mollement au dernier quart mais nous étions assurés de gagner à ce moment-là», a-t-il expliqué.

Scannella avait également des bons mots à l'endroit de certains joueurs qui ont réussi des jeux-clés dans des situations critiques. Commentant le jeu de Gerry Dattilio, qui a plaqué Billy Hardee alors que celui-ci s'échappait sur un botté de placement raté sur le dernier jeu de la première demie, Scannella a reconnu que son quart-arrière avait sans doute réalisé là le jeu le plus important du match. «Que Hardee compte un touché et les Argonauts détiennent une avance de deux points au début du troisième quart. Le rest du match se serait sans doute déroulé autrement. La course de Skip Walker pour son touché était splendide tan-

dis que l'attrapé de Nick Aragi dans la zone des buts était exceptionnel. Nos receveurs ont peut-être échappé plusieurs passes mais en ont capté quelques-unes quand c'était important», a dit Scannella.

Dattilio a connu un match plutôt moyen, pas aussi flamboyant en tout cas que ce qu'il nous avait donné à voir lors de ses sorties précédentes. Il a quand même trouvé le moyen de lancer deux passes de touché à Keith Baker et Aragi et a couru souvent avec le ballon vers la fin du match afin que les Argonauts ne puissent reprendre possession du ballon. Dattilio a complété 14 de ses 27 passes pour des gains

de 227 verges.

Quant à Walker, il a été et de loin le meilleur des Alouettes samedi soir. Il a accumulé 96 verges de gain au sol en seulement 11 ports de ballon et 60 verges en quatre passes par la voie des airs. Il avait également quelque chose à déclarer après le match: «Notre offensive est désormais beaucoup mieux équilibrée qu'au début de la saison», a-t-il dit en faisant référence au duo de demis qu'il compose avec David Green (74 verges en 14 courses) et au talent de passeur de Dattilio. Et effectivement, les Alouettes ont gagné un total de 438 verges, 216 au sol et 227 dans les airs.

Les Alouettes se dirigent donc lentement mais sûrement vers un troisième titre de section au cours des quatre

dernières années. Il ne leur reste plus que quatre matches à jouer d'ici la fin de la saison régulière et les deux prochains revêtent une très grande importance puisqu'ils affrontent alors les Rough Riders d'Ottawa contre qui ils ont perdu leurs deux premiers affrontements.

Dattilio et Scannella ont accepté d'aborder ce sujet délicat, sans pour autant faire preuve de trop d'optimisme. «Je veux bien admettre que nous sommes en bonne position mais la saison est loin d'être terminée. Outre Ottawa, nous devons affronter les Blue Bombers à Winnipeg et les Eskimos d'Edmonton au Stade olympique. Ce n'est pas gagné, surtout de la façon dont jouent ces deux équipes actuellement. Mais nous avons quand même une marge

de manœuvre», a dit Dattilio. Quant à son instructeur, il s'est contenté de déclarer que si son équipe gagnait ses deux prochains matches contre les Rough Riders (le premier aura lieu dimanche prochain à Ottawa), il était possible que les Riders lancent alors la serviette. «Mais nous devons tout d'abord les battre» a-t-il conclu.

ECHOS — Les Alouettes auront donc remporté trois matches consécutifs contre les Argos après avoir perdu le premier, au tout premier match de la saison à Toronto. Les Alouettes sont la seule équipe de leur section à présenter un dossier positif (7-5). Tom Cousineau est toujours handicapé par une blessure à une hanche et son rendement s'en ressent sur le terrain. Il demeure quand même bien bon...

Alouettes 29, Argonauts 23

Premier quart
MONTREAL: Simple de 38 verges de McGrath 8:45
MONTREAL: Touché de Baker. Passe de 45 verges de Dattilio. Converti de McGrath 9:45

Deuxième quart
TORONTO: Placement de 49 verges d'Andrusyshyn 2:23
MONTREAL: Placement de 36 verges de McGrath 6:02
TORONTO: Placement de 30 verges d'Andrusyshyn 14:27

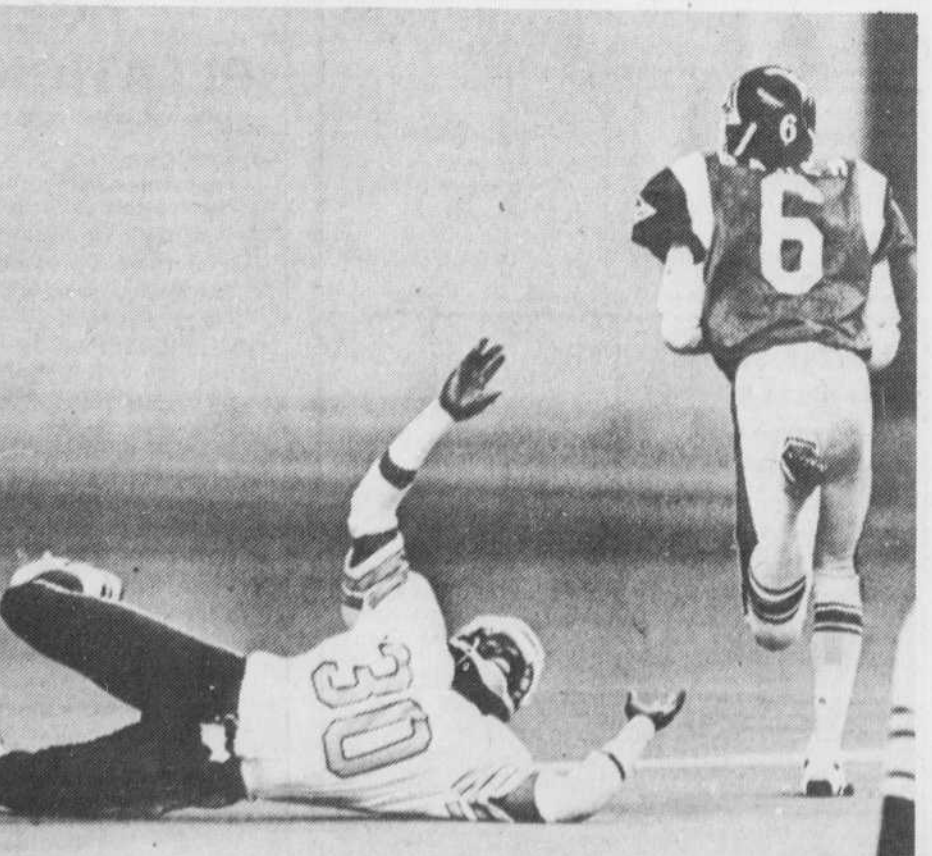
Troisième quart
TORONTO: Placement de 10 verges d'Andrusyshyn 2:44
MONTREAL: Touché de Walker. Course de 19 verges. Converti de McGrath 10:02
MONTREAL: Placement de 17 verges de McGrath 15:00

Quatrième quart
MONTREAL: Touché de Aragi. Passe de 18 verges de Dattilio 2:55
TORONTO: Touché de Newman. Passe de 24 verges de Jackson 6:34
MONTREAL: Simple de 48 verges de McGrath 10:10
TORONTO: Touché de Newman. Passe de 2 verges de Jackson 13:19
Toronto 0 8 3 14-23
Montréal 8 3 10 8-29

Premiers jeux

| | |
|------------------------|-------------|
| Tor. | Mon. |
| 17 | 25 |
| Gains au sol | 48 218 |
| Gains aériens | 299 227 |
| Offensive nette | 307 438 |
| Passes réussies-tentés | 23-39 14-27 |
| Interception | 1 0 |
| Bottés-moyenne | 10-45 7-42 |
| Echappés-perdus | 1-1 4-4 |
| Punitions-verges | 4-45 6-27 |

Au sol: Toronto, Cowens 8-24, Metcalf 7-17, Montréal, Walker 11-96, Green 14-74
Receveurs de passes: Toronto, Gaddis 5-91, Pearson 5-68, Montréal, Baker, 6-119, Walker 4-60
Passeurs: Toronto, Jackson 19-34, 261 verges, Adams 3-4, 41 verges, Andrusyshyn 1-1, 5 verges, Montréal, Dattilio 14-27, 227 verges, Assistance: 31.633



Après avoir capté une passe de Gerry Dattilio, Keith Baker se dirige dans la zone des buts des Argonauts sans que son coureur, Billy Hardee (30), ne puisse l'arrêter. Le touché de Baker a permis aux Alouettes de prendre les devants 8-0 au premier quart du match de samedi au Stade olympique. (Photolaser CP)

FOOTBALL

Ligue Nationale

Hier
Buffalo 24, Oakland 7
Pittsburgh 38, Chicago 3
Los Angeles 28, Giants de NY 7
Detroit 27, Minnesota 2
Houston 13, Cincinnati 10
Cleveland 34, Tampa Bay 27
Miami 21, N.-Orléans 16
St. Louis 24, Philadelphie 14
Dallas 28, Green Bay 7
Atlanta 20, San Francisco 17
Seattle 14, Washington 0
San Diego 24, Kansas City 7
Baltimore 35, Jets de NY 21

Denver à N.-Angleterre
Dimanche
Baltimore à Miami
Cincinnati à Green Bay
Denver à Cleveland
Detroit à Atlanta
N.-Angleterre à Jets de NY
Pittsburgh à Minnesota
St. Louis à N.-Orléans

Seattle à Houston
Washington à Philadelphie
Buffalo à San Diego
Kansas City à Oakland
Giants de NY à Dallas
San Francisco à Los Angeles

Le lundi 6
Tampa Bay à Chicago

Ligue Canadienne

Samedi
Montréal 29, Toronto 23
Saskatchewan 18, Calgary 14

Hier
Hamilton 29, Ottawa 24
Winnipeg 28, Colombie-Britannique 22

Samedi
Saskatchewan à C.-Britannique
Dimanche
Montréal à Ottawa
Edmonton à Winnipeg
Toronto à Calgary

LIGUE NATIONALE

Conférence Américaine

Section Est

| | pj | g | p | n | pp | pc | moy. |
|---------------|----|---|---|---|----|-----|-------|
| BUFFALO | 4 | 4 | 0 | 0 | 96 | 50 | 1.000 |
| MIAMI | 4 | 3 | 1 | 0 | 65 | 66 | 750 |
| N.-ANGLETERRE | 3 | 2 | 1 | 0 | 82 | 85 | 867 |
| BALTIMORE | 4 | 2 | 2 | 0 | 95 | 76 | 500 |
| JETS de NY | 4 | 0 | 4 | 0 | 72 | 102 | 000 |

Section Centrale

| | pj | g | p | n | pp | pc | moy. |
|------------|----|---|---|---|-----|----|------|
| PITTSBURGH | 4 | 3 | 1 | 0 | 117 | 67 | .750 |
| HOUSTON | 4 | 3 | 1 | 0 | 67 | 64 | .750 |
| CLEVELAND | 4 | 2 | 2 | 0 | 78 | 90 | .500 |
| CINCINNATI | 4 | 1 | 3 | 0 | 68 | 75 | .250 |

Section Ouest

| | pj | g | p | n | pp | pc | moy. |
|-------------|----|---|---|---|-----|----|-------|
| SAN DIEGO | 4 | 4 | 0 | 0 | 118 | 57 | 1.000 |
| OAKLAND | 4 | 2 | 2 | 0 | 82 | 89 | .500 |
| SEATTLE | 4 | 2 | 2 | 0 | 87 | 87 | .500 |
| DENVER | 3 | 1 | 2 | 0 | 60 | 77 | .333 |
| KANSAS CITY | 4 | 0 | 4 | 0 | 50 | 88 | .000 |

Conférence Nationale

Section Est

| | pj | g | p | n | pp | pc | moy. |
|--------------|----|---|---|---|-----|-----|------|
| PHILADELPHIE | 4 | 3 | 1 | 0 | 118 | 40 | .750 |
| DALLAS | 4 | 3 | 1 | 0 | 93 | 68 | .750 |
| ST-LOUIS | 4 | 1 | 3 | 0 | 87 | 99 | .250 |
| GIANTS de NY | 4 | 1 | 3 | 0 | 72 | 121 | .250 |
| ST. LOUIS | 4 | 1 | 3 | 0 | 87 | 99 | .250 |
| WASHINGTON | 4 | 1 | 3 | 0 | 47 | 76 | .250 |

Section Centrale

| | pj | g | p | n | pp | pc | moy. |
|-----------|----|---|---|---|-----|-----|-------|
| DETROIT | 4 | 4 | 0 | 0 | 117 | 41 | 1.000 |
| TAMPA BAY | 4 | 2 | 2 | 0 | 71 | 83 | .500 |
| MINNESOTA | 4 | 2 | 2 | 0 | 72 | 94 | .500 |
| CHICAGO | 4 | 1 | 3 | 0 | 45 | 87 | .250 |
| GREEN BAY | 4 | 1 | 3 | 0 | 47 | 113 | .250 |

Section Ouest

| | pj | g | p | n | pp | pc | moy. |
|------------------|----|---|---|---|-----|-----|------|
| SAN FRANCISCO | 4 | 3 | 1 | 0 | 104 | 91 | .750 |
| LOS ANGELES | 4 | 2 | 2 | 0 | 108 | 79 | .500 |
| ATLANTA | 4 | 2 | 2 | 0 | 97 | 82 | .500 |
| NOUVELLE-ORLÉANS | 4 | 0 | 4 | 0 | 68 | 104 | .000 |

LIGUE CANADIENNE

Section Est

| | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|----------|----|---|---|---|-----|-----|-----|
| MONTREAL | 12 | 7 | 5 | 0 | 269 | 239 | 14 |
| HAMILTON | 12 | 5 | 6 | 1 | 228 | 282 | 11 |
| OTTAWA | 12 | 5 | 7 | 0 | 253 | 292 | 10 |
| TORONTO | 12 | 5 | 7 | 0 | 242 | 263 | 10 |

Section Ouest

| | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|----------------|----|----|----|---|-----|-----|-----|
| EDMONTON | 11 | 10 | 1 | 0 | 360 | 168 | 20 |
| WINNIPEG | 11 | 7 | 4 | 0 | 256 | 258 | 14 |
| C. BRITANNIQUE | 11 | 5 | 5 | 1 | 238 | 248 | 11 |
| CALGARY | 11 | 5 | 6 | 0 | 250 | 248 | 10 |
| SASKATCHEWAN | 12 | 2 | 10 | 0 | 222 | 320 | 4 |

La bonne forme, c'est de plus en plus courant chez nous.

PARTICIPATION
Le mouvement canadien du bien-être physique.

SPORTS

Carter et Rogers brillent d'un vif éclat à Philadelphie

Les Expos l'emportent 8-3 et reprennent la tête

PHILADELPHIE — Qu'on se le dise, le rêve ne passera pas cette année car Dame Chance a clairement choisi les Expos pour remporter le championnat de la section Est...



Aveuglé par le soleil, Garry Maddox n'a pu capter le coup en flèche bon pour un triple de Chris Speier, avec deux

coureurs sur les sentiers, en sixième, et les Expos l'ont emporté hier 8-3 contre les Phillies devant 40,305 personnes au Veterans Stadium de Philadelphie.

ront les faibles Cubs de Chicago à quatre reprises, dès aujourd'hui, pendant que les Expos recevront la visite des Cards de St. Louis, dès ce soir, lors du premier d'une série de trois matchs au retour de l'équipe à Montréal.

Il y avait un retrait, en sixième, et les Expos menaient alors 2-1, lorsque Speier a frappé un solide coup contre le releveur Dickie Noles, au champ centre. Maddox, le meilleur voltigeur défensif de la Ligue nationale, a fait quelques pas à sa droite, et il s'appretait à tendre le gant pour effectuer le retrait lorsque Dame Chance est intervenue.

«Le baseball est ainsi fait, a dit Parrish. Samedi, nous avons battu le meilleur lanceur des majeures, Steve Carlton, et on a pourtant perdu vendredi contre un lanceur moyen, Dick Ruthven, contre lequel on a toujours eu du succès dans le passé.»

«Une victoire importante que celle de samedi, peut-être encore plus que celle d'hier, a dit Chris Speier. Le vent a tourné lorsqu'on a battu Carlton.»

sur balles aux Phillies pour ainsi remporter une autre victoire de grande importance en septembre. Il était au monticule à Pittsburgh, lorsque les Expos ont remporté le match décisif contre les Pirates. En septembre, il a maintenant remporté quatre victoires en six départs. Depuis le 25 août, à ses sept derniers départs avant le match d'hier, sa moyenne de points mérités s'élevait à 1.86.

«Une autre preuve qu'il s'agit d'un effort collectif, à l'attaque et à la défensive», a dit Gary Carter, qui estime que les Expos ont le momentum nécessaire pour gagner le

championnat. Carter a frappé son premier circuit contre le perdant Bob

Table with columns: Hier, EXPOS (8), PHILLIES (3), listing player stats like White, Rose, etc.

Table with columns: Total, Montreal, Philadelphia, listing team statistics.

Walk pour procurer une avance de 1-0 à Rogers en deuxième. Il a ensuite augmenté l'avance à 7-1 en claquant son deuxième circuit contre Kevin Saucier en septième. Il a terminé la rencontre en frappant un double pour porter le compte à 8-3 en neuvième.

«Je n'ai plus mal au dos, je n'ai plus mal à l'index de la main droite, et je peux enfin m'élever librement au bâton, a-t-il expliqué après avoir réussi deux simples et un double en trois présences contre Steve Carlton (23-9). J'essaie surtout de faire contact.»

surpris les Expos le 21 septembre à St. Louis. Scott Sanderson, Steve Rogers et Bill

Speier a retrouvé tous ses moyens

PHILADELPHIE — L'arme secrète des Expos s'appelle Chris Speier, qui a frappé trois coups sûrs contre le meilleur lanceur des majeures, samedi, pour aider les Expos à battre les Phillies 4-3 devant 53,058 personnes au Veterans Stadium.

«Je n'ai plus mal au dos, je n'ai plus mal à l'index de la main droite, et je peux enfin m'élever librement au bâton, a-t-il expliqué après avoir réussi deux simples et un double en trois présences contre Steve Carlton (23-9). J'essaie surtout de faire contact.»

Gullickson devraient affronter les Phillies lors du dernier week-end...

joué Smith pour étouffer la remontée des Phillies, qui croyaient bien l'emporter avec Carlton au monticule.

«Il fallait l'emporter, a conclu Speier, parce que les Phillies avaient le vent dans les voiles depuis leur victoire de vendredi, un gain qui les a stimulés.»

Les Pirates sont éliminés

CHICAGO (AP) — Les Pirates de Pittsburgh, champions du monde du baseball en 1979, sont éliminés de la présente course au championnat de la section Est de la Ligue nationale.

En perdant hier pour une troisième fois de suite au cours du week-end contre les Cubs de Chicago, les Pirates ont en effet perdu toute chance de dépasser les Expos de Montréal et les Phillies de Philadelphie au terme de la saison 1980, dimanche prochain.

Hier, c'est un triple de deux points de Mick Kelleher en sixième qui a permis aux Cubs de vaincre les Pirates, 3-2. Les Pirates ont mal accepté leur élimination, puisque le gérant Chuck Tanner, ainsi que Dave Parker et John Milner, ont été expulsés du match après le triple de Kelleher.

Tanner s'en est pris à l'arbitre du marbre Jerry Crawford. Avec un retrait en sixième, Jim Tracy a réussi un simple, et a tenté de voler le deuxième but avec un compte de trois balles deux prises au frappeur suivant, Mike O'Berry. Les Pirates croyaient avoir obtenu une troisième prise contre O'Berry et le receveur a lancé au deuxième but pour retirer Tracy.



Les collisions ne sont pas monnaie courante au baseball, mais souvent lorsqu'elles surviennent elles sont spectaculaires, comme celle impliquant hier deux joueurs des Expos, Warren Cromartie et Rodney Scott, qui ont basculé par-dessus la rampe après s'être heurtés en tentant de capter une balle fautive. Malgré l'accident, les Expos ont vaincu les Phillies de Philadelphie, 8-3.

BASEBALL

Table with columns: Ligue Nationale, Vendredi, Samedi, listing game results and scores.



Table with columns: Les frappeurs, Partie d'hier non comprise, listing player statistics.

Table with columns: Les lanceurs, Partie d'hier non comprise, listing pitcher statistics.

Table with columns: LIGUE NATIONALE, Section Est, Section Ouest, listing team statistics.

Table with columns: LIGUE AMÉRICAINE, Section Est, Section Ouest, listing team statistics.

Le Canadien vainc Philadelphie 3-2 et annule 2-2 à Chicago

Chris Nilan prend la relève de Gilles Lupien

CHICAGO — Chris Nilan a pu démontrer ce week-end pourquoi il a sa place au sein du Canadien de Montréal depuis que Gilles Lupien a été échangé aux Penguins de Pittsburgh.

Cet ailier droit originaire de Boston, où sa vocation pour le hockey professionnel lui a sans doute été inspirée par les «Big Bad Bruins» du début des années 70, est devenu le policier d'office du club montréalais contre les Black Hawks de Chicago et les Flyers de Philadelphie aux-queles le Canadien a dû se frotter samedi et hier dans le cadre des matches pré-saison de la Ligue nationale de hockey.

Samedi, au Spectrum de Philadelphie, où les Flyers ne reculent devant aucune mesure d'intimidation pour s'imposer face à leurs adversaires, Nilan a joué un rôle capital pour permettre au Canadien de l'emporter 3-2 à l'issue d'un match très rude.

Voulant sans doute évaluer ce que vaudra le Canadien cette saison sans les services de Lupien, qui était définitivement très apprécié de ses coéquipiers pour sa valeur dis-

grâce surtout au brio des gardiens Tony Esposito et Denis Herron, les Hawks ont frappé tout ce qui était bleu-blanc-rouge. Le défenseur Dave Hutchison en particulier a cherché noise aux petits joueurs du Canadien. Nilan, qui n'est pas le plus grand des siens, n'a quand même pas hésité à jeter les gants pour une troisième fois en deux soirs. Le combat s'est terminé sur un verdict nul mais les Hawks se sont tenus tranquilles par la suite.

Mais Nilan ne s'est pas contenté de son rôle de protecteur hier soir. Il a également compté le premier but du match, son premier depuis qu'il porte l'uniforme tricolore, en prenant le retour d'un lancer de revers de Keith Acton, celui qui est responsable, par sa tenue impressionnante

Pendant le premier engagement, qui s'est terminé 0-0

depuis le début du camp d'entraînement, de l'exil à Winnipeg de Normand Dupont.

Le match a pris fin par le score de 2-2. Le but de Nilan a été suivi par celui de Grant Mulvey. Au début du dernier tiers, Larry Robinson a redonné une avance d'un but au Canadien qui fut effacée dans la 16e minute de jeu par un boulet de canon de Doug Wilson que Richard Sévigny n'a pu parer. Sévigny a par contre gardé le Canadien dans le match pendant cet engagement en réalisant plusieurs arrêts incroyables.

Par ailleurs, quelques joueurs ont fait connaître leurs réactions suite aux départs de Dupont et Lupien. Même s'ils pourront dorénavant compter sur Nilan et le



Doug Risebrough (8), du Canadien, tente de soustraire le disque à Ken Linseman, lors de la victoire du Tricolore, 3-2, sur les Flyers de Philadelphie, samedi.

HOCKEY

Table with columns: Ligue Nationale, Parties d'avant saison, Vendredi, Samedi, listing game results.

Table with columns: LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC, Section Label, Section Dillo, listing team statistics.

Les conservateurs du Québec acceptent le principe de créer un parti provincial

par Claude Papineau
de la Presse Canadienne

Au cours d'un colloque tenu vendredi et samedi à Montréal, les militants conservateurs québécois ont approuvé le principe de la création d'un parti provincial

au Québec après les prochaines élections générales.

Le colloque, auquel assistait le chef du parti, M. Joe Clark, et qui a réuni quelque 300 participants, aura par ailleurs permis aux conservateurs québécois de concilier leurs divergences d'organisation interne.

qui ont surgi à la suite de la déroute électorale du 18 février dernier.

Le président de l'Association progressiste-conservatrice du Québec, M. Marcel Danis, a précisé à la presse qu'on envisage la création d'un parti conservateur québécois dans le cadre d'une fusion avec l'Union nationale, indépendamment des résultats des prochaines élections au Québec.

Un comité sera incessamment formé pour définir la ligne d'action à suivre et faire rapport aux haute instances

du parti, a ajouté M. Danis.

Par ailleurs, pour régler les divisions internes, les participants au colloque, (anciens candidats des campagnes de 1979 et 1980 et membres influents du parti) ont convenu d'une redéfinition des structures du parti au Québec en vue d'un nouveau partage des tâches entre «l'association» et «l'organisation».

M. Danis a expliqué qu'on avait conclu des ententes pour lever la tutelle qui avait été imposée à l'association québécoise et assurer ainsi son auto-

nomie de financement.

En mars dernier, le directeur national du parti, M. Paul Curley, avait confié la reconstruction du parti au Québec à une «organisation électorale permanente» contrôlée par Ottawa et dirigée par M. Rodrigue Pageau, limitant ainsi les prérogatives de l'association élue, notamment au chapitre du financement.

Pour assurer le succès d'une campagne de recrutement au Québec, M. Danis a déclaré d'autre part qu'il espère pouvoir amener l'ancien ministre du développement économi-

que dans le gouvernement Clark, M. Robert De Cotret, à prendre la tête de la «commission politique» dont le mandat sera de formuler «une idéologie conservatrice au Québec», afin d'attirer plus particulièrement les moins de 35 ans.

Les militants ont convenu en outre d'un calendrier d'événements au Québec jusqu'aux «États généraux» que le parti entend tenir en février 1982.

On prévoit d'ici là une visite par mois en moyenne du leader au Québec (la première devant avoir lieu le 6 octobre à l'Université de Montréal) et une série de congrès régionaux.

M. Danis a déclaré que la réaction des militants avait été extrêmement favorable au leadership de M. Clark et a dit n'avoir noté aucune intervention négative tout au long du

week-end. Quant à M. Clark, il a affirmé que le colloque représentait en fait le début de l'organisation de la prochaine campagne électorale fédérale, les conservateurs ayant compris qu'il faut être présent au Québec en permanence, et non seulement à la veille des élections, a-t-il dit.

M. Clark a soutenu qu'il était inquiétant de réaliser que le Parti conservateur ne réussisse pas à rallier la faveur des jeunes, des gens à revenu modeste, des Néo-Canadiens ainsi que des francophones.

«Notre problème ce n'est pas notre dossier, mais qu'on nous perçoive comme le parti des Anglais, réputation que nos adversaires cherchent à maintenir», a dit M. Clark, affirmant qu'au pouvoir, le gouvernement conservateur avait démontré «une grande sensi-

bilité» aux aspirations des francophones.

«Plus que jamais, nous sommes ouverts aux Québécois», a-t-il lancé. Abordant la question de la réforme constitutionnelle, M. Clark a affirmé que le premier ministre Trudeau se sert des résultats du référendum et de sa majorité électorale au Québec pour imposer au reste du pays sa propre vision constitutionnelle.

Ce que veulent les libéraux fédéraux, c'est le rapatriement de la constitution et la protection des droits, ce qui, a dit M. Clark, ne fera rien pour qu'en Colombie-Britannique on se sente faire plus partie du Canada, pour que Terre-Neuve contrôle mieux sa propre économie et pour qu'au Québec, la culture soit renforcée.

DÉCÈS

NÉCROLOGIE



DROUIN, Gabriel

A Laval-sur-le-Lac, le 27 septembre 1980, est décédé monsieur Gabriel Drouin, réputé généalogiste montréalais, né à la Pointe-au-Père (Rimouski) du mariage de Me Joseph Drouin, avocat et généalogiste et d'Orpha Leduc. Il fit ses études classiques au Collège de Montréal, où il obtint son Baccalauréat des Arts, puis étudia le Droit à l'Université de Montréal. Initié tôt aux recherches généalogiques par son père, Gabriel Drouin fonda l'Institut généalogique Drouin en 1937. Innovant en tout, il devient alors un précurseur dans l'utilisation hautement spécialisée de systèmes inemployés jusqu'alors en recherches généalogiques, émergeant tous par ses idées géniales et avant-gardistes tant au Canada qu'à l'étranger.

Pleurant sa perte son épouse, Jano Côté-Drouin, ses enfants, Dominique (Robert Blouin), Carolien, Jean, Bertrand-Mark, ses petits-enfants, Catherine et Philippe et aussi de nombreux parents, amis, collaborateurs, employés, déplorant ce décès si prématuré d'un homme dont la générosité était quasi proverbiale auprès de tous.

La dépouille mortelle sera exposée à la résidence Goyer & Clément Inc., 147, boulevard Sauve, St-Eustache. Funérailles, mardi 21 heures, en l'église St-Jean-Gualbert de Laval-sur-le-Lac, de la inhumation à Côte-des-Neiges. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons aux œuvres de charité seraient appréciés.

BLANCHET, sœur Lucienne
A l'hôpital de Lachine, 26 septembre 1980 est décédée, sœur Lucienne Blanchet (sœur St-Arsène-Lejeune) de la congrégation Notre-Dame. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil ses frères Monsieur Georges Blanchet de Mississauga (Ontario), M. Charles Blanchet de Québec, M. Emilien Blanchet de Montmagny. La dépouille mortelle est exposée à la Maison mère de la congrégation Notre-Dame, no. 3040 ouest rue Sherbrooke à Montréal où les funérailles seront célébrées lundi à 14 h 00.

BORREL Henri Léon est décédé à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, le samedi 27 septembre 1980. Né à Chinon, France, en 1932, Henri résidait au Canada depuis 1960 et était associé chez Mercure, Beliveau & Associés. Il laisse dans le deuil son épouse Geneviève, née Pommarret, son fils Marc, ses parents M. et Mme Marc Borrel, son frère Patrice, son épouse Anne et leurs enfants. Il laisse également dans le deuil sa belle-mère Mme Gustave Pommarret, ses beaux-frères Pierre (et son épouse Nedda), Michel (et son épouse Reine), Alain (et son épouse Monique), ses belles-sœurs Bernadette, Claudine (et son époux), Josette (et son époux Jean-Paul), Marie-Thérèse, ainsi que de nombreux oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Parents et proches amis sont priés d'assister ou de se joindre d'intention au service religieux qui sera célébré à 13 h le mardi 30 septembre en l'église Saint-Bernardin de Waterloo. Le salon funéraire Ledoux, 5034, rue Foster, à Waterloo, ne sera ouvert que de 10 h à midi le jour-même. Pas de fleurs. Des dons à la Société canadienne du cancer (1980 est, rue Sherbrooke, Montréal) seraient hautement appréciés.

CANTIN, Louis F. — A Vercheres, le 27 septembre 1980 à l'âge de 71 ans, est décédé Monsieur Louis F. Cantin, juge retraité de la cour provinciale et ancien président de la Régie des services publics du Québec. Il laisse sa mère, madame veuve Joséphine Cantin, sa sœur madame (Gérard Corbeil), une belle-sœur madame veuve Rita Cantin, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 30 courant. Le convoi funéraire partira du salon Ed D'Arche et fils inc. No 258 rue St-Charles ouest, Longueuil, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière St-Antoine lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7.

Un regroupement d'Haïtiens estime que le programme conjoint ne va pas assez loin

par Patricia Poirier

Le programme conjoint Ottawa-Québec qui permettra à plusieurs centaines d'Haïtiens de régulariser leur statut au cours des prochaines semaines témoigne de l'humanisme des gouvernements mais ne va pas assez loin, estime un regroupement de huit organismes impliqués dans la communauté haïtienne de Montréal.

Dans des lettres qu'ils viennent d'adresser aux ministres responsables, M. Jacques Couture du Québec et son homolo-

gue fédéral, M. Lloyd Axworthy, les organismes soulignent les carences du programme annoncé la semaine dernière et proposent les correctifs à y apporter.

Le programme conjoint qui commence aujourd'hui et qui se prolongera jusqu'au 23 décembre doit permettre aux Haïtiens entrés clandestinement au Québec avant le 24 juin 1980 de régulariser leur statut. Le programme ne touche pas cependant ceux qui possèdent un statut toujours valable de touriste, de travailleur temporaire ou d'é-

tudiant.

Le porte-parole du Comité de coordination d'aide aux Haïtiens en détresse, M. Daniel Narcisse, a rappelé que cette mesure a été jugée discriminatoire par les organismes qui se demandent ce qu'il adviendra de tous ceux qui sont dans la clandestinité depuis le 24 juin. De plus, selon le regroupement, plusieurs avaient réclamé un permis de travail temporaire en guise d'«artifice» pour éviter d'être expulsés.

Les huit organismes ont rappelé que le rapport du père

Julien Harvey, soumis au début de septembre au ministre de l'Immigration du Québec, suggérait que l'opération s'applique à tous les Haïtiens désirant régulariser leur statut.

«Les mesures annoncées par les gouvernements passent aussi sous silence la question des cautionnements. Qu'arrivera-t-il à ces documents? Les valeurs de garantie seront-elles remboursées?» a demandé M. Narcisse.

D'autre part, comme l'avait souligné plus tôt, M. Paul De-

jean, du Bureau chrétien de la communauté haïtienne de Montréal, la décision d'Ottawa d'exiger des visas des touristes haïtiens désirant séjourner au Canada, sera-t-elle à l'origine de l'éclosion d'un nouveau trafic à Port-au-Prince, celui des faux visas?

Le ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration a promis d'examiner la possibilité d'accueillir tout au plus 300 Haïtiens qui se trouvent hors de leur pays, dans le cadre d'un programme pour les réfugiés et les personnes en détresse et conformément

au principe de la réunification des familles.

Cette mesure a été bien accueillie mais le chiffre cité «n'a aucune commune mesure avec la réalité», a expliqué M. Narcisse, en rappelant que des milliers d'Haïtiens, en Floride ou à Saint-Domingue, sont à la recherche d'un pays d'accueil. De plus, le comité de coordination reproche aux deux gouvernements de ne pas s'être penchés sur la possibilité d'organiser un programme de par-rainage Québec-Haïti, comme cela s'est fait pour les réfugiés d'Indochine.



Ces deux pins ont le même âge même si celui de droite présente plus de cernes. C'est qu'il a été fertilisé... un moyen, entre autres, d'accélérer la croissance des arbres.

Des arbres supérieurs

La sylviculture est aux forêts ce que l'agriculture est aux fermes. Si l'on ensemence, éclaircit, fertilise, on peut arriver à doubler le rendement de nos forêts.

Une hausse constante de la production forestière est importante pour tous les Canadiens. Cette année, par exemple, les



La cueillette de cônes de la cime d'arbres géants et génétiquement supérieurs, se fait par hélicoptère. Meilleurs sont les cônes, plus rapide sera la croissance. Dans les climats plus chauds, les arbres poussent plus vite que chez nous.

ventes de produits de pâtes et de papiers à l'étranger injecteront dans l'économie environ \$1 000 par famille canadienne.

Les Canadiens, par la voie de leurs gouvernements, sont propriétaires de 90% des forêts canadiennes. L'industrie des produits forestiers leur verse donc des redevances pour le bois qu'elle récolte et un loyer pour les terres.

Ces paiements, plus les impôts que payent l'industrie et ses employés, ajoutent annuellement quelque deux milliards de dollars aux fonds publics. Les gouvernements en réinvestissent une partie — environ 5 cents par dollar — dans la régénération forestière.

Les forestiers au service du gouvernement et de l'industrie, croient fermement que cet investissement devrait être plus substantiel. C'est pourquoi on s'intéresse de plus en plus à la



Le reboisement d'aujourd'hui assure les récoltes des générations futures. Les gouvernements provinciaux et l'industrie travaillent de concert pour créer les forêts de demain.

sylviculture pour améliorer les récoltes futures. Le Congrès canadien de la forêt, qui a eu lieu les 22 et 23 septembre cet automne, a contribué à faire prendre conscience des possibilités d'améliorations du rendement de la forêt.

Les économistes prévoient que la demande mondiale de pâtes et de papiers va doubler au cours des vingt prochaines années. Il semble donc fort sage d'investir dans nos forêts surtout quand on sait qu'un emploi canadien sur dix en dépend.



La concurrence... de la Caroline du Sud. Les arbres de la pinède de Mme J.D. Royall sont prêts à alimenter les usines américaines en quinze ans. Chez nous, il faut toute une vie.

Si vous voulez en savoir davantage, demandez la brochure intitulée «CROISSANCE». Ecrivez à: Service des communications, Division P3, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, 2300 Immeuble Sun Life, Montréal, Québec H3B 2X9.

L'industrie des pâtes et papiers du Canada

Régie des permis d'alcool du Québec

AVIS

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis. Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1 est, rue Notre-Dame, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6

| Nom du requérant | Nature de la demande | Endroit d'exploitation |
|--|------------------------------------|---|
| MONTSÉNIGOS, Michel | 1 épicerie | 6559, Somerled Montréal |
| CHOQUETTE, Martial | 1 brasserie avec | 3163 Fleury est |
| "BRASSERIE CHOMAR L'É/BRASSERIE CHOMAR LTD" | œuvres musicales | Montréal Nord |
| (incorporation) | | |
| GODBOU, Claude | 1 épicerie | 1499, Logan Montréal |
| (vente) | | |
| BRISÉBOIS, André | 1 bar | 34, rue Notre-Dame ouest |
| "LES RESTAURANTS BRATAL INC" | | Montréal |
| (demande additionnelle) | | |
| PATENAUDE, Monique | 1 épicerie | 365, Bord du Lac Dorval |
| (suite à une vente) | | |
| ST-GELAIS, Marcel | 1 épicerie | 8519, rue Hochelaga Montréal |
| (suite à une vente) | | |
| FILISSETTI, Lina | 1 bar / | 465, St-Jean Montréal |
| (demande additionnelle) | 1 permis de réceptions | |
| DIKTAKIS, Panagiotis (Peter) | 1 épicerie | 250 Sherbrooke ouest, Montréal |
| (vente) | | |
| MARCOTTE, Pierre | 1 bar avec danse et spectacles | 36 St-Paul est Montréal |
| BÉDARD, Georges Aimé | 1 épicerie | 5372, rue Jean-Talon, est St-Léonard |
| (vente) | | |
| ARNIOTI, Despina | 1 restaurant/1 bar avec spectacles | 5189, Ave du Parc Montréal |
| (vente) | | |
| YUM, Jung Ho | 1 épicerie | 6320, Sherbrooke Est Montréal |
| (vente) | | |
| BERARQUINCCI, Liberato | 1 Restaurant | 90, Morgan Road Baie d'Urle |
| LES ENTREPRISES LISE INC. | | |
| (suite à une vente) | | |
| AHMED, Ben Mohamed "à ABDELAZIZ BENCHEIKH HOUCINE" | 1 épicerie | 3801, St-André Montréal |
| (vente) | | |
| YU, Chiu Loong | 1 restaurant | 6020 Sherbrooke ouest Montréal |
| (vente) | | |
| CHOI, Sam Rang | 1 épicerie | 65, Sherbrooke Est Montréal |
| (vente) | | |
| NG, Lim Fong | 1 épicerie | 8904, Lajeunesse Montréal |
| KORONVOKIS, Ioannis "à ATHANASE FAKOS" | 1 épicerie | 850, boul. Décarie St-Laurent |
| ABATE, Raimondo | 1 restaurant | 6339, boul. Léger Montréal-Nord |
| 98219 CANADA INC. | | |
| (suite à une vente) | | |
| LE LAIN, Yves | 1 épicerie | 4805, Charlevoix Montréal-Nord |
| LES BOUCHERS RÉUNIS INC. | | |
| (suite à une vente) | | |
| GIULLO, Théodore | Autorisation de | 1775, St-Hubert terrasse pour le Montréal |
| LA CRÉPERIE QUÉBÉCOISE LTÉE | restaurant existant | |

LE PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL
GHISLAIN K.LAFRAMME, avocat